



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 142 • NUMÉRO 062 • 2<sup>e</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 7 mars 2008**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 7 mars 2008

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1005)

[Traduction]

### TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

**L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD) propose:**

Que la Chambre regrette l'incapacité de ce gouvernement à respecter les engagements internationaux du Canada en matière de changements climatiques et son refus de soumettre à un débat et à un vote la Loi canadienne sur la qualité de l'air et les changements climatiques, le plan de lutte contre les changements climatiques réclamé par une majorité de voix à la Chambre et que, par conséquent, la Chambre n'a plus confiance en ce gouvernement.

— Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Skeena—Bulkley Valley.

[Français]

C'est un honneur pour moi de parler de cette motion importante et sérieuse aujourd'hui. Cette motion a trait aux priorités des familles d'aujourd'hui. Elle a trait à une question qui a des conséquences très graves au Canada et qui aura des conséquences profondes pour les générations futures. Elle a trait au rôle du Canada dans le monde et à notre volonté d'être des chefs de file — pas des traîneurs — sur la scène internationale.

[Traduction]

Il est ici question du programme déficient et défaillant du gouvernement, du respect que l'on doit à cette Chambre et de l'opinion qu'elle a exprimée à la majorité.

Je fais évidemment référence aux changements climatiques, au plan déficient du gouvernement et au travail accompli par le Parlement pour remettre le pays sur la bonne voie.

Il y a 17 mois, les conservateurs ont présenté le projet de loi C-30. D'entrée de jeu, il était clair que le projet de loi était voué à l'échec. Il aurait permis une importante aggravation des changements climatiques.

Nous ne pouvions pas accepter que le gouvernement continue à ne rien faire. C'est pourquoi j'ai sollicité et obtenu l'accord des chefs de tous les partis pour que le projet de loi soit renvoyé à un comité législatif spécial. Ce faisant, j'ai mis tous les députés au défi de se mettre au travail pour créer une mesure législative dont les Canadiens ordinaires pourraient être fiers et qui serait une source d'espoir et de motivation pour nous tous dans l'avenir.

À l'heure où les préoccupations entourant les changements climatiques atteignent un sommet, c'est exactement le type de mesure que les Canadiens réclamaient, et le comité spécial ne nous a pas déçus. Il a travaillé de longues heures. Il a été applaudi et reconnu par certains comme un rare exemple de la collaboration qui est censée exister au sein d'un Parlement en situation de gouvernement minoritaire

[Français]

Le comité a fini son travail il y a presque un an. Les environmentalistes ont rapidement affirmé que la nouvelle loi sur la qualité de l'air et les changements climatiques était une « percée ». Elle comprenait des changements importants que le NPD prône depuis le début, notamment: des réductions concrètes des gaz à effet de serre à court, moyen et long termes; un plafond fixe pour les grands pollueurs industriels, de sorte qu'ils réduisent leur part des émissions; un système qui fixe le prix des émissions de gaz à effet de serre; des normes rigoureuses pour la qualité de l'air pour chaque polluant; et des normes rigoureuses de consommation de carburant pour les véhicules.

Nous avons enfin un plan environnemental complet qui obtiendrait des résultats. Ils ont dit que c'était impossible. Les conservateurs nous ont proposé de mauvaises lois en matière de changements climatiques, mais ce Parlement a proposé de bonnes lois aux Canadiens.

[Traduction]

Nous avons prié le gouvernement à maintes reprises de soumettre à un vote la version améliorée de la Loi sur la qualité de l'air. Les dirigeants des dix plus grands organismes environnementaux canadiens ont écrit au premier ministre le priant de soumettre cette mesure législative à un vote. Selon eux, elle représentait « un grand pas en avant pour la protection de l'environnement au Canada et une occasion importante de faire preuve de leadership ».

Malheureusement, le gouvernement a refusé de les écouter. Il n'y avait pas moyen de le faire bouger sur la question de l'environnement. C'est pourquoi, en mai dernier, le NPD a profité de sa journée de l'opposition pour exhorter le gouvernement à soumettre le plus tôt possible à un vote la version modifiée du projet de loi C-30. La Chambre, par une claire majorité, 155 voix contre 121, a appuyé cette motion. Je remercie tous les députés qui ont voté en faveur de cette motion; c'est ainsi que nous arrivons à prendre des décisions importantes.

Toutefois, le gouvernement est resté insensible. Il a prorogé le Parlement et a présenté un discours du Trône qui abandonnait le projet de loi amélioré sur la qualité de l'air et nos responsabilités internationales en matière de changements climatiques. C'est une des raisons qui explique l'opposition du NPD au discours du Trône.

*Travaux des subsides*

Cela nous amène à aujourd'hui, dix mois plus tard, et à cette occasion de présenter une motion de l'opposition. Nous avons été constructifs. Nous avons été constants. Nous avons été déterminés, mais nous ne pouvons plus attendre que des mesures sur les changements climatiques soient prises. Nous n'avons aucunement confiance dans les plans environnementaux du gouvernement.

Les Canadiens ordinaires d'un bout à l'autre du pays sont de plus en plus inquiets au sujet de l'avenir de leurs enfants et de leurs petits-enfants. Ils constatent que l'air est de plus en plus pollué. Ils constatent que le dendroctone du pin ravage les forêts et le secteur forestier. Ils doivent interdire à leurs enfants de nager dans nos lacs.

• (1010)

[Français]

Cette semaine, les résidants de Salluit, village dans le Nord du Québec, ont été obligés de considérer la relocalisation de leur village en raison des changements climatiques. Des coulées de boue, des routes qui se déforment et des bâtiments qui s'effondrent mettent le village en danger. Le risque de sinistres causés par le réchauffement du climat et le pergélisol fondant les obligent à songer à quitter leurs terres ancestrales.

C'est la réalité des changements climatiques aujourd'hui. L'inaction de l'actuel gouvernement et des gouvernements passés a obligé les familles et les communautés à faire des choix déchirants.

[Traduction]

La démarche stérile du gouvernement en matière d'environnement doit cesser, mais rien n'indique que cela est sur le point d'arriver. Le plan du gouvernement « Prendre le virage » a été dénoncé d'une façon générale. Les cadeaux fiscaux que le gouvernement accorde aux grands pollueurs dans ses budgets ne nous donnent aucun espoir. Il a refusé catégoriquement de supprimer les avantages fiscaux consentis aux exploitants des sables bitumineux et, dans les négociations internationales, il se range dans le camp des retardataires comme George Bush.

Cette semaine encore, le gouvernement prend des mesures pour retarder mon projet de loi d'initiative parlementaire qui établit des objectifs pour la période postérieure à celle de l'accord de Kyoto, les mêmes que ceux adoptés à Bali et qui étaient fondés sur les données scientifiques les plus fiables. Et que nous réservait le gouvernement dans le budget de la semaine dernière? Des millions pour le développement d'un créneau dangereux, le nucléaire, et d'autres millions pour le pompage souterrain de la pollution. Nous sommes dans une impasse.

Doit-on se surprendre qu'en ce dixième anniversaire de la signature de l'accord de Kyoto, nous dépassions de 30 p. 100 les limites qui auraient dû être établies et respectées.

[Français]

Les Canadiens n'ont pas confiance en ce gouvernement pour aborder la question essentielle des changements climatiques. Le temps presse. Chaque mois, on estime que 65 mégatonnes de gaz à effet de serre sont émises dans l'atmosphère. On n'a pas le temps de faire d'autres erreurs. Les délais empirent la crise.

La majorité des députés de cette Chambre le savent très bien, et les familles d'aujourd'hui le savent aussi.

[Traduction]

Les indices leur crèvent les yeux jour après jour. Le NPD ne peut faire confiance à un gouvernement qui refuse de les voir et de constater que les changements climatiques ont une incidence sur nos

collectivités aujourd'hui-même. Ce n'est pas de l'avenir éloigné dont nous parlons.

Le gouvernement ne tient pas compte des conclusions des meilleurs scientifiques du Canada et du monde entier, parmi lesquels on compte des lauréats du prix Nobel.

Le gouvernement actuel, tout comme celui de George Bush, applique les freins et résiste au progrès au moment même où nous devons composer avec la pire crise à laquelle l'humanité fait face aujourd'hui: celle des changements climatiques. Pourtant, les conservateurs privilégient les intérêts des sociétés pétrolières et gazières, les plus grands pollueurs, et les avantagent en leur accordant des subventions à même nos impôts.

De toute évidence, nous ne pouvons faire confiance à un gouvernement qui est capable de tourner le dos au Parlement, à la population canadienne, à la population de la terre, à un moment où il importe d'agir de façon décisive. Pourrait-il y avoir moment plus opportun pour exprimer notre défiance à l'égard du gouvernement. Il me semble que non et c'est la raison pour laquelle nous avons déposé cette motion aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle nous invitons les députés qui, comme nous, estiment que cet enjeu critique exige la collaboration de tous. Nous devons tous faire savoir au gouvernement que ce qu'il fait à notre climat est inacceptable pour les Canadiens.

**M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC):** Monsieur le Président, je reconnais que tous les députés devraient effectivement s'intéresser à l'environnement et qu'ils devraient vouloir agir de façon proactive pour en assurer la protection et pour améliorer la situation à cet égard.

On peut constater que Mme Elizabeth May s'est maintenant ralliée au chef de l'opposition. Je voulais simplement demander au député, qui siège dans cette Chambre depuis plus longtemps que moi, s'il estime que le gouvernement précédent a agi de façon proactive en matière d'environnement. Selon le député, y a-t-il quelque chose qui indique que le chef de l'opposition est prêt à prendre les mesures qu'il souhaite?

Hier soir, le chef de l'opposition a essayé de faire adopter une motion condamnant le NPD. Que voit le député dans l'attitude du chef libéral qui le porte à croire que le Parti libéral pourrait prendre des mesures proactives?

• (1015)

**L'hon. Jack Layton:** Monsieur le Président, je préfère ne pas faire d'observations au sujet de la conduite d'autres chefs.

Je voulais simplement dire que j'ai cru un moment qu'il y avait de l'espoir dans cette Chambre lorsque nous avons réussi à obtenir le consentement de tous les partis sur la question des changements climatiques et à renvoyer une mesure législative à un comité spécial.

Ce sont en fait les procédures de la Chambre qui nous ont permis de réaliser cela, de sorte que tous les partis ont pu présenter leurs meilleures idées et que nous avons pu éliminer les éléments de la mesure législative sur les changements climatiques qui ne seraient pas efficaces pour les remplacer par un plan représentant les meilleures idées de la Chambre.

Je crois que les députés conviendront qu'un tel exploit ne se produit pas très souvent. Mais quand c'est le cas, il faut s'en réjouir. Plus, il faut respecter la volonté de la Chambre.

*Travaux des subsides*

Je me souviens que l'ancien chef de l'opposition, qui est maintenant notre premier ministre, avait coutume de dire qu'un premier ministre, en situation de gouvernement minoritaire surtout, avait le devoir moral de respecter les décisions de la Chambre des communes.

Je ne sais pas ce qui est arrivé à ce devoir moral. Où est-il passé? Où est passé le respect envers cette Chambre des communes au sujet d'une question que tous les Canadiens souhaitent que nous abordions?

S'il existe une question que les Canadiens veulent que nous réglions d'un commun accord, c'est bien celle de la crise des changements climatiques et c'est exactement ce que la Chambre a fait. Mais l'attitude du gouvernement fait preuve d'un manque de respect flagrant envers cette Chambre.

C'est pourquoi nous n'avons eu d'autre choix que de présenter une motion de défiance à ce sujet, pour condamner l'action, ou plutôt l'inaction devrais-je dire, du gouvernement.

**M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC):** Monsieur le Président, quand on écoute le chef du Nouveau Parti démocratique, on s'interroge forcément sur l'étroitesse du carcan idéologique de ce parti. Les Canadiens s'attendent à ce que le gouvernement prenne des mesures responsables à l'égard des changements climatiques, de la pollution et des émissions de dioxyde de carbone. Ils souhaitent que le gouvernement fasse preuve de leadership. C'est précisément ce que nous avons fait.

Pendant que nous élaborions un plan proprement canadien qui non seulement peut servir les Canadiens mais également être acceptable sur la scène mondiale, et que nous en établissions les coûts très soigneusement, le NPD et l'ancien gouvernement libéral appuyaient le Protocole de Kyoto qui ne prévoyait absolument ni coûts, ni objectifs réalistes et qui, à tout le mieux, restait dans le vague absolu. Voilà qui n'est pas de la responsabilité.

Le NPD aurait appuyé un plan environnemental qui ne faisait que très peu de cas d'un risque de déficit énorme, mais notre position est différente. Nous ne procédons pas de cette façon. Nous allons relever les défis environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

**L'hon. Jack Layton:** Monsieur le Président, dans les environs de Prince George et dans la circonscription que représente le député, les forêts sont dévastées par le dendroctone du pin, qui fait des ravages à cause du réchauffement climatique. J'ai souvent mentionné que je suis allé dans cette région pour y prendre la mesure des dégâts.

• (1020)

**M. Richard Harris:** Ils ont eu une chance, mais ils l'ont laissée passer.

**L'hon. Jack Layton:** Monsieur le Président, indépendamment de l'observation, qui n'a aucun sens, faite par le député de Cariboo—Prince George, qui essaie d'enterrer mes paroles en criant et qui veut m'empêcher de lui répliquer, je dirai que ses électeurs seront certainement intéressés de lire le hansard où ils constateront qu'il ne veut tout simplement pas entendre ma réponse parce qu'il continue de parler en même temps que moi.

Quoi qu'il en soit, j'aimerais qu'il réfléchisse un peu plus à la dévastation que les changements climatiques font subir aux forêts de la Colombie-Britannique, parce que je me souviens d'une époque où son parti et ses différents précurseurs affirmaient que les changements climatiques étaient un genre de mythe, qu'ils n'existaient pas, qu'il n'y aurait aucune conséquence et que c'était en quelque sorte une conspiration socialiste.

En fait, nous voyons maintenant des forêts dévastées et des millions d'arbres morts. Le résultat, c'est que des gens sont poussés au chômage. Les conséquences sont dramatiques. Nous pouvons fermer les yeux, comme le député semble le suggérer, ou nous pouvons agir. Le gouvernement a refusé d'agir. C'est pourquoi nous ne faisons pas confiance au parti du député, qui est présentement au pouvoir.

**M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD):** Monsieur le Président, hier, j'attendais avec impatience le débat d'aujourd'hui et je suis heureux d'y prendre part parce que nous vivons un moment rare à la Chambre, en ce sens que nous parlons des éléments fondamentaux et des principes qui sont à la base du leadership au Canada.

Tout d'abord, je tiens à remercier le député de Toronto—Danforth d'avoir proposé que nous reprenions un mauvais projet de loi pour, tous ensemble, l'améliorer.

Récemment, j'ai eu le grand honneur de passer du temps avec les Nisga'as. Je vis dans le Nord-Ouest de la Colombie-Britannique et je représente une population composée à plus de 30 p. 100 de membres des Premières nations, des gens qui ont les traditions les plus anciennes et les plus dignes de fierté de notre pays.

À ce temps-ci de l'année, les Nisga'as suivent une tradition qui remonte à des milliers d'années. Elle s'appelle hobiyeet et il s'agit de faire jaillir la lumière de l'obscurité. On appelle le saumon pour qu'il remonte les rivières et nourrisse la population, comme il le fait depuis de nombreuses générations.

Lors d'une cérémonie, j'ai eu le grand honneur d'être amené avec les chefs portant leurs costumes d'apparat devant des centaines de danseurs, de chanteurs et de tambours nisga'as. Au cours de cette cérémonie, vieille de centaines d'années, les chefs sont invités à faire preuve de vision et de courage et à défendre la collectivité en exerçant le leadership nécessaire.

Voilà ce que le député de Toronto—Danforth a fait pour notre pays en permettant que le Parlement soit à nouveau saisi de ce projet de loi, en exigeant qu'il soit réécrit correctement et que le vote se tienne de façon libre et équitable, et en disant que, si le gouvernement et la Chambre refusent, alors le gouvernement n'a plus la confiance du Parlement et devrait en payer le prix.

Quand le chef du Nouveau Parti démocratique a demandé à bon nombre d'entre nous de venir au Parlement, il nous a donné une directive très claire. Il a dit que, tant que nous serons un parti de l'opposition, nous nous efforcerons de proposer autant que de nous opposer. Il manque quelque chose dans notre pays, particulièrement en ce qui a trait au débat sur les changements climatiques. Il y a un manque de propositions sérieuses auxquelles les Canadiens pourraient se rallier et qui pourraient faire en sorte que les Canadiens soient à nouveau fiers du Parlement.

C'est exactement ce que le NPD a fait quand le député de Toronto—Danforth a demandé au premier ministre de mettre sur pied un comité spécial auquel tous les parlementaires pourraient participer, où nos meilleures idées pourraient être débattues au vu et au su de tous les Canadiens, dans le but d'élaborer la meilleure loi environnementale pour relever le plus grand défi de la génération actuelle.



Je suis perplexe parce que l'un des plus anciens députés néo-démocrates, le député de Winnipeg-Centre, pense différemment de son propre chef. Il dit que le Parti néo-démocrate fédéral pourrait devoir former une sorte de coalition informelle avec les libéraux, au risque de sombrer, selon ses propres termes, dans l'« obscurité politique ». Cette déclaration a été faite par un député néo-démocrate de longue date, l'un des doyens et des membres les plus importants de ce caucus.

Quelle est exactement la position du NPD ici aujourd'hui? Dans le cas de...

**Le vice-président:** Le député de Skeena—Bulkley Valley a la parole.

**M. Nathan Cullen:** Monsieur le Président, la seule chose qui rend les Canadiens perplexes, c'est le fait de ne pas savoir ce que le Parti libéral compte faire exactement quand la Chambre sera appelée à se prononcer sur une motion claire et concise dans le cadre d'un vote libre, honnête et démocratique.

Nous, les néo-démocrates, sommes déterminés à faire de la question des changements climatiques une priorité politique. Tous les membres de notre caucus ont pris la parole pendant la période des questions, les débats à la Chambre et les débats aux comités pour dire que cette mesure législative doit être présentée à nouveau.

C'est le manque de clarté de la part des autres partis de l'opposition qui rend les Canadiens perplexes. Hier, les chefs des autres partis ont dit que, bien qu'ils souscrivent au principe de la motion, ils ne voteraient pas en faveur de cette dernière. Un énorme décalage est créé lorsque les principes ne coïncident pas avec la manière dont on vote, et ce décalage n'est pas supprimé en embrouillant simplement la question.

Nous demandons au gouvernement conservateur de soumettre à nouveau à la Chambre la Loi sur la qualité de l'air et les changements climatiques pour qu'elle fasse l'objet d'un vote libre et honnête, faute de quoi, nous le ferons tomber. J'encourage le député à se joindre à nous.

**L'hon. Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement précédent a légué au Canada l'un des pires dossiers des pays de l'OCDE sur le plan de l'environnement. Au cours des dix dernières années, cela a été attesté dans les rapports des commissaires à l'environnement antérieurs. Le gouvernement précédent n'avait ni plan ni cadre d'action cohérent. Il y avait beaucoup de belles paroles et de confettis, mais pas de mesures concrètes.

Si des pays comme la Chine et l'Inde n'adoptent pas des mesures bientôt, quel en sera l'effet sur l'ensemble des émissions du Canada? J'aimerais savoir ce qu'en pense le député.

**M. Nathan Cullen:** Monsieur le Président, si ma collègue veut parler de l'échec des libéraux en matière de changements climatiques, ce n'est pas moi qui vais la contredire.

Elle a parlé du commissaire à l'environnement, qui a comparu devant le comité hier. Selon lui, il y a eu beaucoup trop de beaux discours et pas suffisamment d'action. Il visait tant les conservateurs que les libéraux. Il condamne les deux partis de manière égale.

Ma collègue semble se plaire à répéter un principe que j'ai entendu de la bouche même de son ministre de l'Environnement. Utiliser l'excuse du fiasco des libéraux est une incitation à l'inaction et à la paresse intellectuelle de la part du gouvernement actuel. Les Canadiens ne toléreront pas cela. Ils veulent des mesures concrètes. Sinon, quiconque est au pouvoir devrait être éjecté et envoyé dans les endroits les plus reculés du pays.

### Travaux des subsides

[Français]

**M. Brian Jean (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de discuter de cet important sujet.

● (1035)

[Traduction]

Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Northumberland—Quinte West.

Je suis et je serai toujours très fier d'être Canadien. Contrairement à ce qu'avance le député du NPD, je crois que nous vivons dans le meilleur pays du monde. J'en suis fier. Je n'ai jamais eu honte de mon pays, ni de mon drapeau.

La motion présentée par le député de Toronto—Danforth remet en question la confiance de la Chambre envers le gouvernement, sur le plan de l'environnement. Permettez-moi de rassurer la Chambre. Le gouvernement est déterminé à obtenir des résultats concrets et à offrir des solutions réelles pour protéger la santé des Canadiens et l'environnement, élément auquel la population, d'un bout à l'autre du pays, accorde tant d'importance.

Il est vrai que les changements climatiques représentent l'une des plus grandes menaces pour notre environnement, notre population et l'avenir de la planète. Cette réalité est plus évidente que jamais; c'est une menace que le gouvernement conservateur et son premier ministre prennent très au sérieux.

Au pays, contrairement aux gouvernements libéraux précédents, nous avons pris de vraies mesures et nous sommes fiers de nos premiers gestes. Avec notre plan « Prendre le virage », nous allons exiger que l'industrie réduise ses émissions de gaz à effet de serre et sa pollution atmosphérique. C'est une première. Pour ce faire, nous appliquerons les cibles obligatoires les plus rigoureuses de toute l'histoire du Canada. J'en suis fier.

En fin de compte, notre stratégie nationale aura pour effet de réduire de 20 p. 100 d'ici 2020 et de 60 à 70 p. 100 d'ici 2050 la production totale de gaz à effet de serre du Canada, en valeur absolue. Il importe de souligner que notre plan est non seulement efficace, mais aussi responsable. Notre plan marque le début d'une nouvelle ère de la responsabilité en matière environnementale au Canada. Notre approche tient compte de l'économie. Elle prévoit des moyens importants pour protéger le niveau de vie des Canadiens, peu importe où ils vivent. Elle va plus loin que tout autre plan pour garantir la mise en oeuvre de mesures concrètes de protection de l'environnement.

En outre, notre gouvernement sait que le Nord canadien est l'une des régions qui subiront les changements climatiques les plus importants. Nous avons prévu plus de 80 millions de dollars pour la recherche scientifique sur les moyens d'aider le Nord à s'adapter aux changements climatiques. Je me suis rendu compte sur place de ces changements, et je peux assurer les Canadiens qu'ils sont bel et bien en train de se produire. Voilà qui sera très utile pour le reste du monde également parce que l'attitude canadienne que nous partageons consiste à prendre notre part de responsabilités dans le monde. Nous allons aider le reste du monde à comprendre comment l'humanité devra s'adapter à la nouvelle réalité qui l'attend.

*Travaux des subsides*

Cependant, nous admettons que la bataille pour faire progresser le Canada est loin d'être gagnée. Nous sommes au pouvoir depuis deux ans, et on nous coupe l'herbe sous le pied. Treize années de complaisance et de mauvaise gestion par les gouvernements libéraux successifs ont laissé l'environnement au Canada en piteux état, ont fait reculer le pays et ont causé beaucoup de tort à sa réputation sur la scène internationale. Le gouvernement libéral précédent nous a légué un énorme gâchis. Son enchevêtrement hétéroclite de programmes environnementaux n'a pratiquement rien fait pour réduire au minimum le bilan carbone du Canada.

À la fin de 2005, les émissions avaient augmenté au point d'être 33 p. 100 plus élevées que les objectifs fixés dans le Protocole de Kyoto. L'un des problèmes les plus difficiles qui se soient présentés à nous a été de trouver un moyen d'atteindre les objectifs de 2012 malgré la situation dans laquelle les libéraux avaient laissé le Canada.

Si le gouvernement libéral ne nous avait pas placés dans une position aussi précaire, nous aurions été capables de respecter l'échéance de 2012. Malheureusement, nous avons dû subir les conséquences de 10 années d'inaction. Cette question a maintes fois été débattue devant la Chambre. Tous les partis sont d'accord. Des députés du Parti libéral, y compris le chef lui-même, admettent qu'ils sont restés les bras croisés.

Notre position sur ce sujet est très clairement énoncée dans le discours du Trône qui a été soumis à un vote à la Chambre. Je suis content de voir que le Parti libéral appuie nos politiques environnementales et je tiens à remercier une fois de plus les libéraux de l'appui soutenu qu'ils ont apporté au gouvernement tout au long du processus budgétaire.

Ils ont appuyé le discours du Trône, le mini-budget et, maintenant — je suis fier de pouvoir le dire —, le budget. Tous ces documents prévoient d'excellentes mesures d'assainissement de l'environnement. Visiblement, les libéraux appuient notre gouvernement, la position responsable que nous avons adoptée et notre façon réaliste d'aborder la protection de l'environnement. Encore une fois, merci aux députés libéraux.

J'aimerais par ailleurs parler du projet de loi C-30, dont il est également fait mention dans la motion à l'étude aujourd'hui. Le Parti conservateur a participé de bonne foi à l'étude de ce projet de loi en comité en vue d'améliorer la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Je le sais pertinemment, car j'étais présent. J'ai assisté à toutes les réunions du comité et j'ai pu observer ce qui s'y passait. Tous les membres conservateurs du comité ont travaillé sérieusement et de bonne foi pour essayer d'en arriver à des résultats vraiment positifs pour les Canadiens.

• (1040)

Notre gouvernement a à coeur d'améliorer l'environnement pour le compte de tous les Canadiens. Cela suppose notamment l'imposition de cibles concrètes et réalistes au secteur industriel afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air que nous respirons et la santé des Canadiens.

En comité, l'an dernier, le gouvernement a appuyé des amendements proposés par tous les partis, même le nôtre, en vue d'améliorer et de renforcer la loi canadienne sur la lutte contre la pollution atmosphérique. Nous y avons travaillé dans un esprit de collaboration ou, à tout le moins, nous avons tenté de le faire. Contrairement aux autres partis, nous avons exclu la dimension politique lors de ces travaux. Malheureusement, nos efforts ont, dans la plupart des cas, été bloqués par les libéraux et les bloquistes.

Nous avons proposé un amendement sensé en vue d'établir des normes d'émission rigoureuses pour les véhicules automobiles, normes tenant compte du marché nord-américain, marché intégré dans lequel nous vivons, et que pourrait appuyer le mouvement ouvrier. Comment les libéraux ont-ils réagi? Ils ont voté contre l'amendement et ils ont délibérément fait de la basse politique partisane en proposant l'imposition de normes que le secteur industriel aurait été tout simplement incapable de respecter, à moins que l'industrie ontarienne de l'automobile n'ait cessé toute activité.

Les libéraux ont également fait de la politiciaille en insérant certains des objectifs de Kyoto dans le projet de loi sans avoir un plan réaliste pour les atteindre. Il était difficile pour les Canadiens de croire, il y a cinq ans, que les libéraux avaient déjà mis en place un plan en vue d'atteindre les objectifs de Kyoto, et c'est encore plus difficile aujourd'hui. Comme l'a dit le député libéral de Halton:

Hier lors d'une allocution, j'ai entendu [le premier ministre] déclarer d'une part que des mesures doivent être prises, mais qu'il était d'autre part « fantaisiste » de croire que les objectifs du protocole pouvaient être atteints.

A-t-il raison? Techniquement, oui. Nous accusons un tel retard à combler par rapport aux objectifs du protocole que de mettre ces derniers en oeuvre, dans les délais prévus par le protocole, plongerait le pays dans une grave crise.

Au moment où les libéraux étaient au pouvoir, il était bien sûr facile pour eux de promettre la lune en sachant très bien qu'ils ne tiendraient pas parole. Nous savons comment ils ont gouverné le pays, et les Canadiens ne veulent certainement pas en revenir là. Il est encore plus facile pour les libéraux, maintenant qu'ils ne sont plus au pouvoir, de dire aux Canadiens qu'ils veulent atteindre les objectifs de réduction des émissions fixés au sommet de Kyoto.

L'opposition a également fait disparaître certaines parties de la Loi sur la qualité de l'air, le projet de loi C-30. Nous avons dit à nos collègues de l'opposition qu'ils ne devaient pas jouer avec la santé des enfants ni avec la santé et la qualité de la vie des Canadiens, des personnes âgées et de ceux qui souffrent de maladies respiratoires. Qu'ont-ils fait? Ils ont fait disparaître ces importantes dispositions de la Loi sur la qualité de l'air. Les députés de l'opposition devraient avoir honte.

Qu'est-ce que les Canadiens ont perdu par suite de cet empressement des libéraux à sabrer dans la Loi sur la qualité de l'air, sous la direction de leur porte-parole en matière d'environnement, le député d'Ottawa-Sud? Les Canadiens devraient savoir que l'opposition a annulé bon nombre de nouveaux règlements qui auraient permis de mieux protéger la santé des Canadiens ainsi que notre environnement. Nous avons par exemple perdu l'imposition de normes nationales obligatoires au chapitre de la qualité de l'air, la publication obligatoire de rapports annuels portant sur la réalisation des objectifs visés par ces normes et sur l'efficacité des mesures prises, la chance de pouvoir compter sur plus de recherches et sur un contrôle plus serré des polluants atmosphériques ainsi que la chance d'obtenir des règles plus sévères qui exigent la conformité à la réglementation sur la qualité de l'air. L'opposition devrait avoir honte.

*Travaux des subsides*

Le gouvernement a présenté un nouveau document définissant en 15 pages seulement le pouvoir de réglementation à l'égard de la protection de la santé des Canadiens et de l'environnement, et l'opposition l'a aussitôt rejeté. Qu'est-ce que les libéraux ont ajouté? Ils ont ajouté des dispositions en vue de retarder toute intervention en mettant en oeuvre un nouveau processus de consultation d'une durée de six mois sur la création d'une nouvelle banque d'investissement avant que nous puissions adopter une nouvelle réglementation sévère pour l'industrie. C'était une tactique dilatoire. Ils ont ajouté des exigences complexes et irréalistes qui ne faciliteraient pas, mais qui compliqueraient la tâche au gouvernement relativement à la mise en oeuvre de mesures sur la pollution de l'air.

Et ce n'est pas tout, les libéraux ont inséré une disposition qui ouvrirait la porte à l'ingérence politique au chapitre des normes de qualité de l'air. Par exemple, les libéraux permettaient au ministre de l'Environnement de dispenser « les régions économiquement défavorisées » de se conformer aux normes de qualité de l'air pendant trois ans. Voudraient-ils ainsi acheter des votes? Ont-ils inséré cette disposition afin de dispenser des normes de qualité de l'air certaines régions du pays qui votent traditionnellement pour les libéraux, tout en punissant d'autres régions qui ne sont pas libérales? Nous ne savons pas ce qu'ils avaient en tête, mais ils faisaient fausse route.

Les libéraux ont fait insérer dans le projet de loi le plan du chef libéral concernant la taxe sur le carbone, un plan qui ne réduirait aucunement les émissions de gaz à effet de serre. La santé et la prospérité des Canadiens dépendent de la qualité de l'air que nous respirons, de notre qualité de vie. L'intégrité de notre environnement est indissociable de cela. Il est clair que les députés conservateurs étaient les seuls à vouloir faire passer l'environnement avant la politique.

• (1045)

Quoi qu'il en soit, il reste encore de l'espoir. Le gouvernement s'est engagé à ramener les dispositions du projet de loi C-30 que tous les partis ont appuyées. Contrairement aux libéraux, le gouvernement est sérieux lorsqu'il parle de s'attaquer aux changements climatiques et à protéger l'air que nous respirons au nom de la santé des Canadiens. Nos gestes parlent d'eux-mêmes. Nous faisons ce qu'il faut faire. Les députés libéraux et néo-démocrates n'ont pas de leçons à nous donner, car ils sont incapables de faire ce qu'il faut pour les Canadiens.

**M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai une brève observation à faire et une question directe à poser au secrétaire parlementaire à propos de la motion d'aujourd'hui.

J'aimerais rappeler aux députés de la Chambre une citation du chef de l'opposition de l'époque, qui est maintenant le premier ministre. Il a affirmé ce qui suit:

Ce qui est devenu évident, c'est que le Bloc québécois et le NPD tenteront d'épater la galerie, mais c'est à nous [...] qu'il revient de décider si le moment est venu de tenir des élections.

Il a également dit qu'à son avis, les Canadiens croyaient que ce n'était pas le bon moment.

Le secrétaire parlementaire nous dit-il maintenant que le premier ministre désire la tenue d'élections? Si c'est le cas, pourquoi ne va-t-il pas voir la Gouverneure générale pour déclencher des élections?

**M. Brian Jean:** N'est-ce pas typique du Parti libéral, monsieur le Président? Nous parlons de choses aussi cruciales que la qualité de vie des Canadiens, le futur de notre pays et du monde, et le Parti libéral ne songe qu'à se faire du capital politique.

Voilà pourquoi les Canadiens ne respectent plus ce parti. Voilà pourquoi ils veulent que le gouvernement conservateur dirige le pays et qu'il assainisse l'air et l'eau afin d'améliorer la qualité de vie des Canadiens.

J'aimerais vous faire part d'une citation:

Les cinq dernières années de compressions ont évidemment eu des répercussions sur la capacité scientifique du gouvernement fédéral.

Cette citation provient de l'édition du *Toronto Star* du 9 octobre 1999. Ces propos sont ceux du député lui-même.

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD):** Monsieur le Président, ma question à l'intention du secrétaire parlementaire porte sur le secteur automobile.

Le ministre et le gouvernement ont sabré dans le Programme de remise écoAUTO. Il s'agissait d'un programme d'encouragement doté de 116 millions de dollars, programme désastreux qui n'a pas eu d'influence bénéfique sur l'achat de véhicules.

Nous assistons actuellement à une transition dans le secteur automobile, transition qui offre la possibilité de technologies plus vertes. En même temps qu'il supprime les 116 millions de dollars, le gouvernement laisse en place la taxe de 50 millions de dollars pour les entreprises. Il lance un nouveau programme doté de 50 millions de dollars par année, mais, en fin de compte, il prive le secteur automobile de 8 millions de dollars par année et il laisse la taxe de 50 millions de dollars en place.

Qu'est-ce que le gouvernement se prépare à faire, étant donné que les États-Unis vont instituer des garanties de prêts et une série d'autres initiatives pour mettre la main sur la nouvelle industrie des véhicules écologiques? Le fait est que, comme nous l'avons démontré, le gouvernement opère en réalité une réduction de 116 millions de dollars, somme que le ministre des Finances n'a pas transférée à d'autres initiatives. Tout ce qu'il a fait, c'est de présenter un programme quinquennal doté de 250 millions de dollars, qui, encore une fois, sera financé par une taxe imposée au secteur.

**M. Brian Jean:** Je n'ai pas pu suivre toute cette envolée lyrique, monsieur le Président.

Parlons toutefois de ce que quelqu'un a dit au sujet du projet de loi que le NPD a proposé. Mark Nantais, président de l'Association canadienne des constructeurs de véhicules, a fait le commentaire suivant à propos du projet de loi:

Ce [projet de loi révisé] pourrait finir par avoir des conséquences néfastes du point de vue du roulement du parc automobile et de la capacité des gens d'acheter ces véhicules.

C'est un fait que, de temps en temps, le NPD sort des idées bizarres qui sont tout simplement impossibles à mettre en pratique. Nous savons cela.

Parlons toutefois de certaines des choses positives qui arrivent. Nous avons mis en place le programme écoAuto, qui est un bon programme s'échelonnant sur deux ans. Il fonctionne bien. Il permet de sensibiliser les Canadiens à ce qui est important. Nous faisons ce qui est important pour le parc automobile et ce qui est important pour les Canadiens. Nous prenons des mesures positives.

Le programme de remise a aidé les consommateurs à se familiariser avec les modèles éconergétiques. En fait, l'industrie a même mis sur le marché de nouveaux modèles éconergétiques.

*Travaux des subsides*

Je peux aussi mentionner certaines des mesures que nous prenons. Nous avons investi 33 milliards de dollars, un investissement sans précédent, dans des secteurs comme le transport en commun et l'assainissement des eaux. Dans notre dernier budget, qui nous a valu l'appui des libéraux et je les en remercie, les investissements dans l'infrastructure comprennent 500 millions de dollars pour des investissements dans l'infrastructure du transport en commun, 250 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer les activités de recherche et de développement liées à la conception de véhicules plus éconergétique, 63 millions de dollars sur les deux prochaines années pour chercher des façons de nous débarrasser des vieux véhicules polluants et 13 millions de dollars sur deux ans pour accélérer l'accès aux carburants renouvelables pour les voitures et les camions.

Nous faisons ce qu'il faut pour les Canadiens afin qu'ils puissent jouir d'une meilleure qualité de vie, d'un air plus pur et d'un environnement plus sain.

• (1050)

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Monsieur le Président, comme les députés le savent, la communauté internationale s'est réunie en Indonésie à l'occasion de la 13<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en décembre dernier. Cette rencontre était une étape importante dans le processus international continu, mené sous l'égide des Nations Unies, pour lutter contre les changements climatiques. La rencontre en Indonésie constituait aussi une autre occasion pour le Canada de prouver son leadership au niveau international dans ce dossier.

Depuis le tout début des discussions, la position du Canada est qu'il faut se doter d'un cadre international efficace et exécutoire, qui entraînera une réduction véritable des gaz à effet de serre. Pour atteindre cet objectif, il faut que tous les grands émetteurs, comme par exemple la Chine et l'Inde, participent à cet effort. La communauté internationale s'est rapprochée de cet objectif en Indonésie.

Notre gouvernement est fier de la position fondée sur des principes que nous avons adoptée. Maintenant que les États-Unis ont adhéré au cadre, on peut dire que la conférence a permis de faire des progrès. Nous considérons que c'est là une première étape importante.

Cela dit, il ne fait aucun doute que les deux prochaines années vont représenter un défi, puisque des négociations longues et ardues vont se tenir. Le Canada a hâte de s'attaquer à ce défi et de travailler avec ses partenaires internationaux à l'élaboration d'une solution mondiale dans la lutte contre les changements climatiques.

Les changements climatiques sont un problème mondial qui nécessite une solution mondiale. L'entente conclue en Indonésie reflète cette réalité. Soyons clair. Le Canada s'est engagé à participer au processus des Nations Unies. Nous avons pris l'engagement d'adhérer à un cadre international qui repose sur la science. Nous sommes résolus à agir aux termes de notre plan « Prendre le virage ». Contrairement au Parti libéral, qui n'a rien fait durant 13 années, nous agissons.

Prenons quelques instants afin de voir comment s'est comporté le chef libéral à Bali. Il a dit qu'il ne critiquerait jamais le gouvernement canadien lorsqu'il est à l'étranger. Pourtant, il l'a fait à plusieurs occasions. Le chef libéral s'est rendu à Bali avec l'intention de miner et de saboter les efforts du gouvernement à une conférence internationale. C'est un comportement honteux.

Le Canada est conscient que la menace générale posée par les changements climatiques exige une solution mondiale. Les travaux scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ou GIEC, nous enseignent qu'il faut mettre un frein à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, et ensuite les réduire de façon sensible au cours des 50 prochaines années, si nous voulons éviter des conséquences dramatiques. Notre gouvernement appuie les conclusions du GIEC, qui est le plus important noyau de scientifiques au monde, en matière de changements climatiques. Les données scientifiques sont claires. La communauté internationale doit prendre des mesures immédiates face aux changements climatiques.

Le gouvernement agit, et a présenté son plan national intitulé « Prendre le virage: un plan d'action pour réduire les gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique ». Ce plan nous permettra de continuer d'obtenir des résultats environnementaux réalistes et réalisables. Il prévoit de nombreuses mesures ici au Canada ainsi qu'un leadership permanent sur la scène internationale.

Notre programme comprend: une réduction absolue de 20 p. 100 des gaz à effet de serre d'ici 2020; une réduction supplémentaire de 60 à 70 p. 100 d'ici 2050; un marché du carbone national; une stratégie exhaustive pour l'Arctique, qui comprend une station de recherche de classe mondiale dans l'Arctique; une réglementation nationale en matière de pollution atmosphérique; un plan d'action sur la qualité de l'eau pour protéger nos rivières, nos lacs et nos océans; et une application plus stricte des lois, qui obligera les pollueurs à rendre des comptes.

Pendant la dernière année, le Canada a été à l'avant-garde de la lutte internationale contre les changements climatiques, comme l'illustre le leadership dont a fait preuve le premier ministre au G8, à l'APEC et aux Nations Unies.

Le Canada est également fier d'avoir joué un rôle d'avant-garde dans le succès historique obtenu lors de la conférence du protocole de Montréal, où plus de 190 pays ont accepté d'éliminer les substances qui nuisent à la couche d'ozone et qui contribuent aux changements climatiques.

Le Canada continuera de jouer un rôle important dans le processus de négociation. Plus précisément, le Canada continue d'insister sur le fait qu'une entente sur les changements climatiques qui entrera en vigueur après 2012 doit comprendre: une date cible pour la stabilisation des émissions et des objectifs de réduction mondiale des émissions d'ici 2050; l'engagement ferme et l'action concrète de tous les grands émetteurs; la prise en compte des circonstances propres à chaque pays, de manière à ne pas lui imposer un fardeau indu qui nuirait à sa croissance; l'adoption d'une approche sectorielle dans certains cas, là où les pays s'entendent sur des cibles précises pour la réduction des émissions des industries présentes dans le monde entier, comme le béton et les engrais; l'élimination des obstacles commerciaux aux technologies vertes pour stimuler la demande pour celles-ci; l'établissement d'un prix clair pour le carbone à pour appuyer l'utilisation des mécanismes du marché; un mécanisme offrant des crédits pour toute réduction des émissions liée à la réduction de la déforestation, puisque plus de 20 p. 100 des émissions mondiales découlent de la déforestation; et la reconnaissance de la nécessité de s'adapter au réchauffement qui, selon les scientifiques, aura lieu, peu importe les mesures prises dans l'immédiat.

•(1055)

Le gouvernement n'induirait pas la communauté internationale en erreur comme l'ont fait les libéraux durant 13 ans. Lorsque les libéraux ont signé l'accord de Kyoto, ils n'avaient aucune idée de ce que cela coûterait aux consommateurs canadiens, ni des répercussions sur l'économie du Canada. Ils ont griffonné un chiffre à l'endos d'une serviette de table pour damer le pion aux Américains et, aujourd'hui, nous constatons que nous dépassons nos objectifs de Kyoto de 35 p. 100.

Je suis tout à fait d'accord avec la chroniqueuse du *Toronto Star*, Chantal Hébert, qui déclare:

Parmi les chefs de l'opposition, seul [le chef libéral], qui a fait partie du gouvernement durant une décennie, peut s'attendre à devoir rendre des comptes au sujet du grave retard du Canada par rapport au processus de Kyoto.

Les libéraux n'avaient nullement l'intention de respecter les objectifs de Kyoto. Ils étaient plutôt disposés à dépenser des milliards de dollars dûment gagnés par les contribuables pour acheter des droits d'émission de gaz à effet de serre de la Russie. Les députés n'ont pas à me croire sur parole. Voyons ce qu'avaient à dire d'anciennes ministres libérales de l'Environnement.

L'ancienne ministre de l'Environnement libérale, Christine Stewart, déclarait: « [...] le ministre des Finances n'a jamais réussi à trouver de l'argent pour Kyoto, ce qui m'a terriblement déçue. »

Dans le même article, on ajoute ce qui suit:

Mme Stewart déclare aujourd'hui que le premier ministre Jean Chrétien ne comprenait pas la question de l'environnement. Elle déclare également que le ministre des Ressources naturelles [le député de Wascana] l'avait accompagnée pour « rassurer » l'industrie pétrolière canadienne en raison de la très forte « réaction négative » que suscitait l'accord de Kyoto.

Voyons maintenant ce qu'avait à dire l'ancienne ministre libérale de l'Environnement, Sheila Copps:

Lorsque [Chrétien] a accepté l'accord de Kyoto, je me souviens très bien qu'il a communiqué avec moi avant de se rendre en Afrique du Sud puisqu'il était aux prises avec de très fortes réactions négatives de la bureaucratie, du ministère des Finances, de l'ancien ministre des Finances [...] et de tous ceux qui étaient liés au domaine des ressources naturelles [...] y compris [le député de Wascana] et Anne McLellan. [Ils] étaient très farouchement contre l'accord de Kyoto.

Et plus loin, Sheila Copps ajoute:

Nous avons brûlé des milliers de livres de documents contenant des notes d'information du ministère des Ressources naturelles et du ministère des Finances nous expliquant pourquoi nous ne pouvions rien faire parce que nous nous trouvions devant la possibilité d'un désastre économique.

Pourtant, durant toutes ces années, le Canada a trompé la communauté internationale. Les libéraux ont fait beaucoup de beaux discours, mais n'ont jamais agi. Seul le chef libéral peut en être tenu responsable.

Il faut dire que notre gouvernement ne peut assumer la responsabilité de l'inaction et des erreurs des 13 dernières années sous la gouverne des libéraux. Cependant, les Canadiens peuvent s'attendre à ce que nous agissions en nettoyant le gâchis laissé par les libéraux. C'est la raison pour laquelle nous prenons des mesures énergiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et combattre le réchauffement climatique au Canada.

Pour ce qui est de ne pas avoir respecté des ententes internationales, ce sont les libéraux et eux seuls qui ont connu l'échec. Contrairement aux libéraux, nous agissons concrètement à l'échelle internationale.

*Déclarations de députés*

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LA MÉDAILLE DE LA BRAVOURE

**M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Essex, PCC):** Monsieur le Président, vendredi dernier, j'ai eu le privilège d'assister, à Rideau Hall, à une cérémonie au cours de laquelle la très honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada, a remis la Médaille de la bravoure à l'agent Ryan George Hutchison, un électeur de ma circonscription, et à M. Robin Mole.

Le 21 août 2005, l'agent Ryan Hutchison et l'ambulancier paramédical Robin Mole ont prêté secours à deux jeunes filles qui étaient sur le point de se noyer dans le lac Érié, à Leamington, en Ontario. Incapables de revenir à la nage en raison des puissantes vagues, les deux victimes, âgées de 11 et 13 ans, se débattaient pour maintenir la tête hors de l'eau à quelque 10 mètres du rivage.

Appelés sur les lieux, l'agent Hutchison et M. Mole ont saisi une bouée de sauvetage et ont plongé dans l'eau pour rejoindre les jeunes filles. Nageant à contre-courant, ils sont parvenus à les ramener au bord où des gens les attendaient pour les tirer hors de l'eau. Cependant, les fortes vagues se sont abattues sur l'agent Hutchison, le submergeant à plusieurs reprises. Il a finalement été secouru par les équipes d'intervention d'urgence arrivées entre-temps sur les lieux.

Les citoyens de la circonscription de Chatham-Kent—Essex sont très fiers des actes de bravoure de l'agent Ryan George Hutchison et de M. Robin Mole.

\* \* \*

### LES FEMMES AUTOCHTONES

**M. Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Lib.):** Monsieur le Président, cette fin de semaine, nous célébrerons la Journée internationale de la femme et je crois que c'est l'occasion d'attirer l'attention sur une véritable injustice commise par le gouvernement.

En septembre dernier, après plus de 20 ans de lutte, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones a franchi le dernier obstacle quand elle a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies. Même si la déclaration a été adoptée par 144 voix contre 4, le Canada fait honteusement partie des quatre pays qui ont voté contre la déclaration. Ce n'est pas à son honneur.

Le refus du gouvernement conservateur d'appuyer la déclaration des Nations Unies témoigne d'un mépris flagrant pour le combat livré par les femmes autochtones du Canada pour accéder à l'égalité. Les femmes autochtones du Canada méritent mieux, surtout durant la semaine pendant laquelle le monde célèbre la Journée internationale de la femme.

Cela ne devrait pas être remis en question. Les droits des femmes autochtones sont également des droits de la personne, et ils devraient être respectés.

*Déclarations de députés*

•(1100)

[Français]

**LE GALA EXCELLENCE AU FÉMININ**

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, en prélude à la Journée internationale de la femme, l'AFÉAS Centre-du-Québec tenait hier, à Drummondville, son premier gala Excellence au féminin, qui met en lumière les femmes de notre région en affaires, en politique, en éducation, en santé et pour la famille.

Dans la catégorie « Affaires », le prix a été remis à Louise Boisclair, de Saint-Léonard-d'Aston. Du côté de la politique, le prix a été décerné à Francine Auger, de Victoriaville. Parmi les finalistes du volet éducation, Francine Lafond, de Saint-Wenceslas, a mérité le prix.

En ce qui a trait à la santé, les honneurs sont revenus à Micheline Côté, de Saint-Grégoire, pour son implication au sein du Centre de santé et de services sociaux de Bécancour—Nicolet-Yamaska. Finalement, dans la catégorie « Famille », Johanne Latreille, de Victoriaville s'est distinguée.

Enfin, le premier grand Prix Excellence au féminin a été attribué à Francine Ruest-Jutras, mairesse de Drummondville.

À la veille de la Journée internationale de la femme, je suis particulièrement heureuse de leur témoigner toute mon admiration. Félicitations à toutes.

\* \* \*

[Traduction]

**LA CONDITION FÉMININE**

**Mme Penny Priddy (Surrey-Nord, NPD):** Monsieur le Président, nous célébrons demain la Journée internationale de la femme. Nous célébrons le courage et la résilience des femmes qui ont lutté pendant plus d'un siècle pour l'égalité des chances. Nous célébrons les femmes dont les travaux sont bien connus et celles dont nous avons oublié le nom, mais dont l'esprit et les réalisations subsistent toujours.

Malheureusement, beaucoup de femmes n'ont rien à célébrer lors de la Journée internationale de la femme: celle qui dort sur le pas d'une porte parce qu'il n'y a pas de stratégie nationale sur le logement; celle qui est à la banque d'alimentation et dont la fille lui dit, en tirant sur sa manche: « Maman, je vais essayer de ne pas trop manger »; celle dont le salaire équivaut à 70 p. 100 de celui de ses collègues masculins parce qu'il n'y a aucun plan sur l'équité salariale; celle qui ne peut pas profiter de services sûrs de garde d'enfants parce qu'il n'y a pas de programme national de garderies.

Je demeure toutefois optimiste, car je sais que les femmes du Canada et du monde font preuve d'un courage et d'une résilience sans borne. Elles continueront de travailler, de militer et de promouvoir les objectifs et les rêves d'égalité, d'équité et de justice pour toutes les femmes.

\* \* \*

**LES PONTIACS DE BONNYVILLE**

**M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à un groupe de jeunes hommes qui, tous les soirs, enfilent leurs patins et donnent le meilleur d'eux-mêmes pour atteindre un seul et même objectif. Hunter, le commentateur de Kool FM, nomme ces joueurs venus d'un peu partout sans oublier les talents locaux, comme Isley et Cadrin.

Après 62 matchs et des mois de déplacement, l'équipe est maintenant prête, grâce à la détermination des joueurs, y compris Jensen et Gerhardt, et à l'excellent travail de l'entraîneur Mercier et du personnel d'entraînement. Les Pontiacs de Bonnyville sont prêts à décrocher le championnat de l'AJHL.

Dans leur quête pour la gloire, les Pontiacs de Bonnyville ne font pas que divertir une petite localité rurale. Ils sont une source d'inspiration et ils bercent les rêves des parents comme des enfants.

Cette année, leur rêve est à leur portée. Grâce au talent de marqueur d'Easton et au gardien Chenard, Sherwood Park est déjà derrière eux. Peu importe si la route vers la coupe les mène à Fort McMurray ou à Camrose, car c'est bel et bien l'année des Pontiacs.

\* \* \*

[Français]

**LA CONDITION FÉMININE**

**L'hon. John Godfrey (Don Valley-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, nous célébrons cette semaine la Journée internationale de la femme. Pour cette raison, il est important de souligner l'importance des femmes au sein de notre société et des enjeux qui les touchent.

Si la contribution des femmes à la vie sociale, économique, culturelle et communautaire de notre pays est indéniable, il faut aussi reconnaître que celles-ci ont dû faire face à de nombreux défis et obstacles au cours de l'histoire. N'oublions pas que les femmes se battent encore pour pouvoir jouir d'équité, de respect et d'égalité.

Cette Journée internationale de la femme nous rappelle que nous devons non seulement faire encore plus pour celles-ci sur le plan du financement, mais aussi reconnaître les sacrifices de nos mères, de nos sœurs, de nos filles et de nos épouses. Je demande à mes collègues de se joindre à moi pour demander au gouvernement de faire des femmes une priorité afin que le Canada soit véritablement un pays du XXI<sup>e</sup> siècle.

\* \* \*

•(1105)

**LA CONDITION FÉMININE**

**M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC):** Monsieur le Président, aujourd'hui, j'aimerais rendre hommage à des gens de ma circonscription. Ce sont des personnes de grand dévouement. Je parle de toutes les ambulancières, policières, pompières et militaires de mon beau coin de pays.

Je remercie toutes les ambulancières de ma circonscription puisqu'elles sont toujours à l'appel pour répondre aux besoins de la population. Je remercie toutes les policières qui, en faisant du travail communautaire dans nos écoles auprès de nos jeunes et en risquant leur vie à affronter des criminels, répondent toujours à l'appel et permettent à tous les citoyens de se sentir en sécurité. Je remercie toutes nos pompières qui risquent leur vie pour sauver celle de personnes en détresse et je remercie toutes les militaires canadiennes qui se dévouent pour notre pays au péril de leur vie.

Le 25 mai prochain, je serai fier de vous témoigner une reconnaissance particulière. Pour souligner cet événement, je vous invite toutes à venir festoyer avec vos familles dans Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière. Nous espérons vous accueillir en grand nombre. Félicitations, encore une fois, pour votre beau travail!

\* \* \*

#### MATHIEU ÉMOND

**M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ):** Monsieur le Président, les députés du Bloc québécois et moi-même avons été peinés d'apprendre la mort de Mathieu Émond, un pompier de la ville de Varennes, qui a perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions le 4 mars dernier. M. Émond a fait preuve d'un courage et d'un dévouement exemplaires en voulant venir à bout d'un incendie.

Cette tragédie nous rappelle qu'il est de notre devoir de garder constamment à l'esprit à quel point les pompiers exercent un métier dangereux, mais ô combien essentiel pour la société. De façon courageuse, ils mettent quotidiennement leur vie en danger pour en sauver d'autres. Nous leur devons le plus grand respect pour ces actes de bravoure qu'ils posent chaque jour sans aucune hésitation.

Je tiens à offrir mes plus profondes condoléances à sa conjointe Mme Sarah Larochelle, à sa petite fille, à sa famille ainsi qu'à tous ceux et celles qui l'aimaient et qui se retrouvent dans le deuil. Je veux aussi rendre hommage à cet homme, qui a fait le sacrifice de sa vie en servant la communauté. C'est là un geste de dévouement complet qui commande la plus haute considération et qui mérite la reconnaissance de tous.

\* \* \*

[Traduction]

#### LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**M. Deepak Obhrai (Calgary-Est, PCC):** Monsieur le Président, comme les députés le savent, les Amériques figurent dans les grandes priorités du gouvernement au chapitre de la politique étrangère.

Nous sommes toujours préoccupés par la récente montée des tensions dans la région des Andes. Nous prions nos partenaires andins de tenir un dialogue constructif visant à régler ces tensions et de collaborer pour renforcer la stabilité régionale et combattre le terrorisme.

Le Canada a manifesté son engagement renouvelé à l'endroit de l'hémisphère par une intervention diplomatique active, cette semaine, lors de l'assemblée extraordinaire du Conseil permanent de l'Organisation des États américains, qui a abouti à une déclaration unanime sur la crise.

Nous continuerons de promouvoir le respect mutuel et la réconciliation entre les partenaires de l'hémisphère dans la foulée des récents événements et nous soutiendrons les efforts pour instaurer une paix durable qui incarne nos valeurs communes que sont la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la règle de droit.

\* \* \*

#### LES DROITS DE LA PERSONNE

**L'hon. Irwin Cotler (Mont-Royal, Lib.):** Monsieur le Président, hier, j'ai parlé à la Chambre des dangers du terrorisme antisémite, le ciblage des Juifs parce qu'ils sont des Juifs. L'ironie tragique de la chose, c'est qu'au même moment, une attaque terroriste meurtrière se déroulait dans une école juive de Jérusalem. Nous n'aurions pas pu imaginer non plus que, dans une déclaration obscène, le Hamas allait

#### Déclarations de députés

donner son assentiment à cet attentat terroriste et en réclamer d'autres, tandis que des milliers de personnes célébraient dans les rues. Cela m'a rappelé les propos de Fouad Ajami, un universitaire du Moyen-Orient. Peu après le massacre de la Pâque, un autre attentat terroriste antisémite, il a écrit:

[Le kamikaze] n'est pas descendu du ciel: il était directement issu de la culture de l'incitation [...] il était un produit de la culture qui l'entourait — la jubilation qui salue ces actes de terrorisme brutaux, le culte qui entoure les martyrs et leur famille.

Cette culture de la haine doit disparaître. Cette incitation doit cesser. Ce sont cette haine et cette incitation sanctionnées par le Hamas qui sont à l'origine des roquettes dirigées contre les Juifs à Sderot et à Ashqelon et des attentats terroristes perpétrés à Jérusalem. Nous avons besoin d'une culture de la paix, pas d'une culture de la haine.

\* \* \*

#### LES JEUX D'HIVER DE L'ARCTIQUE

**L'hon. Jim Abbott (Kootenay—Columbia, PCC):** Monsieur le Président, je rends aujourd'hui hommage aux athlètes participant aux Jeux d'hiver de l'Arctique, qui seront ouverts par le premier ministre et la secrétaire d'État aux Sports le dimanche 9 mars, à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest. C'est un événement extraordinaire, qui rassemblera des athlètes venant des pays et des régions circumpolaires, qui s'affronteront dans différentes disciplines sportives et célébreront leurs valeurs culturelles.

Le budget de 2008 prévoit un investissement annuel récurrent de 164 millions de dollars pour encourager la pratique active des sports et l'excellence dans ce domaine, depuis le terrain de jeu jusqu'au podium.

Pendant des années, le Parti libéral a fait comme si les sports n'existaient pas. Aujourd'hui, nous nous félicitons de voir que les libéraux ont décidé d'exprimer leur confiance au gouvernement en permettant l'adoption du budget à la Chambre des communes. Le gouvernement s'attache à raviver le sentiment de fierté pour nos athlètes et pour les sports canadiens en général.

Je félicite et remercie les entraîneurs, officiels, organisateurs, bénévoles et parents qui, par milliers, ont soutenu les athlètes pendant des années, en vue de cette compétition. Bonne chance à tous nos athlètes.

\* \* \*

●(1110)

#### LE SECTEUR DE L'AUTOMOBILE

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD):** Monsieur le Président, je prends de nouveau la parole aujourd'hui pour demander à la Chambre d'élaborer une politique nationale sur l'automobile. Le gouvernement conservateur, appuyé par les libéraux, continue de mener le secteur de l'automobile dans la mauvaise direction, ce qui coûte des emplois aux travailleurs canadiens.

Le budget de 2008 en particulier impose davantage ce secteur et élimine le financement destiné à la nouvelle technologie et à des programmes qui pourraient créer des emplois verts durables.

Pourquoi le gouvernement maintient-il des politiques commerciales en vertu desquelles il nous est impossible d'exporter les véhicules que nous produisons vers d'autres marchés en raison des barrières tarifaires et non tarifaires imposées aux Canadiens?

*Déclarations de députés*

Je demande aux libéraux de prendre parti et de mettre un terme à cette désastreuse politique pour le secteur automobile. Le ministre du Commerce international était un libéral avant de changer d'allégeance politique. Il avait déclaré que les conservateurs allaient détruire l'industrie automobile. Il avait raison, et c'est ce qu'il fait en ce moment même avec ses collègues.

\* \* \*

**LA CONDITION FÉMININE**

**M. Omar Alghabra (Mississauga—Erindale, Lib.):** Monsieur le Président, les femmes du monde entier célébreront plus tard cette semaine la Journée internationale de la femme qui a pour thème cette année « Des femmes fortes font la force du monde ».

Nous nous souviendrons à cette occasion d'Emily Murphy, de Nellie McClung, d'Henrietta Muir Edwards, de Louise McKinney et d'Irene Parlby, ces pionnières canadiennes dont la farouche détermination est venue à bout des préjugés du temps et a conduit à la reconnaissance des femmes en tant que personnes au Canada.

C'est également l'occasion de se rappeler qu'il reste encore fort à faire. Rappelons que les Canadiennes ne gagnent encore que 71¢ pour chaque dollar que gagnent leurs collègues masculins, que le gouvernement conservateur a annulé le Programme de contestation judiciaire, qu'il a aboli la Commission du droit et qu'il a fermé 12 des 16 bureaux régionaux de Condition féminine Canada.

À la veille de la Journée internationale de la femme, nous saluons les Canadiennes et nous exhortons le gouvernement à cesser de prendre des décisions qui les empêchent de progresser.

\* \* \*

[Français]

**LE GALA DU PANTHÉON DES AUTEURS ET COMPOSITEURS CANADIENS**

**Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ):** Monsieur le Président, j'ai dénoncé hier l'attitude de la CBC envers les artistes francophones. Je renchéris aujourd'hui, puisque la décision de la CBC de couper au montage les images de tous les artistes francophones a été prise il y a deux mois. C'est d'ailleurs le motif de la démission du secrétaire général du Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens et directeur du bureau du Québec, M. Martin Duchesne.

Celui-ci explique qu'au cours des années précédentes, les animateurs francophones étaient mandatés de se tenir physiquement à l'écart des animateurs anglophones et d'écourter leurs interventions au micro. Les artistes, quant à eux, devaient laisser une chaise vide entre les francophones et les anglophones dans le but unique de pouvoir couper les images au montage. C'est un événement planifié et structuré pour éliminer des artistes francophones du gala télévisé.

Ce qui est encore plus choquant dans toute cette histoire, c'est qu'aucun député du Québec, sauf ceux du Bloc québécois, ne s'est levé en cette Chambre pour dénoncer cette attitude indigne de la CBC à l'égard des francophones.

\* \* \*

[Traduction]

**LA CONDITION FÉMININE**

**L'hon. Maria Minna (Beaches—East York, Lib.):** Monsieur le Président, la semaine dernière, des délégations du monde entier étaient à New York pour participer aux réunions de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies.

Après deux ans de pouvoir du gouvernement actuel, la seule chose que la délégation canadienne a pu dire au monde est qu'il avait l'intention d'élaborer un soi-disant plan d'action pour favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes dans notre pays. Il n'y a pas de détails ni de calendrier.

Il y a deux ans, le plan d'action du gouvernement a mené à l'élimination du Programme de contestation judiciaire, de la Commission du droit et de 12 des 16 bureaux de Condition féminine Canada.

Plus de 17 organisations canadiennes représentant des milliers de femmes étaient aux Nations Unies. Leur réaction au plan canadien a été rapide. Elles l'ont décrit de cette manière: « Rien que des mots, pas d'action, pas d'argent pour les femmes. » Voilà le travail du gouvernement conservateur.

Nous convenons que le gouvernement conservateur a fait reculer la cause de l'égalité des femmes et qu'il leur a fermé la porte au nez.

À la veille de la Journée internationale de la femme, le Parti libéral applaudit les femmes canadiennes, leurs réalisations ainsi que les nombreuses organisations qui défendent leurs intérêts, même si le gouvernement conservateur refuse de le faire.

\* \* \*

[Français]

**LA SEMAINE INTERNATIONALE DE LA FEMME**

**Mme Sylvie Boucher (Beauport—Limoulu, PCC):** Monsieur le Président, la Semaine internationale de la femme se poursuit jusqu'au 8 mars, Journée internationale de la femme.

Notre gouvernement agit en faveur de la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada, une pleine participation qui favorise l'atteinte de l'égalité pour toutes les femmes.

Notre gouvernement soutient les femmes et leur famille par des mesures concrètes. Cette semaine, nous avons annoncé la construction de cinq refuges pour femmes, une mesure qui vise à combattre la violence faite aux femmes et aux familles des Premières nations.

De plus, nous avons annoncé 14 projets concrets qui recevront conjointement un financement total de 3,4 millions de dollars. De ce côté-ci de la Chambre, pour nous, l'égalité ce n'est pas qu'un symbole, c'est d'abord et avant tout une raison d'être.

J'en profite pour saluer personnellement toutes les femmes de cette Chambre en cette journée spéciale qui est la nôtre.

## QUESTIONS ORALES

•(1115)

[Traduction]

### L'ÉTHIQUE

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement essaie d'étouffer le scandale Cadman. Il va même maintenant jusqu'à mettre en évidence d'autres scandales impliquant les conservateurs, et la liste est longue, pour détourner l'attention de cette conversation enregistrée où l'on entend le premier ministre prononcer les paroles suivantes: « l'offre faite à Chuck », « questions financières », « compenser des pertes financières », « insécurité financière » et « convaincre ». Tout cela n'a rien à voir avec une investiture.

Quand le gouvernement se rendra-t-il compte que cette affaire ne s'évaporerait pas tant que le premier ministre n'aura pas enfin répondu aux questions?

**M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC):** Monsieur le Président, j'apprécie l'enthousiasme manifesté par les libéraux à l'égard de leur chef du vendredi. C'est beau à voir.

Comme je l'ai dit, la seule offre qui ait été faite à Chuck Cadman était celle de revenir au sein du caucus conservateur et de se porter candidat aux élections sous la bannière conservatrice. C'est ce que nous voulions.

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, la seule chose qui s'accumule plus vite que la neige à Ottawa, c'est le nombre de scandales impliquant les conservateurs sur lesquels le premier ministre refuse de faire enquête.

Il n'est toutefois pas le seul conservateur à avoir tenu des propos révélateurs en 2005 au sujet de Chuck Cadman. L'actuel secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics a également tenu de tels propos dans une conversation avec un journaliste. Il a justement expliqué la question de la prestation de décès qui était si cruciale pour M. Cadman. Encore une fois, cela n'avait rien à voir avec une investiture.

Le gouvernement ne voit-il pas que toute manoeuvre qu'il tente pour éluder la question ne fonctionnera pas cette fois-ci?

**M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC):** Monsieur le Président, les libéraux vont continuer d'être obsédés par cette histoire parce qu'ils refusent d'accepter les faits et la parole de Chuck Cadman, qui a lui-même confirmé que la seule offre qu'on lui ait faite, c'est qu'il revienne au parti et fasse campagne sous la bannière conservatrice, car c'est ce que nous voulions.

Les libéraux vont continuer à s'enliser s'ils s'entêtent à ne pas vouloir accepter les faits.

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, l'explication du gouvernement n'est tout simplement pas plausible.

Si ces « considérations financières » mentionnées par le premier ministre dans l'interview enregistrée en 2005 visaient seulement à convaincre M. Cadman de se présenter comme candidat conservateur, si c'était là le seul but visé, l'intérêt manifesté par le parti aurait certainement persisté.

### Questions orales

Combien d'efforts ont été déployés pour convaincre M. Cadman de revenir au Parti conservateur après le vote du 19 mai sur le budget de 2005?

**M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC):** Monsieur le Président, Chuck Cadman aurait toujours été le bienvenu s'il avait voulu revenir chez les conservateurs. En fait, après ce vote, j'ai vu Chuck Cadman un certain nombre de fois et je lui disais toujours qu'il serait le bienvenu s'il voulait revenir. Nous avons continué d'essayer de convaincre Chuck de rentrer au bercail. Il aurait toujours été le bienvenu.

Les libéraux peuvent continuer leurs théories de la conspiration, mais la vérité est qu'ils se sont déjà fait une idée sur la question. Ils ont déjà décidé qu'un crime a été commis sans avoir quelque preuve que ce soit. Ils ont lancé des accusations à l'extérieur de la Chambre et ils auront à se défendre devant le tribunal.

[Français]

**M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre peut tenter de noyer le poisson tant qu'il veut, les Canadiens veulent des explications. Sur un enregistrement, on entend clairement le premier ministre dire qu'il avait mandaté deux représentants légitimes de son parti pour offrir des « considérations financières » à Chuck Cadman. Cette offre venait compenser les pertes qu'allait subir M. Cadman s'il changeait son vote et que des élections étaient déclenchées.

La question est donc très claire: quelles sont ces pertes pour M. Cadman dont on parle et que lui a-t-on offert pour compenser?

**M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC):** Monsieur le Président, la seule offre était celle dont j'ai parlé hier, lundi, mardi, mercredi et la semaine passée. C'était notre désir de voir Chuck se présenter comme candidat pour le Parti conservateur.

**M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.):** Monsieur le Président, nous voici vendredi. Le gouvernement conservateur fait semblant de ne pas comprendre l'ampleur du scandale. On parle ici d'acheter le vote d'un député. Il l'ignore peut-être, mais c'est illégal. C'est interdit par les règles de la Chambre des communes. C'est interdit par le Code criminel. C'est interdit par la Loi sur le Parlement du Canada. C'est interdit, point à la ligne.

Le gouvernement conservateur est-il capable de comprendre qu'il s'agit de la confiance de la population envers ses élus qui est en jeu ici, et que l'on parle d'un manque de respect absolument flagrant envers notre démocratie?

•(1120)

[Traduction]

**M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC):** Monsieur le Président, j'espère que mon collègue et ami ne se blessera pas en posant ses questions. Il a beaucoup d'énergie aujourd'hui.

Je peux comprendre que mon collègue ne veuille pas me croire sur parole. Il n'y est pas obligé. C'est de bonne guerre et c'est pratique courante au Parlement.

*Questions orales*

Je lui demanderais simplement de croire Chuck Cadman sur parole. Lors de l'interview qu'il avait accordée à Mike Duffy, ce dernier lui avait demandé ceci: « [...] Les conservateurs étaient prêts à vous offrir l'investiture sur un plateau d'argent si vous acceptiez de voter avec eux et aussi à vous aider dans votre campagne, notamment en ce qui a trait au financement. Est-ce bien l'offre qui vous a été faite? » Chuck Cadman a alors répondu ceci: « Oui... et c'est la seule offre que j'ai eue de la part de qui que ce soit. »

\* \* \*

[Français]

**LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES**

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, pendant la campagne électorale, le premier ministre n'a pas arrêté de se vanter que les conservateurs établiraient de bonnes relations avec les États-Unis. Le moins qu'on puisse dire, avec la fuite présumée de son chef de cabinet, Ian Brodie, c'est que le premier ministre a échoué sur toute la ligne — à moins que, lorsqu'il promettait de meilleures relations avec les États-Unis, il n'ait eu en tête que celles avec le gouvernement de M. Bush.

Le fin fond de l'histoire concernant cette fuite n'est-il pas que le gouvernement conservateur de droite a tenté d'aider les républicains dans l'actuelle course à la présidence?

[Traduction]

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, ce n'est tout simplement pas vrai. Le gouvernement cherche à aller au fond des choses dans cette affaire.

Il est important que le Canada entretienne de très bonnes relations avec les États-Unis. Ce pays est notre principal partenaire commercial et nous partageons avec lui une longue frontière. Un incident de ce type peut nuire aux bonnes relations que l'on essaie de bâtir, et c'est pourquoi nous le prenons au sérieux.

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, les libéraux, eux, n'ont pas hésité à renvoyer l'attachée de presse de Jean Chrétien, Françoise Ducros, et à expulser de leur caucus Carolyn Parrish dans des circonstances similaires.

Étant donné que l'enquête s'étend maintenant au bureau du premier ministre, que M. Brodie, chef de cabinet du premier ministre, est l'auteur présumé de la fuite et qu'il est clairement en conflit d'intérêts, qu'attend le premier ministre pour le suspendre jusqu'à ce qu'on ait fait toute la lumière sur cette affaire?

[Traduction]

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, nous avons pris des mesures à cet égard. Une enquête est en cours. Nous sommes tous d'accord pour dire qu'un événement de ce genre ne favorise pas les relations entre le Canada et les États-Unis et que l'ALENA a été très bénéfique pour le Canada et les États-Unis.

Au Canada, la population a pu jouir d'une importante hausse du nombre d'emplois, d'une hausse du niveau de vie et d'une hausse du revenu moyen. Ce sont des effets très bénéfiques. Aux États-Unis, des bienfaits semblables se sont fait sentir. Alors, nous sommes tous d'accord pour dire que c'est important et que nous voulons maintenir de bonnes relations. C'est pourquoi nous prenons cette affaire au sérieux.

[Français]

**L'ÉTHIQUE**

**Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ):** Monsieur le Président, voilà qu'on se retrouve avec les démêlés du chef de cabinet du premier ministre, Ian Brodie. Avant, c'étaient les ingérences politiques de son attaché de presse Soudas au cabinet de Michael Fortier. Il y aussi le refus de la directrice des communications de répondre sur l'affaire Cadman.

Cela ne démontre-t-il pas qu'autant la garde rapprochée du premier ministre que l'ensemble des membres du gouvernement font le contraire de ce qu'ils prêchaient sur la transparence?

[Traduction]

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, nous sommes très fiers de notre feuille de route en matière de transparence et de la mesure législative sans précédent sur la responsabilité que nous avons fait adopter afin de garantir cette transparence.

En ce qui concerne plus précisément la question à l'étude, il ne fait aucun doute que la fuite d'un document interne comme celui dont on parle ne fait rien pour aider les relations canado-américaines. Le fait que, dans l'histoire de notre pays, un parti politique qui avait promis en campagne électorale de résilier l'ALENA ne l'a pas fait une fois au pouvoir vient évidemment aggraver la situation. C'est une des raisons pour lesquelles nous prenons ceci très au sérieux.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le vice-président:** Les députés pourraient peut-être attendre que ce soit leur tour de poser des questions pour chahuter.

La députée de Vaudreuil-Soulanges a la parole.

[Français]

**Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ):** Monsieur le Président, force est de constater qu'après seulement 24 mois au pouvoir, ce gouvernement a une feuille de route aussi longue, sinon pire que celle des libéraux en 10 ans en matière d'éthique. Non seulement le comportement des conservateurs est déplorable, mais ils cherchent à cacher la vérité. Ils bafouent leur promesse de laver plus blanc que blanc.

Vont-ils finalement avouer que c'est une transparence de façade et qu'ils font la même chose que le précédent gouvernement?

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, la députée du Bloc québécois parle du bilan de notre gouvernement. Ce bilan est impressionnant. Par exemple, nous parlons de l'ALENA et de l'économie. Ce matin, nous avons appris qu'il y a eu, en février, 43 000 nouveaux emplois au Canada, dans toutes les régions. C'est un bilan impressionnant. Nous sommes fiers de ce bilan, en particulier dans un temps comme celui-ci. Cela démontre que le budget et les programmes économiques de notre gouvernement...

● (1125)

**Le vice-président:** L'honorable député de Toronto—Danforth a la parole.

*Questions orales***LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES**

**L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, une enquête interne n'est pas suffisante, et le gouvernement le sait. Quand un fonctionnaire junior du ministère de l'Environnement a laissé fuir des documents non favorables au gouvernement, les conservateurs ont appelé la GRC et ont fait arrêter et menotter le jeune homme. Cependant, quand le chef de cabinet du premier ministre laisse fuir de l'information dans le but d'aider les républicains aux élections américaines, on a tout simplement une enquête interne. Cela sent le camouflage.

La question est très simple: pourquoi est-ce deux poids, deux mesures?

[Traduction]

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, je suis heureux de voir que le chef du NPD est de retour de sa tournée des chaînes de télévision américaines, tournée très réussie qui lui a permis de toucher son véritable public cible, d'après ce que j'ai pu comprendre.

Comme on le sait, l'enjeu était l'ALENA, accord que nous prenons au sérieux parce qu'il a joué un rôle très important dans l'activité économique du Canada et qu'il lui a été profitable. Je suis très heureux que le chef du NPD se rallie après des années d'opposition et qu'il convienne de l'importance de l'ALENA et de la nécessité de faire tout notre possible pour que nos relations avec les États-Unis continuent d'être harmonieuses afin de pouvoir entretenir avec ce pays de solides relations commerciales.

**L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, cette fuite d'information sur l'ALENA n'a pas seulement terni nos relations avec un éventuel futur président et nuï à la campagne du candidat Obama. Elle a également porté atteinte aux relations que nous entretenons avec les Américains.

Nous avons pris connaissance aujourd'hui d'un nouveau problème. Il semble que la crédibilité du Canada ait de nouveau été atteinte puisqu'un membre du Congrès américain a souligné que notre ministre du Commerce international, le ministre du Commerce de notre gouvernement, lui avait dit en privé que le gouvernement était prêt à renégocier l'ALENA. On dit toutefois le contraire en public.

Le gouvernement doit agir. Il doit tout d'abord présenter ses excuses aux Américains...

**Le vice-président:** Le leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, l'affirmation du chef du Nouveau Parti démocratique est tout à fait farfelue. Je ne comprends pas pourquoi il accuse le gouvernement de ne pas appuyer entièrement l'ALENA. Pour ce qui est de sa première intervention, le risque dans une telle situation est bien sûr la possibilité de nuire aux relations que nous entretenons avec les États-Unis, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons réagi promptement. Nous avons clairement précisé notre position et je vais la préciser à nouveau. Cela a été utile. L'ambassadeur des États-Unis a lui-même souligné que cette explication avait été utile et que son pays était passé à autre chose.

Nous sommes de fermes partisans de l'ALENA et nous continuons d'y accorder notre appui. Je suis heureux que le chef du NPD se présente également aujourd'hui à titre d'ardent défenseur de l'ALENA.

**L'hon. Garth Turner (Halton, Lib.):** Monsieur le Président, la plupart des Américains ne connaissent pas le nom du premier ministre du Canada, mais ils commencent à savoir qui est Ian Brodie et le rôle qu'il a joué dans la fuite de renseignements confidentiels qui perturbe les primaires du Parti démocrate.

Un autre nom que les Américains connaissent bien, c'est celui de Scooter Libby. Le premier ministre va-t-il sortir notre pays de l'embarras et congédier son chef de cabinet ou va-t-il s'entêter à nier les faits et attendre de voir la suite des choses comme les Américains ont fait dans le cas de M. Libby?

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, j'aimerais signaler aux députés que le député de Halton a annoncé à tout le monde sur la Colline la publication de son nouveau livre. Je ne sais pas s'il s'agit d'une autobiographie, mais on fait le lancement de son livre intitulé *Greater Fool*.

Le livre aborde des questions américaines auxquelles l'auteur accorde un vif intérêt. Je sais que le député a été un fervent partisan de l'ALENA. Nous croyons que cet accord est important et que nos relations avec les États-Unis sont importantes. J'espère que le député est d'accord avec nous et qu'il reconnaît à quel point il est important de veiller à renforcer ces relations.

**L'hon. Garth Turner (Halton, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie le député de faire la promotion de mon livre. Les Canadiens savent maintenant que la fuite de renseignements provoquée par M. Brodie dans le but d'aider les copains républicains aux États-Unis a des répercussions directes sur les primaires démocrates dont les résultats sont les plus serrés de toute l'histoire américaine.

Si le premier ministre ne sévit pas contre son chef de cabinet, il devra en porter la responsabilité. Quand le premier ministre va-t-il congédier Scooter Brodie?

**M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC):** Monsieur le Président, comme le premier ministre et le leader du gouvernement à la Chambre l'ont dit, nous prenons cette affaire au sérieux. C'est pour cela que nous avons demandé au Conseil privé d'enquêter. Lorsque les résultats de l'enquête seront connus, nous ferons le nécessaire.

[Français]

**M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.):** Monsieur le Président, la majorité des Américains serait incapable de reconnaître le premier ministre s'il se trouvait devant eux, mais depuis quelques jours, le nom de son chef de cabinet, Ian Brodie, leur est aussi familier que celui des vedettes de leurs téléromans préférés.

Ian Brodie a commis une faute grave. En s'ingérant dans le processus des élections primaires américaines comme il l'a fait, il n'a pas seulement terni la réputation internationale du Canada, il a mis en jeu nos intérêts commerciaux avec notre plus important partenaire économique.

Quand le premier ministre va-t-il lui montrer la porte?

• (1130)

[Traduction]

**M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC):** Monsieur le Président, comme le premier ministre et moi-même l'avons dit, nous prenons cette affaire très au sérieux. C'est pour cette raison que le Conseil privé a été chargé de faire enquête. Quand nous en connaissons les résultats, nous prendrons des mesures.

### Questions orales

Ce que les Canadiens aimeraient savoir, c'est ce que le Parti libéral essaie d'accomplir en présentant une motion qui a pour effet de condamner des partis de l'opposition eux-mêmes.

[Français]

**M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.):** Monsieur le Président, le greffier du Conseil privé est le fonctionnaire du premier ministre occupant le plus haut rang. Le chef de cabinet du premier ministre, quant à lui, est l'employé politique le plus senior. Ces deux hommes sont appelés à se côtoyer et à travailler ensemble de manière régulière.

Comment le greffier du Conseil privé peut-il enquêter sur l'une des personnes avec qui il doit travailler étroitement? Le premier ministre réalisera-t-il que nous n'avons pas besoin d'une enquête bidon pour qu'il mette à la porte son chef de cabinet?

[Traduction]

**M. Deepak Obhrai (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, PCC):** Monsieur le Président, il faut savoir que nous considérons notre relation avec les États-Unis comme extrêmement importante. C'est pourquoi nous avons besoin de cette enquête. Nous prendrons des mesures à la lumière des résultats.

Ce que nous aimerions connaître, c'est la raison pour laquelle les libéraux n'abordent pas des questions comme le budget et l'économie. Comme un rapport nous l'a appris aujourd'hui, 43 000 emplois ont été créés au Canada. Voilà à quoi les libéraux devraient consacrer leur énergie.

\* \* \*

[Français]

### LA CONDITION FÉMININE

**Mme Nicole Demers (Laval, BQ):** Monsieur le Président, la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles nous dit qu'elle n'a pas de leçon à recevoir sur une question aussi tragique que la recriminalisation de l'avortement. Pourtant, c'est elle qui est la ministre de la Condition féminine et c'est elle qui devrait défendre corps et âme le droit des femmes à l'avortement.

La ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles peut-elle nous assurer qu'elle fera tout pour protéger les droits des femmes contre une telle possibilité?

[Traduction]

**M. Rob Moore (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC):** Monsieur le Président, la députée a presque induit délibérément en erreur les Canadiens au sujet du vote tenu sur un projet de loi d'initiative parlementaire.

Le gouvernement est pleinement résolu à lutter contre la violence faite aux femmes. C'est pour cette raison que nous avons présenté le projet de loi sur la lutte contre les crimes violents, qui a été adopté, ce qui me réjouit.

[Français]

**Mme Nicole Demers (Laval, BQ):** Monsieur le Président, si les conservateurs ont des œillères, les femmes du Québec et du Canada n'en ont pas.

Le président de Campagne Québec-Vie, Luc Gagnon, le dit: le projet de loi C-484 est une première étape vers la recriminalisation de l'avortement. Joyce Arthur, de la Coalition pour le droit à l'avortement, dit qu'une fois qu'une personne aura été reconnue

coupable du meurtre d'un fœtus, la Cour suprême utilisera le verdict pour conclure que le fœtus est un être humain.

La ministre suivra-t-elle les recommandations du Bloc québécois pour convaincre ses collègues du danger de voter pour un tel projet de loi?

[Traduction]

**M. Rob Moore (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC):** Monsieur le Président, la députée se trompe complètement. Le gouvernement a à coeur de lutter contre la violence faite aux femmes. C'est pourquoi nous avons présenté la Loi sur la lutte contre les crimes violents.

J'ajouterais que le projet de loi dont parle la députée a fait l'objet d'un vote libre au sein de notre parti. C'est un projet de loi d'initiative parlementaire et nous étions heureux de tenir un vote libre à ce sujet.

\* \* \*

[Français]

### LES LANGUES OFFICIELLES

**Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ):** Monsieur le Président, le français est de plus en plus utilisé au travail au Québec, soit par 90 p. 100 de la population. Toutefois, ce taux chute à seulement 70 p. 100 dans la région de Montréal. Plus du quart des Montréalais travaillent donc en anglais. Quant aux anglophones, les trois quarts travaillent en anglais.

La ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles réalise-t-elle que le français est menacé au Québec et que les travailleurs du Québec pourraient davantage travailler dans leur langue si le gouvernement fédéral, dans son Code canadien du travail, respectait la langue de la nation québécoise?

**Mme Sylvie Boucher (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour la Condition féminine, PCC):** Monsieur le Président, on a toujours dit, de ce côté-ci de la Chambre, que nous travaillions pour que la dualité linguistique au Canada soit une force. Comme d'habitude, le Bloc chicane et chiale, mais n'a jamais rien de positif à apporter, surtout pas en matière de langues officielles.

● (1135)

**Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ):** Monsieur le Président, nous avons quelque chose de très positif, soit le projet de loi C-482. La ministre pourrait se rendre aux arguments du Bloc québécois et appuyer notre projet de loi qui permettrait d'améliorer la situation de la langue de travail au Québec en défendant les intérêts des Québécois — soit leur langue — et en obligeant le gouvernement canadien à respecter la loi 101 dans l'application du Code canadien du travail à la nation québécoise.

**Mme Sylvie Boucher (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour la Condition féminine, PCC):** Monsieur le Président, comme je le disais, de ce côté-ci de la Chambre, on travaille très fortement pour promouvoir les deux langues au Canada.

\* \* \*

[Traduction]

### L'ÉTHIQUE

**L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, en 2005, le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a dit à un journaliste réputé d'Ottawa que son parti tentait d'en arriver à un arrangement avec Chuck Cadman et qu'il était question d'avantages financiers importants.

*Questions orales*

Maintenant, il dit qu'on ne devrait pas croire ce qu'on lit dans la presse, même si lui-même cite souvent des articles de journaux quand il estime que ces derniers appuient sa position.

Le secrétaire parlementaire se fera-t-il une faveur et admettra-t-il qu'il a donné les grandes lignes de son stratagème à un journaliste en 2005?

**M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC):** Non, monsieur le Président, parce que c'est tout simplement faux.

**L'hon. Geoff Regan (Halifax-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire est chanceux que les médias n'aient pas produit l'enregistrement de ses propos, mais peut-être le feront-ils.

Essayons de nouveau. Que voulait dire le secrétaire parlementaire, en 2005, lorsqu'il a dit que son parti tentait d'en arriver à un arrangement qui réglerait les soucis financiers de M. Cadman?

**M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC):** Monsieur le Président, l'article paru dans le *Globe and Mail* d'hier, que mon collègue cite, est faux.

**L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, hier, le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux a utilisé à mauvais escient l'article de journal du 15 juillet 2005 en le présentant comme une preuve que M. Cadman allait se présenter de nouveau. Encore une fois, les sparages du gouvernement ne correspondent pas aux faits. En réalité, l'article disait que, jusqu'en avril, M. Cadman prévoyait se présenter de nouveau, mais qu'alors il avait appris qu'il ne lui restait que quelques mois à vivre.

Est-ce que le secrétaire parlementaire ne s'est même pas donné la peine de lire l'article ou est-ce qu'il tentait d'induire la Chambre en erreur?

**M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC):** Monsieur le Président, c'est vraiment tout ce qu'il reste aux libéraux. Nous avons été clairs sur cette affaire et avons toujours dit la même chose. Il y a eu une rencontre le 19. Ce jour-là, Doug Finley, Tom Flanagan et Chuck Cadman se sont réunis, et nous avons alors offert à M. Cadman de revenir au sein du caucus conservateur. C'est la seule offre qui lui a été faite. C'est clair et c'est ce que nous avons toujours dit. Les libéraux persistent à modifier leur angle d'attaque parce qu'ils font fi des faits essentiels que Chuck Cadman lui-même a présentés aux Canadiens.

**L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.):** Monsieur le Président, ils peuvent toujours courir, mais tôt ou tard ils devront rendre des comptes. C'est la famille Cadman qui présente les faits exacts, et pas eux.

L'article est une preuve de plus que M. Cadman n'avait aucune intention de se présenter de nouveau. Le pire, c'est que le premier ministre le savait puisqu'il avait déjà rencontré personnellement M. Cadman au moins deux fois après son diagnostic, soit en avril et en mai.

Quand les conservateurs laisseront-ils tomber cette idée farfelue que M. Cadman allait se présenter de nouveau et simplement dire la vérité en admettant qu'ils ont offert un pot-de-vin à M. Cadman?

**M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC):** Monsieur le Président, aucune offre d'assurance-vie de 1 million de dollars n'a été faite. Toute accusation en ce sens est fautive. Les libéraux ont porté cette accusation, mais c'est faux, c'est diffamatoire et nous en reparlerons en cour.

\* \* \*

**L'ÉCONOMIE**

**M. Harold Albrecht (Kitchener—Conestoga, PCC):** Monsieur le Président, compte tenu des bouleversements économiques mondiaux de plus en plus marqués, il importe plus que jamais que le gouvernement du Canada fasse preuve de vigilance et veille à la santé financière du pays.

Sous le leadership des conservateurs, les impôts sont à leur niveau le plus bas depuis près de 50 ans, le chômage est à son taux le plus bas en 33 ans, et la dette du Canada est à son niveau le plus bas depuis les années 1970. Un plus grand nombre de Canadiens ont un emploi. Un plus grand nombre de Canadiens sont en mesure de planifier l'avenir avec confiance, et un plus grand nombre de Canadiens travaillent.

Le secrétaire parlementaire du ministre des Finances pourrait-il faire le point sur la situation de l'emploi au Canada?

**M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, l'automne dernier, le ministre des Finances avait prévu qu'il y aurait une certaine instabilité économique, et il a donc accordé des réductions d'impôt d'une valeur de 60 milliards de dollars, afin de stimuler l'économie. Le résultat de cette initiative c'est que le chômage est à son niveau le plus bas depuis 33 ans et que 43 000 nouveaux emplois ont été créés, ce qui porte à 800 000 le nombre net de nouveaux emplois créés depuis que le gouvernement conservateur est au pouvoir.

\* \* \*

● (1140)

**LA CONDITION FÉMININE**

**Mme Penny Priddy (Surrey-Nord, NPD):** Monsieur le Président, les femmes canadiennes travaillant à temps plein gagnent en moyenne 39 200 \$ par rapport aux hommes qui gagnent 55 700 \$. C'est une différence de 16 500 \$. Les conservateurs ont réduit de cinq millions de dollars les fonds destinés aux femmes. Ils ont éliminé le financement des activités de recherche et de défense dans le domaine des droits des femmes à l'égalité. Ils ont renvoyé 61 personnes qui travaillaient dans ce domaine.

Pourquoi le gouvernement a-t-il exclu les femmes canadiennes du budget et comment celles-ci peuvent-elles lui faire confiance?

[Français]

**Mme Sylvie Boucher (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour la Condition féminine, PCC):** Monsieur le Président, je voudrais rappeler à ma collègue que notre gouvernement a augmenté le budget du Programme de promotion de la femme de 76 p. 100, soit le niveau le plus élevé jamais atteint. De plus, en date du 4 mars dernier, la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles a attribué un financement total de 1 934 732 \$ à sept groupes nationaux de femmes pour des projets qui favorisent l'autonomisation des femmes un peu partout...

*Questions orales*

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député de Toronto—Danforth a la parole pour poser une question supplémentaire.

[Traduction]

**L'hon. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD):** Monsieur le Président, le programme conservateur nuit clairement aux femmes. Deux fois plus de femmes que d'hommes vivent dans la pauvreté, en-deçà du seuil du faible revenu. Les femmes gagnent juste 71 p. 100 du salaire que les hommes gagnent, et cela seulement dans leurs meilleures années de salaire. C'est pire lors des autres années, ce qui laisse toutes sortes de femmes pour compte dans notre pays.

Nous parlons des milliers de femmes et de filles autochtones qui sont laissées pour compte. Nous parlons des immigrantes. Nous parlons des femmes à la tête d'une famille monoparentale. Qu'en est-il des femmes âgées? Il semble que le gouvernement n'a pas trouvé de meilleure solution que de leur dire de trouver un emploi à temps partiel et au salaire minimum dans un grand magasin. Ce n'est pas l'attitude à prendre. Que fait le gouvernement à cet égard?

[Français]

**Mme Sylvie Boucher (secrétaire parlementaire du premier ministre et pour la Condition féminine, PCC):** Monsieur le Président, les femmes du Canada ont besoin d'aide. C'est pourquoi, cette semaine, la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles a accordé les montants suivants: 528 800 \$ à Femmes et villes international pour le projet « Créer des collectivités plus sûres pour les femmes marginalisées et pour tous »; 479 798 \$ à l'Association des femmes autochtones du Canada pour le projet « Trousse de prévention de la violence »; 358 600 \$ pour que les femmes immigrantes et les femmes appartenant à une minorité visible...

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable député de Kings—Hants a la parole.

\* \* \*

[Traduction]

**LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE**

**L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.):** Monsieur le Président, hier, M. Arthur Carty a déclaré devant le Comité de l'industrie que le Canada n'a jamais tant eu besoin d'un Conseiller national des sciences et que le gouvernement « ternissait » la réputation internationale du Canada comme chef de file en matière de science et d'innovation en supprimant ce poste. Il s'est également dit « consterné et déçu » de constater que les conservateurs estimaient « pouvoir se passer » de conseils scientifiques.

Pourquoi le ministre a-t-il induit la Chambre en erreur en nous disant que M. Carty quittait volontairement et qu'il comprenait la plus récente attaque du gouvernement contre la science?

**M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC):** Monsieur le Président, nous en avons effectivement appris beaucoup hier. Selon M. Carty, le gouvernement libéral précédent a pondu ce poste de conseiller des sciences sans le doter de ressources humaines et financières suffisantes, en ne lui donnant ni mandat clair, ni description de tâches, ni structure hiérarchique, ni obligation de résultats, ni accès au cabinet du premier ministre, mais en le dotant d'un compte de dépenses faramineux.

Il semble bien que les libéraux continuent d'être déconnectés des Canadiens ordinaires. Nous avons là un autre exemple de gaspillage et de mauvaise gestion de la part des libéraux. Nous estimons que la

science et la technologie ont une telle importance que nous avons remplacé le poste des libéraux en créant un poste...

**Le vice-président:** Le député de Kings—Hants a la parole.

**L'hon. Scott Brison (Kings—Hants, Lib.):** Monsieur le Président, voilà qui est intéressant puisque, en effet, avant que M. Carty ne prenne position, le ministre de l'Industrie avait dit à son sujet qu'il avait « contribué de façon importante et inestimable aux objectifs du Canada à l'étranger ». Il a déclaré à la Chambre: « M. Carty est un Canadien respecté que je tiens en très haute estime. »

Pourquoi les conservateurs ont-ils donc aboli le poste de M. Carty? Est-ce parce que M. Carty, tout comme Linda Keen, osait dire la vérité aux puissants? Est-ce parce que le gouvernement actuel place l'idéologie au-dessus des faits?

● (1145)

**M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC):** Monsieur le Président, comme je l'ai dit, ce que nous avons aboli, c'est le poste créé par les libéraux, un poste doté de ressources humaines et financières insuffisantes, sans mandat clair, sans description de tâches, et doté d'un compte de dépenses énorme.

Voilà qui me donne l'occasion de parler de ce que nous avons fait pour le remplacer. Nous l'avons remplacé par le Conseil des sciences, de la technologie et de l'innovation, qui est présidé par M. Howard Alper, un scientifique bien connu. Soit dit en passant, le mandat et la description de tâches de cet organisme sont clairs. Il a des comptes à rendre à la population.

Je tiens à remercier le député libéral d'avoir permis l'adoption de notre budget ainsi que de notre stratégie en matière de science et de technologie. Je suis vraiment reconnaissant de son appui, et les Canadiens le sont également.

\* \* \*

**LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES**

**M. Todd Russell (Labrador, Lib.):** Monsieur le Président, au moment où il y a tant à faire dans le dossier de l'environnement, il est honteux et malheureux que le ministre soit distrait par ses propres problèmes d'éthique.

En ce qui concerne le pot-de-vin sous la forme d'une nomination à une charge publique fédérale, le cabinet du premier ministre est-il certain que le ministre disait la vérité, toute la vérité et rien que la vérité quand il a été interviewé par la Police provinciale de l'Ontario? Le Bureau du premier ministre a-t-il autorisé le ministre à s'ingérer dans la décision de la Police provinciale de l'Ontario de saisir la GRC du dossier O'Brien?

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, je vais devoir consulter mon docteur. J'ai presque eu une crise cardiaque. Je pensais que les libéraux allaient me poser une question sur l'environnement, mais pas du tout. Ils s'entêtent à poser les mêmes questions ridicules à propos de scandales imaginaires, mais celle-ci est encore plus répréhensible que d'habitude.

En effet, dans sa question, le député laisse entendre que non seulement le gouvernement, mais aussi la Police provinciale de l'Ontario, se sont livrés à des méfaits. Voilà où en sont arrivés les libéraux. D'ailleurs, personne ne prend leurs accusations au sérieux, parce qu'elles sont sans fondement. Plus on démontre que leurs accusations sont sans fondement, plus celles-ci deviennent fantaisistes.

Le fait est que la Police provinciale de l'Ontario a disculpé le ministre. Il n'a rien fait de mal.

\* \* \*

#### LE COMITÉ DE LA PROCÉDURE ET DES AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.):** Monsieur le Président, depuis plus de six mois, les conservateurs utilisent tous les coups fourrés prévus dans leur fameux guide de perturbation des travaux des comités pour empêcher la tenue des audiences sur le stratagème des transferts de fonds adopté par les conservateurs pour le financement des élections. Les choses ont tellement dégénéré qu'hier les députés ont dû nommer un nouveau président de comité.

Est-ce que le nouveau président du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, ou le vice-président, confirmera qu'un vote démocratique permettant au comité d'étudier le stratagème conservateur des transferts de fonds et d'entendre directement des candidats conservateurs sera le premier article à l'ordre du jour?

**Le vice-président:** Le vice-président du comité a la parole.

**M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.):** Monsieur le Président, j'espère sincèrement que l'élection de notre nouveau président, le député d'Elgin—Middlesex—London, amènera un nouvel esprit de collaboration au sein du comité et que nous pourrions finalement procéder à cette étude.

Les Canadiens ont le droit de tout savoir sur le fonctionnement de ce stratagème des transferts de fonds et ils doivent le savoir avant les prochaines élections, au cas où le Parti conservateur aurait l'intention d'y recourir à nouveau.

\* \* \*

[Français]

#### LES PERSONNES ÂGÉES

**M. Raymond Gravel (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, Ernest Boyer, président du réseau FADOQ a dit: « Ce n'est décidément pas le budget fédéral 2008 qui permettra aux aînés à faible revenu d'améliorer leur sort. » Et pourtant, lorsque les conservateurs étaient dans l'opposition, ils promettaient de corriger l'injustice faite aux personnes âgées liée à la mauvaise gestion du Supplément de revenu garanti.

Le gouvernement conservateur, avec ses surplus de plus de 10 milliards de dollars pour l'année financière en cours, ne pourrait-il pas payer sa dette envers les personnes âgées lésées en leur accordant la pleine rétroactivité du Supplément de revenu garanti — des montants auxquels elles ont droit?

[Traduction]

**Mme Lynne Yelich (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement reconnaît que les personnes âgées ont édifié le pays et qu'elles méritent de jouer un rôle vital en ayant une forte représentation au sein du Cabinet. Nous avons accru le Supplément de revenu garanti à 7 p. 100 et nous avons créé le poste de secrétaire d'État aux personnes âgées. Nous avons créé un conseil consultatif national sur les questions concernant les personnes âgées.

Dans le budget de 2008, nous avons fait passer l'exemption aux fins du Supplément de revenu garanti de 500 \$ à 3 500 \$. Nous voulons remercier les libéraux de nous avoir aidés à faire adopter ce budget.

#### Questions orales

[Français]

#### LA DÉFENSE NATIONALE

**M. Robert Bouchard (Chicoutimi—Le Fjord, BQ):** Monsieur le Président, devant la Chambre de commerce de La Baie, le commandant de la base de Bagotville a insisté sur l'urgence de reconstruire la piste d'atterrissage principale dont la couche de revêtement est pratiquement disparue.

Le ministre de la Défense nationale peut-il nous garantir que les urgents travaux évalués à près de 25 millions de dollars seront entrepris dès cette année — en 2008?

● (1150)

[Traduction]

**M. Laurie Hawn (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, PCC):** Monsieur le Président, je peux affirmer au député que la piste d'atterrissage de Bagotville se détériore beaucoup plus lentement depuis que je n'y atterris plus.

Cependant, je peux également affirmer au député que des pistes utilisables sont essentielles aux opérations de toute base des Forces canadiennes, particulièrement d'une base comme celle de Bagotville. Nous injectons beaucoup d'argent dans Bagotville notamment avec la force aérienne expéditionnaire. Je peux affirmer au député et à la Chambre que cette base sera dotée de toute l'infrastructure dont elle a besoin pour continuer de faire le magnifique travail qu'elle a fait jusqu'à maintenant et qu'elle continuera de faire, je le sais.

\* \* \*

[Français]

#### LES TRAVAUX PUBLICS ET LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX

**M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.):** Monsieur le Président, le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux a mandaté la firme ProFac pour gérer son parc immobilier. Aussi, le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux utilise des entrepreneurs pour d'autres travaux. Ledit ministère paie rigoureusement tous ses fournisseurs et, lorsqu'il accuse un retard de paiement, il verse des intérêts.

Pourquoi ProFac, lui, tarde-t-il à payer ses sous-traitants? ProFac se sert-il de ces retards pour financer ses propres opérations au détriment des entrepreneurs?

**M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC):** Non, monsieur le Président.

\* \* \*

[Traduction]

#### L'ENVIRONNEMENT

**M. Dean Allison (Niagara-Ouest—Glanbrook, PCC):** Monsieur le Président, les Grands Lacs font partie intégrante de nos vies. Non seulement des millions de Canadiens en profitent-ils pour leurs loisirs, mais ils sont aussi un gagne-pain.

Notre gouvernement reconnaît que le déversement non réglementé des eaux de ballast et de sédiments peut entraîner le transfert d'organismes aquatiques nuisibles et d'agents pathogènes pouvant détruire les habitats des Grands Lacs.

*Questions orales*

[Français]

Le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités pourrait-il dire ce que le gouvernement fait pour assainir le milieu marin?

**L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, je veux remercier mon collègue de sa question. C'est sans doute la meilleure question de la journée.

Il est vrai que notre gouvernement a sensiblement fait beaucoup de travail — et beaucoup plus que le gouvernement précédent — à cet égard.

Je veux rappeler aux députés de cette Chambre qu'avant même la conclusion de l'examen de la Loi sur la marine marchande du Canada, que nous avons révisée rapidement, nous avons appliqué une tolérance zéro pour tous les navires dans toutes les eaux canadiennes. C'est une première historique au Canada, et nous avons instauré dès 2006 un règlement...

**Le vice-président:** Le député d'Ottawa-Centre a la parole.

\* \* \*

[Traduction]

**LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE**

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NDP):** Monsieur le Président, la vente de la plus grande société aérospatiale du Canada, MacDonald Dettwiler, et du satellite canadien RADARSAT-2, donnera à une société américaine, Alliant Techsystems, un contrôle sans précédent sur la technologie canadienne achetée et payée par les Canadiens. Le satellite a été construit par l'Agence spatiale canadienne et le Canada a versé 524 millions de dollars en échange de la promesse d'accès prioritaire au satellite lors d'urgences, par exemple en cas de déversement de pétrole ou si un navire suspect pénètre en territoire canadien par l'Arctique.

C'est le ministre de l'Industrie qui aura le dernier mot sur cette vente. Empêchera-t-il cette vente d'ici à la date limite, fixée au 22 mars?

**M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC):** D'après ce qu'on a appris au comité, cette semaine, il s'agit-là d'un autre exemple de mauvaise gestion libérale. Cette affaire est typique de l'héritage des libéraux et de ce que leur règne a fait au Canada. En 1998, les libéraux ont littéralement vendu le Canada en confiant RADARSAT-2 à la société MDA, parce qu'ils n'ont pas pu négocier d'entente.

Je peux dire toute de suite au député qu'une procédure a été entamée et que le ministre s'en occupe.

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NDP):** Monsieur le Président, si nous ne pouvons pas obtenir de réponse du ministre de l'Industrie, essayons avec le ministre des Affaires étrangères.

La vente de RADARSAT-2 à la société Alliant Techsystems va à l'encontre des intérêts nationaux du Canada en matière de sécurité. La société américaine pourrait utiliser la technologie de RADARSAT-2 pour des fins de contrôle des armements. Cette même société fabrique des mines terrestres bannies par le Canada et l'ONU. Elle fabrique aussi des bombes à dispersion. La législation canadienne exige que le ministre prenne cette décision en tenant compte de la sécurité nationale et de la défense du Canada.

Le ministre des Affaires étrangères exercera-t-il son autorité en tant que législateur et défendra-t-il la souveraineté du Canada en refusant d'approuver le transfert du pouvoir d'exploitation de RADARSAT-2?

**M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC):** En fait, monsieur le Président, c'est le ministre de l'Industrie qui est responsable d'Investissement Canada. Toute vente de MDA exige l'approbation du ministre, qui n'a encore rien approuvé. Le ministre de l'Industrie est aussi responsable d'Industrie Canada, de Partenariat technologique Canada et de l'Agence spatiale canadienne.

La Chambre peut avoir l'assurance que l'argent des contribuables canadiens sera protégé et que la transaction proposée par MDA ne peut être faite qu'avec le consentement du ministre de l'Industrie.

\* \* \*

●(1155)

[Français]

**LES TRAVAUX PUBLICS ET LES SERVICES GOUVERNEMENTAUX**

**M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.):** Monsieur le Président, ProFac tarde à payer ses fournisseurs et ProFac ne verse pas d'intérêts pour un retard de paiements alors qu'il s'en fait payer par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada si le gouvernement est en retard. Selon l'Association de la construction du Québec, il met souvent de 90 à 150 jours à payer.

Pourquoi ProFac prend-il tant de temps à payer ses fournisseurs? Pourquoi ProFac ne paie-t-il pas d'intérêts sur ses retards? Pourquoi les délais pour répondre aux appels d'offre de ProFac sont-ils souvent trop courts et pourquoi les résultats d'appels d'offre de ProFac ne sont-ils pas publics?

**M. James Moore (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler, PCC):** Monsieur le Président, mon collègue pose une question où il veut beaucoup d'informations. Je peux chercher les réponses après la période de questions. C'est aussi sérieux et cela devrait recevoir une réponse très sérieuse. C'est très technique. Je pourrai lui parler après la période des questions.

\* \* \*

[Traduction]

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC):** Monsieur le Président, c'est stupéfiant: le député libéral d'Esquimalt—Juan de Fuca continue d'attaquer le gouvernement conservateur et le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique parce que, écoutez bien ça, ils veulent faire cesser le déversement d'eaux d'égout brutes dans le port de Victoria.

Ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Pourquoi est-il si important pour la santé et la sécurité de faire cesser cette pratique que les libéraux ont laissée perdurer pendant 13 longues années?

**L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, j'ai été renversé d'apprendre qu'un membre du cabinet fantôme du Parti libéral du Canada avait déclaré publiquement qu'il n'y a pas de problème à déverser des eaux d'égout brutes dans l'océan Pacifique. C'est intolérable. C'est inadmissible. Une telle pratique ne devrait pas avoir cours en 2008.

Nous sommes déterminés à prendre des mesures concrètes. Afin de protéger nos océans, nous nous apprêtons à présenter un règlement qui interdira ce type de déversement.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour condamner la motion de défiance du NPD et pour dire que les néo-démocrates devraient avoir honte. De plus, je tiens à remercier le Parti libéral du Canada de sa confiance.

\* \* \*

#### LES AFFAIRES AUTOCHTONES

**M. Lloyd St. Amand (Brant, Lib.):** Monsieur le Président, la bande des Six-Nations, dans ma circonscription, Brant, compte 12 000 résidants. Un grand nombre d'entre eux font bouillir leur eau, parce qu'elle est insalubre.

En octobre 2005, le gouvernement libéral avait prévu des crédits de 10 millions de dollars, afin de moderniser la station de traitement d'eau et de corriger cette situation déplorable. Vingt-cinq mois plus tard, le gouvernement conservateur n'a pas encore donné suite à cet engagement, et les résidants continuent à faire bouillir leur eau.

Nous savons tous que les questions qui touchent les Autochtones ne sont pas une priorité du gouvernement, mais fournir de l'eau potable est certainement une obligation minimale du gouvernement. Quand la bande des Six-Nations recevra-t-elle les 10 millions de dollars nécessaires?

**M. Rod Bruinoog (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC):** Monsieur le Président, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, 193 collectivités des Premières nations au pays n'avaient pas d'eau potable. Nous avons réduit ce nombre à 83.

Le député est d'avis que notre gouvernement ne prend pas au sérieux les questions qui touchent les Autochtones. Les députés de son parti voudraient-ils accorder le droit aux biens matrimoniaux aux femmes autochtones qui vivent dans les réserves? Je ne le pense pas.

\* \* \*

[Français]

#### L'ENVIRONNEMENT

**M. Bernard Bigras (Rosemont—La Petite-Patrie, BQ):** Monsieur le Président, dans le rapport du commissaire à l'environnement présenté hier, on chiffre l'inaction conservatrice. Des 14 secteurs examinés, on ne relève des progrès que dans une minorité d'entre eux, 9 étant qualifiés d'insatisfaisants, et rien dans l'attitude de ce gouvernement conservateur ne laisse espérer une volonté politique de corriger le tir.

Comment le ministre de l'Environnement peut-il expliquer les si piètres résultats de son gouvernement alors qu'il est au pouvoir depuis maintenant plus de deux ans?

**L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, en fait, le rapport du commissaire à l'environnement souligne qu'il est très important d'en faire plus pour nettoyer nos Grands Lacs du centre du Canada. Il faut travailler plus fort pour régler les problèmes qui ont été créés par l'ancien gouvernement.

Le Bloc québécois ne peut jamais agir. La seule chose qu'il peut faire est de parler. La seule chose qu'il a à offrir aux Québécois et Québécoises, c'est une conversation nationale sur l'environnement.

Pour ce qui est de ce parti et de ce gouvernement, nous agissons.

[Traduction]

**M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD):** Monsieur le Président, on a demandé à plus d'une centaine de scientifiques canadiens de rédiger un rapport d'une importance cruciale sur les

#### Questions orales

changements climatiques au pays, mais le gouvernement tente de le cacher depuis plus d'un an. Les auteurs du rapport vont nous dire que le Canada doit s'attendre à connaître plus de sécheresses, de glissements de terrain, de chaleur extrême, de smog et de tempêtes violentes et destructrices. Certaines collectivités courent un grave danger, si le gouvernement n'agit pas.

Le ministre de l'Environnement doit expliquer pourquoi il a retardé la publication du rapport, et il doit nous dire ce que son gouvernement entend faire avec ce rapport. Pourquoi le Parlement devrait-il faire le moindre confiance au gouvernement, compte tenu de son inaction en matière d'environnement?

• (1200)

**L'hon. John Baird (ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, je n'ai pas eu l'occasion de lire le rapport du ministère des Ressources naturelles. Ce document devait être présenté aujourd'hui. Je crois savoir que quelqu'un a fait preuve d'un enthousiasme trop poussé et a distribué le rapport hier soir. Nous serons heureux de discuter de ce document dans l'avenir.

Le député veut faire tomber le gouvernement en raison de nos politiques en matière d'environnement. C'est une erreur et c'est aller dans la mauvaise direction.

À certains moments de ma vie, il m'est arrivé de manquer de confiance. Je suis donc extrêmement heureux d'avoir l'appui des députés du Parti libéral du Canada. Ils m'aiment. Ils m'aiment vraiment.

\* \* \*

#### LES PÊCHES ET LES OCÉANS

**L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce international.

Compte tenu du fait qu'hier, le gouvernement conservateur n'a pas autorisé la tenue d'un débat exploratoire sur la très importante question des pêches à l'OMC, le ministre pourrait-il maintenant faire en sorte que le gouvernement change d'attitude et commence à appuyer les pêcheurs à l'OMC? Sinon, ceux-ci pourraient perdre leur assurance-emploi et leur exonération fiscale pour gains en capital. Même la réfection des installations portuaires et la taxe sur le carburant sont en jeu.

Le gouvernement va-t-il changer d'attitude et commencer à appuyer les pêcheurs côtiers?

**L'hon. Loyola Hearn (ministre des Pêches et des Océans, PCC):** Monsieur le Président, le député a pu constater que, ces deux dernières années, nous avons réglé la question de la surpêche le long de nos côtes Est et Ouest, fait le nécessaire pour nous doter d'une solide politique relative aux propriétaires exploitants, investi des millions de dollars supplémentaires dans l'infrastructure et rendu le Nord accessible. Croit-il vraiment que nous allons laisser une telle chose arriver à nos pêcheurs côtiers sans opposer de résistance? Certainement pas.

*Affaires courantes***RECOURS AU RÈGLEMENT**

LA RÉPONSE DU VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ À UNE QUESTION ORALE

**L'hon. Peter Van Loan (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, au cours de la période des questions, aujourd'hui, la députée de Churchill a posé une question au président ou au vice-président du Comité de la procédure et des affaires de la Chambre. La réponse du vice-président, le député de Hull—Aylmer, était tout à fait inappropriée.

Monsieur le Président, je vous renvoie aux pages 827 et 828 de l'ouvrage de Marleau et Montpetit, où il est dit ceci:

Au cours de la Période des questions orales [...], le président peut répondre à des questions, pourvu que celles-ci portent sur les délibérations ou le programme du comité, mais non sur le fond de ses travaux.

Le député a donné une réponse substantielle et partisane, outrepassant ainsi le rôle légitime du président ou du vice-président du comité.

L'existence de cette règle renvoie au fait que ces personnes ont un rôle semblable au vôtre, monsieur le Président, et qu'elles doivent être objectives, impartiales. Dans le cas qui nous occupe, nous cherchons l'impartialité, car les questions que ces personnes examinent concernent les deux côtés de la Chambre et tous les partis de façon égale. Toutefois, mis à part le débat sur le fond et l'obligation d'impartialité, nous sommes en présence d'une violation grave du Règlement. Pis encore, il s'agissait de toute évidence d'une violation préméditée.

Le leader de l'opposition à la Chambre et moi-même avons consulté la présidence à ce sujet après des périodes des questions dans le passé. Le député connaît le Règlement. Pourtant, la question était préparée, la réponse était préparée et le tout a été fait de façon intentionnelle. Il s'agissait d'une violation intentionnelle du Règlement de la Chambre des communes. Cette question nécessite votre attention, monsieur le Président.

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai effectivement soulevé cette question il y a quelques jours dans un rappel au Règlement. Le Président a alors indiqué qu'il avait permis au leader du gouvernement à la Chambre de répondre au nom du président du comité, car aucun autre membre du comité, le vice-président entre autres, ne s'était levé pour répondre à la question qui avait été posée.

Aujourd'hui, on a posé une question au président d'un comité. Comme ce dernier n'était pas en mesure de répondre, le vice-président a fourni une réponse. La question portait sur le programme du comité, plus précisément sur ce qui était prévu pour les prochaines réunions. Le vice-président a dit souhaiter un nouvel esprit de collaboration entre les membres du comité et il a parlé de la nécessité de s'attaquer au programme dans les meilleurs délais.

La question et la réponse étaient toutes deux entièrement conformes au Règlement de la Chambre.

• (1205)

**L'hon. Peter Van Loan:** Monsieur le Président, je vous invite à consulter le harsard. Vous pourrez certainement constater que ce n'est pas du tout le cas. La réponse donnée par le vice-président du comité, le député de Hull—Aylmer, était très exhaustive, très partisane et contenait des commentaires et des opinions sur la question, ce qui est totalement inapproprié de la part d'un président dans l'exercice de ses fonctions.

Quand j'ai pris la parole pour répondre à une question à laquelle personne à la Chambre n'avait donné de réponse, y compris le vice-

président, qui était présent, la situation était entièrement différente. En qualité de ministre, je ne suis pas assujéti aux restrictions qui sont clairement définies dans le Règlement et qui s'appliquent à un président à qui il est demandé de donner une réponse et qui répond en cette qualité.

Par conséquent, le député a de toute évidence créé une belle diversion, mais il reste que le vice-président a clairement outrepassé les limites de ses fonctions. Je sais que les membres du comité tiennent à ce que leur président joue son rôle de la façon appropriée et nous avons d'ailleurs vécu récemment l'expérience déplorable de la destitution d'un président. Il appartient donc aux membres du comité de décider de la façon dont ils vont régler cet incident très grave.

Cependant, du point de vue de l'esprit de coopération, c'est un très mauvais départ. Monsieur le Président, je vous prie par conséquent d'exiger des excuses et une rétractation de la part du vice-président du comité.

**L'hon. Ralph Goodale:** Monsieur le Président, nous venons d'entendre le leader du gouvernement à la Chambre dire que, si personne d'autre ne prend la parole à la Chambre pour répondre à une question posée au président d'un comité, le leader du gouvernement à la Chambre a le droit de répondre à la question et qu'il peut, ce faisant, être aussi partisan qu'il le désire, mais que des règles plus rigides s'appliqueraient à tous les autres députés. Le gouvernement semble déterminé à établir son propre Règlement et à en appliquer un autre au reste des députés.

En fait, la question était conforme au Règlement, et la réponse concernait l'ordre du jour du comité, faisait appel à l'esprit de coopération et suggérait d'aller de l'avant sans délai. Cette réponse était parfaitement légitime.

**Le vice-président:** À l'ordre s'il vous plaît. Le leader du gouvernement à la Chambre a suggéré que la présidence prenne la question en délibéré, qu'elle examine les « bleus » et la réponse qui a été donnée par le vice-président du comité. C'est un bon conseil qui sera suivi, et la présidence fera part plus tard à la Chambre de sa décision au sujet du rappel au Règlement soulevé par le leader du gouvernement à la Chambre.

---

**AFFAIRES COURANTES**

[Traduction]

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

**M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à une pétition.

[Français]

### LE COMITÉ CONSULTATIF SUR L'EXAMEN DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

**L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, le rapport du Comité consultatif sur l'examen de la Loi sur la sécurité ferroviaire intitulé: « Renforcer les liens: un engagement partagé pour la sécurité ferroviaire ».

\* \* \*

• (1210)

[Traduction]

### LE CODE CRIMINEL

**L'hon. Stockwell Day (au nom du ministre de la Justice)** propose que le projet de loi S-3, Loi modifiant le Code criminel (investigation et engagement assorti de conditions), soit lu pour la première fois.

(La motion est adoptée, et le projet de loi est lu pour la première fois.)

\* \* \*

### PÉTITIONS

LA JUSTICE

**L'hon. Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC):** Monsieur le Président, c'est pour moi un grand honneur, aujourd'hui, de présenter deux pétitions au nom des électeurs de Saskatoon—Rosetown—Biggar.

La première traite du système de justice pour les adolescents. De l'avis des pétitionnaires, il est inefficace et futile, à l'heure actuelle. Ils demandent au Parlement d'adopter de nouvelles dispositions législatives prévoyant des peines plus sévères pour les jeunes contrevenants.

LES SITES HISTORIQUES NATIONAUX

**L'hon. Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, PCC):** Monsieur le Président, ma deuxième pétition est soumise par les citoyens de la région de Biggar.

Les pétitionnaires demandent que la rotonde ferroviaire, unique d'un point de vue historique, qui se trouve à Biggar, en Saskatchewan, soit considérée comme un site historique national.

\* \* \*

### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

**M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, si les questions n<sup>os</sup> 169 et 173 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Texte]

Question n<sup>o</sup> 169 — **L'hon. Joe McGuire:**

En ce qui concerne les marchés conclus et les investissements faits dans le cadre de la Politique des retombées industrielles et régionales (RIR): a) quels sont les marchés adjugés par le gouvernement depuis le 1er janvier 2006 qui ont obligé l'entrepreneur principal à recourir à la sous-traitance et à faire des investissements; b) quels sont les noms des entrepreneurs principaux et des clients; c) en quoi

### Travaux des subsides

consistaient ces marchés; d) quelle était la durée de chacun; e) quels étaient les détails de chacun des marchés de sous-traitance conclus et des investissements effectués en vertu de la politique RIR et, notamment, (i) quels sont les noms et les emplacements de chacune des compagnies qui ont reçu des contrats en sous-traitance ou dans lesquelles des investissements ont été faits, (ii) en quoi consistaient les contrats en sous-traitance ou les investissements, (iii) quelle était la valeur de chacun des marchés, (iv) quelle était la durée de chacun des marchés et (v) quelle était la valeur du contenu canadien de chacun?

(Le document est déposé)

Question n<sup>o</sup> 173 — **Mme Libby Davies:**

En ce qui concerne le projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et d'autres lois en conséquence, et la stratégie antidrogue du gouvernement: a) quelles personnes ont été consultées pour l'élaboration de cette stratégie et quels documents ou études sur les tendances relatives aux drogues ont été analysés; b) quelles ont été les recommandations ministérielles concernant la réduction des préjudices; c) quels documents le gouvernement a-t-il fait produire à l'externe aux fins de cette stratégie?

(Le document est déposé)

[Traduction]

**M. Tom Lukiwski:** Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

### TRAVAUX DES SUBSIDES

MOTION DE L'OPPOSITION — LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** La dernière fois que nous avons débattu cette question, il restait cinq minutes pour le discours du député de Northumberland—Quinte West qui a maintenant la parole.

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Monsieur le Président, après avoir réfléchi au bilan du gouvernement en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et aux dispositions que le ministre de l'Environnement a prises, notamment une réduction de 20 p. 100 des émissions d'ici 2020 et de 60 p. 100 à 70 p. 100 d'ici 2050, les Canadiens verront que le Canada prend enfin des mesures énergiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Non seulement ces émissions n'ont pas diminué au cours des 13 années du règne libéral, mais la situation s'est, en fait, aggravée, car les émissions ont augmenté de 35 p. 100.

Notre gouvernement s'est attaqué au problème et il a fait mieux encore. En effet, le CO<sub>2</sub> n'est pas considéré comme étant un polluant. C'est néanmoins un gaz à effet de serre perçu comme nocif. Notre gouvernement a donc décidé de réduire les émissions de substances qui nous rendent malades et, à cette fin, on en a répertorié 220 qui ont une incidence néfaste dans l'environnement.

Les Canadiens s'en réjouissent et ils continueront de se réjouir de ce que fait notre gouvernement. Ils vont nous voir prendre des mesures concrètes et indiquer la voie à suivre.

On a entendu ce matin les néo-démocrates tempêter et se plaindre d'un manque d'action. Ils devraient plutôt discuter de moyens de travailler en collaboration avec le gouvernement afin de garantir l'atteinte de nos objectifs réalisables.

*Travaux des subsides*

Une des choses que les Canadiens doivent vraiment savoir au sujet de toutes les fanfaronnades du NPD, c'est qu'une telle mesure entraînerait littéralement la perte de milliers d'emplois. Oui, il faut faire quelque chose à ce sujet, mais cette mesure prend une direction que, selon moi, aucun Canadien raisonnable ne voudrait emprunter.

Au cours de la période de questions et dans les questions du NPD pendant le débat de ce matin, nous avons entendu parler des menaces sérieuses qui, dans le contexte de la mondialisation, visent nos emplois dans le secteur manufacturier et des mesures que le ministre des Finances a prises pour les contrer.

Je crains que les décisions du NPD n'aient des effets encore plus néfastes non seulement sur les emplois dans les secteurs manufacturier, forestier et minier, entre autres, mais aussi sur la capacité du Canada d'être un fournisseur d'énergie sur la scène mondiale. Je songe plus particulièrement à l'énergie nucléaire, au gaz naturel et au pétrole qui contribuent actuellement au dynamisme de notre économie.

Samedi, il y a eu une assemblée publique dans ma circonscription, qui a porté sur l'industrie, les emplois et le secteur manufacturier. ESCO, une entreprise de ma circonscription, fabrique des appareils de chauffage et des dispositifs du même genre. Elle expédie un pourcentage important de ses produits aux sites d'exploitation des sables bitumineux en Alberta et en Saskatchewan. Je me demande si les députés néo-démocrates se préoccupent de cela. Comment ces députés peuvent-ils dire à des entreprises comme ESCO qu'elles doivent se passer d'un énorme marché qui offre des emplois à des gens de ma circonscription qui ont déjà perdu leur travail dans le secteur manufacturier? Je mets le NPD en garde quant à l'idée d'emprunter cette voie.

Dans mon intervention précédente, j'ai parlé de certaines déclarations faites par les ministres de l'Environnement des gouvernements précédents. Cela devrait envoyer un signal clair aux Canadiens. Peu importe le discours que tiennent les députés de l'opposition officielle au sujet de l'environnement, ils devraient avoir honte de leur bilan à cet égard. Une fois qu'ils se seront rendus à cette évidence, ils devraient alors collaborer avec le gouvernement pour améliorer la situation. Or, ce n'est pas l'attitude que je vois de leur part dans le moment.

• (1215)

**Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD):** Monsieur le Président, j'ai trouvé intéressant d'entendre le député parler de pertes d'emplois. Il est certain qu'en Colombie-Britannique des emplois disparaissent à cause de l'impact des changements climatiques.

Plus tôt au cours du débat, le député de Toronto—Danforth et celui de Skeena—Bulkley Valley ont parlé de l'épidémie de dendroctone du pin. Les forêts de la Colombie-Britannique sont littéralement ravagées.

Sans la prise de mesures urgentes et efficaces, le secteur forestier de la Colombie-Britannique, en particulier la région intérieure du Nord, va continuer de subir des pertes massives d'emplois. Qui plus est, un grand nombre de collectivités pourraient être menacées au cours de la saison des feux, par des incendies de forêt qui pourraient devenir hors contrôle.

J'aimerais poser une question au député, au sujet du genre de stratégies qui sont nécessaires en ce qui a trait au secteur forestier et à celui des pêches. Il ne fait aucun doute que le secteur des pêches est lui aussi touché par les changements climatiques.

Des enfants sont amenés à l'hôpital parce qu'ils souffrent d'asthme. On ne peut tout simplement pas faire abstraction des répercussions

qu'ont les changements climatiques. J'aimerais que le député nous parle un peu de ces répercussions sur certaines industries au Canada.

**M. Rick Norlock:** Monsieur le Président, la députée soulève des points intéressants.

Que faisons-nous? La fiducie d'un milliard de dollars pour le développement des collectivités est justement conçue pour celles qui dépendent entièrement ou en grande partie d'une industrie comme l'industrie forestière.

La députée a parlé du dendroctone du pin. Le gouvernement a contribué plusieurs millions de dollars pour aider les collectivités victimes de l'infestation du dendroctone du pin.

Je sais quelque chose à propos de l'infestation du dendroctone du pin, puisque mon fils habite en Colombie-Britannique. Quand je suis allé lui rendre visite il y a quelques années, je pouvais voir de vastes étendues de forêts vertes quand l'avion survolait la Colombie-Britannique. Quelques années plus tard, ces forêts vertes avaient quelques taches de rouille. Aujourd'hui, il ne reste plus grand chose.

Qu'est-ce qui a causé cette infestation? Les changements climatiques. Nous savons qu'une température soutenue de -30° degrés pendant deux ou trois semaines contrôle la population de dendroctone du pin. Les feux de forêt sont aussi une façon pour Dame Nature de contrôler cette population.

Cette infestation est un énorme fléau pour l'industrie forestière, et elle se dirige vers l'Alberta. Nous travaillons avec les gouvernements provinciaux pour régler le problème.

La députée a raison de dire qu'il y a un problème, mais elle a tort de dire que le gouvernement ne fait rien pour s'y attaquer. Je répète que nous avons mis sur pied la fiducie d'un milliard de dollars pour le développement des collectivités et investi beaucoup d'argent dans les collectivités pour les aider à lutter contre l'infestation du dendroctone du pin.

Elle a mentionné les choses qui nous rendent malades, la pollution, les choses qui causent l'asthme. Le gouvernement prend aussi des mesures sur ce front-là, mais contrairement au gouvernement précédent, qui n'a fait que prévoir des mesures volontaires, nous avons adopté des lois environnementales très strictes qui devront être respectées. Ceux qui polluent l'air et qui produisent beaucoup trop de gaz à effet de serre seront passibles d'amendes importantes.

En ce moment même, le ministre de l'Environnement travaille avec l'industrie pour élaborer des façons d'atteindre les cibles pour la réduction des gaz à effet de serre.

Sous peu, l'industrie rendra publics ces chiffres et le ministre fera d'importantes annonces sur les prochaines mesures que prendra le gouvernement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 p. 100 d'ici 2020.

• (1220)

**M. David McGuinty (Ottawa-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, je suis ravi de prendre la parole aujourd'hui au sujet de la motion du NPD.

Avant d'aborder le fond des questions soulevées par la motion, j'aimerais faire quelques commentaires généraux sur la nature de la motion et de certains des facteurs qui l'ont motivée.

*Travaux des subsides*

J'aimerais tout d'abord rappeler à la Chambre que dans le contexte d'un gouvernement minoritaire, l'opposition officielle, quelle qu'elle soit, détient un certain pouvoir. Ce pouvoir culmine lorsque survient la possibilité de faire tomber un gouvernement minoritaire et de causer le déclenchement des élections. J'estime que ce pouvoir doit être exercé de façon responsable et judicieuse et qu'il ne doit pas être pris à la légère.

Je ne pense pas me tromper en disant que cette motion baigne dans la partisanerie. Ce matin, le chef du NPD a fait des remarques qui m'ont quelque peu dérangé, ainsi que les autres députés de l'opposition officielle. Il a réagi, par exemple, à mon hypothèse selon laquelle le NPD a choisi de formuler une motion de défiance parce qu'il n'est pas disposé à collaborer avec le Bloc québécois et le Parti libéral du Canada afin de prendre le temps nécessaire pour révéler aux Canadiens la vérité au sujet de ce gouvernement minoritaire.

Le gouvernement minoritaire a essayé d'étouffer quatre affaires qui ont maintenant éclaté hors de son contrôle: premièrement, le scandale des manoeuvres de transfert en campagne électorale; deuxièmement, l'affaire Ian Brodie, qui atteint maintenant d'énormes proportions aux États-Unis et qui a été alimentée par le passage, pas plus tard que hier soir, du chef du NPD aux nouvelles internationales de CNN, où il a révélé au monde entier les agissements de M. Brodie; troisièmement, l'affaire Cadman, où le premier ministre réfute l'irréfutable, à savoir qu'on l'entend sur un enregistrement parler d'offres faites à un député alors tragiquement malade; quatrièmement, l'affaire O'Brien, où le ministre de l'Environnement doit constamment se défendre contre toutes sortes d'allégations dans les médias concernant son ingérence dans les affaires municipales.

Le gouvernement cherche à cacher d'autres dossiers aux Canadiens. Mais pourquoi? Et pourquoi est-il mal avisé de la part du NPD de chercher à faire des gains politiques avec cette motion? C'est parce qu'il est important que les Canadiens apprennent à mieux connaître le caractère, la nature, les valeurs et les approches du premier ministre et du Parti conservateur réformé qu'il dirige.

Voilà vraiment tout ce que je voulais dire quant à la nature politique de cette motion. J'ajouterai simplement qu'il est dommage que le NPD, en faisant de ce débat sur les changements climatiques une motion de défiance, aide le gouvernement à cacher ce qui s'est produit dans d'autres dossiers importants.

Je passerai maintenant à l'essence même du sujet dont traite la motion.

Cette motion soulève effectivement une réalité: on ne peut faire confiance aux conservateurs réformés pour prendre les mesures qui s'imposent, tant au pays que sur la scène internationale, dans la lutte contre les changements climatiques. On ne peut tout simplement pas leur faire confiance.

Les preuves scientifiques sont accablantes. Pourtant, le gouvernement refuse de renouveler le financement des programmes de la fondation de recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère et, le printemps dernier, il a annulé la plus importante initiative de recherche universitaire sur la science du changement climatique.

• (1225)

Les scientifiques les plus réputés de la planète nous ont répété à Bali qu'une augmentation de seulement 2° à 4° aurait des conséquences catastrophiques sur notre vie d'aujourd'hui. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a dit qu'une augmentation de 1° Celsius pourrait menacer d'extinction 10 p. 100 des espèces terrestres et détruire 80 p. 100 des récifs coralliens. C'est

très grave et c'est, à mon avis, beaucoup trop grave pour en faire une question partisane, comme le fait actuellement la motion du NPD.

Selon le quatrième rapport du GIEC publié en mai 2007, il est possible de limiter l'augmentation de la température quelque part entre 2° et 2,4° Celsius, mais nous ne pourrions y parvenir que si nous stabilisons les émissions mondiales d'ici 15 ans et que nous les réduisons de moitié d'ici l'an 2050. Mais voici le hic: les mesures énergiques que nous pouvons prendre aujourd'hui coûteront beaucoup moins cher que ce qu'il en coûtera à l'avenir si nous ne faisons rien.

L'ancien économiste en chef de la Banque mondiale, sir Nicholas Stern, a étudié les aspects économiques des changements climatiques sur la planète. Il a conclu que le fait de ne pas tenir compte des changements climatiques entraînerait des coûts se situant entre 5 p. 100 et 20 p. 100 du PIB, ce qui est plus élevé que les coûts combinés des deux guerres mondiales et de la Grande Crise.

Par contre, si l'on s'attaque au problème dès maintenant, ces coûts pourraient se limiter à 1 p. 100 du PIB mondial. Il existe déjà beaucoup d'options efficaces peu coûteuses: des incitatifs financiers destinés à développer et déployer des technologies existantes; des droits d'émission négociables et des crédits de carbone, des investissements dans l'énergie renouvelable et bien entendu des programmes à participation facultative, qui existent déjà un peu partout dans le monde.

En 2007, McKinsey & Company, la plus grande société de conseils en gestion du monde, a démontré qu'il était possible de faire beaucoup progresser la lutte contre les changements climatiques sans placer un fardeau indu sur l'économie si les gouvernements accordaient des incitatifs pour la mise au point et l'utilisation de technologies écologiques. Cette société a conclu que les coûts annuels à l'échelle mondiale pour procéder aux réductions d'émissions nécessaires pour éviter une détérioration du climat en 2030 ne représentent que 0,6 p. 100 du PIB prévu pour cette année-là.

Le Canada a adhéré au Protocole de Kyoto en 1997 et, malgré tous les efforts désespérés de désinformation du Parti conservateur, ce protocole est devenu loi internationale dans notre pays en 2005 seulement, après que suffisamment de pays l'eurent ratifié. Ce protocole établit effectivement des objectifs. Il a également créé un régime international obligatoire d'échange de droits d'émission, que le gouvernement a maintenant abandonné unilatéralement, faisant du Canada, le seul pays sur plus de 170 à avoir laissé tomber le Protocole de Kyoto. Nous étions complètement isolés, comme nous l'avons constaté à Bali, lorsque nous avons pris part à cette rencontre internationale pour négocier un cadre en vue de la deuxième phase du Protocole de Kyoto.

Le ministre de l'Environnement s'est rendu là-bas et, deux heures avant la fin d'une rencontre de sept jours, il a finalement baissé les bras sous la pression visant à lui faire signer une déclaration commune prévoyant une réduction de 25 à 40 p. 100 des niveaux par rapport à 1990 d'ici 2020. Il était le seul ministre à résister, travaillant en collaboration avec le gouvernement américain même si ce dernier ne participait même pas aux négociations officielles, mais il a finalement cédé sous la pression.

Mais la signature d'une telle déclaration pose un problème. Le propre plan « Prendre le virage » du gouvernement lui fait prendre un chemin diamétralement opposé au contenu de cette déclaration.

*Travaux des subsides*

• (1230)

Toutes les études, les unes après les autres, y compris celles de l'organisme consultatif du Parti conservateur, montrent que les conservateurs n'atteindront même pas leurs propres cibles bien trop modestes et qu'ils laisseront les émissions de carbone au pays s'accroître jusqu'en 2050 et au-delà.

Les conservateurs parlent de réglementation. Nous venons d'entendre un député conservateur dire qu'ils ont adopté la réglementation la plus rigoureuse de toute l'histoire du Canada. Tenons-nous en aux faits. Il n'y a pas de réglementation. Le gouvernement n'a encore présenté aucun règlement. Rien n'est en vigueur concernant la qualité de l'air. Il n'y a pas de règlement sur les gaz à effet de serre à l'origine des changements climatiques. Les conservateurs ont exempté de nouvelles installations en leur accordant une période de grâce de trois ans. Ils font payer les émissions de carbone 15 \$ la tonne, et cet argent est versé dans un fonds d'investissement technologique beaucoup plus petit qu'il le faudrait.

Les conservateurs nient, remettent à plus tard et même trompent la population en disant qu'ils prennent des mesures concernant les changements climatiques alors qu'ils ne font rien. C'est un modèle que nous avons déjà vu au sud de la frontière.

Tout d'abord, les conservateurs ont supprimé toutes les mesures libérales qui étaient en voie de mise en oeuvre à leur arrivée au pouvoir en 2006, et ils les ont rétablies dans une formule édulcorée. Selon l'Institut C.D. Howe, la Deutsche Bank, l'institut Pembina, le centre Tyndall pour la recherche sur les changements climatiques, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, l'Office national de l'énergie et bien d'autres, le plan des conservateurs ne permettra pas d'atteindre leurs cibles modestes, et les émissions continueront d'augmenter.

L'affirmation selon laquelle les émissions cesseront d'augmenter en 2010, selon leur plan, est absolument sans fondement. Également sans fondement est l'affirmation voulant que leur plan permette, d'ici 2020, une réduction des émissions à un plafond de 20 p. 100 inférieur aux émissions de 2006. Il y a tellement d'exemptions, d'échappatoires et d'options permettant d'échapper aux règles de conformité, et le plan est tellement peu détaillé, qu'il n'y a pas moyen de conclure que ces mesures auront un effet quelconque.

Tom d'Aquino, président du Conseil canadien des chefs d'entreprise, qui représente 150 des plus grandes entreprises au Canada, a témoigné au comité il y a à peine deux semaines. Il a dit, en parlant de la faiblesse générale de ce plan — et je rapporte ses propos dans mes propres mots — que la négligence du gouvernement à cet égard faisait du tort à l'industrie canadienne. En effet, elle perpétue l'incertitude quant à la politique, ce qui retarde la prise de décisions rationnelles sur des investissements nécessaires pour que nous puissions poursuivre la transition amorcée il y a des années vers un monde et une économie où les émissions de carbone sont contrôlées.

Ce sont les faits concernant notre plan national et notre performance face au monde. Il ne vaut même pas la peine de discuter des détails de la prestation du ministre à Bali, parce que les résultats sont éloquentes.

Voyons le déroulement des événements avant l'arrivée des conservateurs au pouvoir. Le premier ministre niait l'existence même des changements climatiques. Il a dit qu'il ne croyait pas aux gaz à effet de serre. Pendant ce temps, sous les deux gouvernements précédents, nous avons présenté quatre plans de plus en plus

draconiens relativement aux changements climatiques. Le chef de l'opposition officielle a couronné le tout avec le Projet vert en 2005.

Selon l'Institut Pembina, l'efficacité de ce projet était plus de six fois supérieure à ce que le gouvernement a offert jusqu'à maintenant. Nous avons consacré un financement important aux sources d'énergie de remplacement. Fini le financement. Nous avons investi dans les biocarburants. Fini l'investissement. Nous avons mené une campagne de sensibilisation très fructueuse afin d'enseigner aux Canadiens les dangers du réchauffement climatique. Finie la campagne. Nous avons mis en oeuvre des programmes d'amélioration de l'efficacité énergétique des habitations et des autres bâtiments canadiens. Finis les programmes, qui s'adressaient en particulier aux gens les plus pauvres de la société canadienne, c'est-à-dire à ceux qui en avaient le plus besoin. Voilà les réalisations du gouvernement depuis 2006.

Parlons maintenant de ce que nous voulons faire à l'avenir. Parlons des moyens que nous proposons, en tant que représentants de l'opposition officielle, pour sortir de la crise des changements climatiques.

Premièrement, nous voulons appliquer un plan exhaustif prévoyant toute une gamme d'outils pour combattre le réchauffement climatique. Nous allons attribuer un prix au carbone que le pollueur devra payer. Nous allons fournir une aide sérieuse pour le développement de l'énergie renouvelable et pour favoriser d'autres façons de réduire les émissions. Les Canadiens auront de l'aide pour économiser l'énergie.

• (1235)

Voici du nouveau: nous allons collaborer avec les gouvernements des provinces en ce qui concerne les mesures d'atténuation et d'adaptation. Nous n'allons pas leur envoyer le ministre des Finances ou le ministre de l'Environnement pour susciter des querelles. Les Canadiens en ont marre des combats de coqs. Ils en ont marre des chicanes intergouvernementales. Ils veulent que leurs gouvernements coopèrent, non seulement pour planifier l'économie, mais aussi pour planifier la protection de l'environnement. C'est donc ce que nous allons faire.

Voilà pourquoi, il y a environ un an, notre parti, qui forme l'opposition officielle, a produit un livre blanc intitulé *Un budget carbone équilibré*. Ce livre blanc constitue le fondement de la version remaniée du projet de loi C-30, sur la qualité de l'air et les changements climatiques, dont le gouvernement a empêché l'adoption. Selon moi, si les conservateurs ont prorogé le Parlement, c'était pour empêcher la Chambre des communes reprendre ouvertement le débat sur ce projet de loi. C'est une question dont a parlé à plusieurs reprises le chef de l'Opposition officielle. Cet...

**M. Richard Harris:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Vous me corrigerez si j'ai tort, mais il me semble que le député a brandi un quelconque rapport pendant son discours. Il s'agissait, je crois, du cinquième plan libéral en matière d'environnement qui n'est toujours pas au point. Le député a-t-il le droit de brandir un tel document? Si oui, je m'excuse d'avance, sinon, il pourrait peut-être le retirer.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Le député d'Ottawa-Sud sait que nous ne devons pas brandir d'objets, mais il arrive que des députés aient en mains un rapport qu'ils veulent citer. C'est probablement ce qu'il voulait faire. Je vais lui accorder le bénéfice du doute et lui permettre de continuer. Il lui reste trois minutes.

Le député d'Ottawa-Sud a la parole.

*Travaux des subsides*

**M. David McGuinty:** Je m'excuse, monsieur le Président, et je vous remercie de votre indulgence. Je tiens à ajouter, pour le bénéfice de mon collègue, que, s'il désire consulter ce rapport, il le trouvera sur notre site web.

Nous avons un plan qui nous permettra d'aller de l'avant. Nous avons mis au point un budget carbone qui touchera les 700 plus gros pollueurs, qui sont responsables de la moitié des émissions de gaz à effet de serre au Canada. Ce plan a obtenu l'appui du NPD, du Bloc Québécois et même du Parti vert, ainsi que de milliers, si ce n'est de centaines de milliers de Canadiens. Nous avons dû réécrire le projet de loi C-30 sur la qualité de l'air qui manquait de vigueur. Toutefois, comme je l'ai mentionné, dans sa grande sagesse, le premier ministre a anéanti tout notre travail lorsqu'il a prorogé les travaux de la Chambre et refusé de réintroduire le projet de loi par la suite.

Nous continuerons sur notre lancée en proposant de nouvelles mesures incitatives en matière de production d'énergie qui permettront d'accroître l'énergie renouvelable à 12 000 mégawatts d'ici 2015, au lieu des 4 000 mégawatts proposés par les conservateurs. Nous voulons que des mesures incitatives soient adoptées à l'égard de l'énergie tirée des vents de mer et des vents intérieurs, des petits projets hydroélectriques, de l'énergie marémotrice, de l'énergie solaire ainsi que de l'énergie tirée de la biomasse et de la géothermie. Nous voulons que 10 p. 100 de toute la production canadienne d'électricité provienne de sources d'énergie renouvelables à faibles répercussions d'ici 2015. Cela suffirait à alimenter trois millions de foyers.

Nous allons créer un Fonds pour la prospérité et les industries de pointe doté de 1 milliard de dollars afin d'aider le Canada à se positionner en tant que chef de file dans la fabrication de technologies et de produits écologiques. Nous allons rester fidèles à notre engagement à l'égard du processus entourant le Protocole de Kyoto et des négociations aux Nations Unies concernant les cibles à établir pour la deuxième période d'engagement après 2012. Une politique environnementale solide est très bonne pour notre économie. Elle favorise la recherche et développement, l'arrivée de nouvelles technologies et, de ce fait, la création de nombreux emplois.

Enfin, il n'y a rien d'étonnant à ce que Matthew Bramley, le président de l'Institut Pembina, ait dit de notre budget carbone, accessible sur notre site web, qu'il constituait « la proposition de réglementation des émissions industrielles des gaz à effet de serre la plus solide faite par quelque parti politique que ce soit au Canada ».

En ce qui concerne la motion, le NPD peut bien dire qu'il a à cœur les changements climatiques, mais c'est à cause de lui que nous avons un gouvernement conservateur aujourd'hui. Le chef du NPD peut bien parler, mais ce sont les députés néo-démocrates qui ont renversé le gouvernement libéral en 2005, au moment même où les pays du monde entier se réunissaient à Montréal à l'occasion de la conférence sur les changements climatiques. Le chef du NPD a des comptes à rendre aux Canadiens pour cette décision. Il sera un jour tenu responsable de décisions partisans comme celle-là. Il me tarde de travailler au nom des Canadiens pour surmonter la crise des changements climatiques.

● (1240)

**M. Pierre Poilievre (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, j'ai trouvé très intéressant d'entendre un député prendre la parole pour vanter son parti d'avoir présenté cinq plans différents de lutte contre les changements climatiques. Il a même affirmé que ces cinq plans allaient dans le sens de Kyoto.

Il est intéressant de savoir que lui-même a été un opposant notoire au Protocole de Kyoto. Je lis une déclaration rapportée dans le *Globe and Mail* du 29 janvier 2002. Il déclarait alors: « Si le Canada ratifie Kyoto [...] cela pourrait nous coûter jusqu'à 40 milliards de dollars par année ».

Il ajoutait aussi: « Mais lorsque les gens verront les coûts, ils vont lancer de haut cris! » Il déclarait cela dans le numéro 6, du volume 16 de *Canadian Speeches*, le 1<sup>er</sup> janvier 2003, si quelqu'un veut vérifier.

Pour sa part, son frère avait promis de fermer les centrales au charbon de l'Ontario au plus tard en 2007. Évidemment, nous savons tous qu'en ce moment, environ 30 p. 100 de l'électricité produite en Ontario l'est dans des centrales au charbon. La promesse n'a pas été tenue et les centrales au charbon continuent d'émettre des gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Il est intéressant de voir qu'il adopte une position différente maintenant qu'il est porte-parole libéral pour les questions d'environnement. Je pourrais citer encore bien des déclarations démontrant qu'il a toujours vu l'accord de Kyoto avec scepticisme. Dès que cet accord est devenu du domaine public, le député a déclaré que ses objectifs étaient impossibles à atteindre et que cela coûterait des milliards de dollars que nous n'avions pas les moyens de dépenser. Même en 2002, lorsque son propre parti était au pouvoir, il a déclaré que le Canada avait une tâche énorme à accomplir pour respecter Kyoto. Son parti n'a pas fait le travail, de l'aveu même du chef adjoint de son propre parti.

J'ai ici une autre citation du porte-parole libéral pour les questions d'environnement, qui provient, celle-là, du *National Post*. Il y déclare: « le Parti [libéral] a été impliqué dans un accident d'auto de taille intermédiaire pendant les dernières élections fédérales ».

Ce député est devenu le grand-prêtre de l'hypocrisie en matière d'environnement. Pendant toute sa vie professionnelle, il a affirmé une chose, mais il a fait un spectaculaire virage à 180° depuis qu'il est porte-parole afin de profiter des avantages politiques que cela peut lui procurer.

Je me demande si le député peut nous faire savoir s'il disait la vérité à l'époque ou s'il la dit maintenant.

● (1245)

**M. David McGuinty:** Monsieur le Président, je ne m'abaisserai pas à répondre à cela.

J'aimerais revenir à certains témoignages concernant le plan du gouvernement, Prendre le virage.

L'Institut Pembina nous dit maintenant que le gouvernement a peu de chances d'atteindre ses cibles. Selon lui, il y a au moins huit échappatoires et lacunes qui minent la crédibilité des cibles du gouvernement pour 2020.

Le Fonds mondial pour la nature et le Tyndall Centre ont dit que le gouvernement a fixé des cibles de réduction bien en-deçà de ce qui est réalisable, cibles qui, dans certains cas, sont inférieures aux réductions déjà effectuées par les sociétés qui exploitent les sables bitumineux et à celles envisagées par l'industrie. Comme c'est ambitieux!

Selon le rapport, aux termes du plan, les bénéfiques mirobolants des sociétés qui exploitent les sables bitumineux pourraient être de l'ordre de 30 millions à 700 millions de dollars.

L'Institut C.D. Howe dit que le gouvernement ratera probablement son objectif pour 2020 d'environ 200 mégatonnes.

*Travaux des subsides*

L'Office national de l'énergie dit que, dans deux des trois scénarios possibles, les émissions de gaz à effet de serre continueront de croître.

C'est écrit noir sur blanc. Le gouvernement n'a rien pour étayer ses affirmations.

Quant aux remarques personnelles du député, les électeurs de Nepean—Carleton décideront ce qu'ils en pensent.

**M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NPD):** Monsieur le Président, je sais que le député était présent et a écouté les discours des néo-démocrates qui ont lancé ce débat et, donc, qu'il a entendu dire que cela fait 17 mois que le gouvernement a présenté le projet de loi. Il a été renvoyé à un comité spécial, à la demande du chef du NPD. Au début, nous étions un peu réticents, mais ensuite, nous, les parlementaires, nous nous sommes rassemblés autour de la table, avons apporté des idées très diverses et réécrit le projet de loi du début jusqu'à la fin. Je rappelle à mon collègue que tous les partis ont proposé des amendements.

Il y a plusieurs mois, le NPD a proposé une motion à la Chambre demandant au gouvernement de soumettre à nouveau le projet de loi à cette assemblée. La motion a été adoptée parce que la majorité des députés, y compris ceux qui font partie du caucus du député, l'ont appuyée.

Nous avons tous fait de grands efforts, présenté nos meilleures idées et fait de notre mieux pour que ce projet de loi fonctionne et s'attaque réellement au problème des changements climatiques. Beaucoup d'entre nous parlons du problème, mais voilà l'initiative concrète qui nous aurait permis de joindre le geste à la parole. Voilà ce à quoi les Canadiens s'attendaient.

Selon mon collègue, quel est le programme du gouvernement, faute de présenter à nouveau le projet de loi C-30? Par quoi l'a-t-il remplacé? A-t-il proposé quelque chose de meilleur qui convient davantage au député? Peut-on espérer que le programme actuel du gouvernement pour lutter contre les changements climatiques se compare à ce que nous avons pu accomplir ensemble, nous les parlementaires, c'est-à-dire le projet de loi sur la qualité de l'air et les changements climatiques?

**M. David McGuinty:** Monsieur le Président, je suis d'accord avec le porte-parole du NPD en matière d'environnement, mais je suis aussi d'accord avec le premier ministre, qui avait répondu ceci à une question qui lui avait été posée, lorsqu'il était chef de l'opposition, au sujet de la décision de s'abstenir de voter sur le budget de 2005 du gouvernement libéral. Cela fait suite aux remarques que j'ai faites plus tôt. Le premier ministre avait donc dit ceci:

Ce qui est devenu évident, c'est que le Bloc Québécois et le NPD tenteront d'épater la galerie, mais c'est à nous, à notre caucus, qu'il revient de décider si le moment est venu de tenir des élections. Nous considérons, et je crois que les Canadiens sont d'accord, que ce n'est pas le bon moment.

Le chef de l'opposition décidera du moment opportun.

Il est important d'être honnêtes envers les Canadiens en leur disant que la motion présentée par le NPD est en grande partie une tactique partisane. Nous ne sommes pas prêts à laisser s'évaporer les quatre ou cinq scandales impliquant le gouvernement conservateur parce que nous croyons qu'il est important que les Canadiens comprennent bien la nature, les valeurs, l'approche et les tactiques du premier ministre. Qu'il s'agisse de l'affaire Brodie, de l'ingérence du ministre de l'Environnement dans les affaires municipales, du scandale des transferts ou de quoi que ce soit d'autre, nous voulons vraiment que les Canadiens sachent exactement à quel genre de gouvernement nous avons affaire.

• (1250)

**M. Dean Del Mastro (Peterborough, PCC):** Monsieur le Président, je suis ravi que les Canadiens puissent mieux voir exactement quel genre de gouvernement ils ont, qu'ils puissent constater que celui-ci améliore la situation économique. Il a créé plus de 800 000 emplois nets. D'année en année, le revenu net des ménages augmente de 4,5 p. 100. De plus, nous nous apprêtons à mettre en place des réformes au système de justice pour rendre les rues et les collectivités plus sûres.

Nous prenons des mesures en matière d'environnement. Uniquement dans le budget, nous avons prévu plus d'un demi-million de dollars pour de nouvelles technologies vertes, comme la séquestration du carbone. Nous avons également présenté une nouvelle stratégie pour l'industrie automobile qui permettra de créer des voitures plus écologiques et moins polluantes.

Il y a quelques minutes, le député a montré ce qu'il a appelé le plan du Parti libéral en matière d'environnement. Parlons donc des conséquences d'un tel plan. Il ferait entre autres grimper le prix du litre d'essence à 1,60 \$ et plus d'ici 2008-2009, il provoquerait la perte de 275 000 emplois principalement dans le secteur manufacturier et il ferait augmenter le taux de chômage de 25 p. 100 d'ici 2009.

Le député prétend-il que les libéraux vont mener la prochaine campagne électorale en disant aux électeurs « Votez pour nous, nous allons provoquer une récession »? Je ne crois pas que ça fonctionnera.

**M. David McGuinty:** Monsieur le Président, voilà qui est fort révélateur du caractère et de la valeur du gouvernement. Le député cite des chiffres que le ministre de l'Environnement a présentés au Comité sénatorial lorsqu'il s'en est pris à la Loi de mise en œuvre du Protocole de Kyoto.

Je demande encore une fois au député et au gouvernement de déposer ne serait-ce qu'une analyse, mais il n'y en a pas. Nous avons constaté que le gouvernement avait simplement fabriqué ses arguments. À défaut de pouvoir présenter des faits pertinents, on fait des tours de passe-passe et on élève la voix, mais on n'avance toujours rien de probant.

Le défi pour les Canadiens, qui savent qu'ils doivent s'élever au-dessus du bruit, est de comprendre qu'en matière de changements climatiques, il n'y a pas de...

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Reprise du débat. Le député de Joliette a la parole.

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de prendre part à ce débat en cette journée d'opposition du Nouveau Parti démocratique. Au début de mon intervention, j'aimerais rappeler la motion du député de Toronto—Danforth, qui se lit comme suit:

Que la Chambre regrette l'incapacité de ce gouvernement à respecter les engagements internationaux du Canada en matière de changements climatiques et son refus de soumettre à un débat et à un vote la Loi canadienne sur la qualité de l'air et les changements climatiques, le plan de lutte contre les changements climatiques réclamé par une majorité de voix à la Chambre et que, par conséquent, la Chambre n'a plus confiance en ce gouvernement.

*Travaux des subsides*

D'emblée, je peux annoncer que le Bloc québécois votera en faveur de cette motion de défiance, parce que les conservateurs ont effectivement clairement renié la parole qui avait été donnée par le Canada concernant le Protocole de Kyoto. J'imagine qu'un peu partout à travers la planète, les gouvernements qui ont signé le Protocole de Kyoto se demandent qu'ont donc les conservateurs à s'en prendre ainsi au Canada et à renier sa signature, ternissant ainsi la réputation du Canada et malheureusement, par le fait même, celle du Québec, sur la scène internationale. En particulier, on a fait fi en particulier de la volonté des Québécois et des Québécoises de voir Ottawa respecter le Protocole de Kyoto.

Fait encore plus grave, plutôt que d'accentuer les efforts du gouvernement fédéral dans le cadre de la lutte contre les gaz à effet de serre, les conservateurs, depuis qu'ils sont au pouvoir, ils ne le font pas. Ils devraient peut-être en prendre acte. Voilà maintenant près de deux ans qu'ils sont au pouvoir. Or, ils rejettent constamment la faute sur le gouvernement précédent, qui n'a effectivement pas su répondre aux attentes auxquelles il faisait face. Toutefois, la responsabilité leur revient maintenant, parce que les conservateurs ont eu plus de deux ans pour mettre en place un plan crédible au plan de la réduction des gaz à effet de serre, ce qu'ils n'ont pas fait.

Pire encore, comme je le mentionnais, depuis leur arrivée au pouvoir, ils se sont acharnés à retarder l'élaboration d'un plan crédible, entre autres, en ne ramenant pas la Loi canadienne sur la qualité de l'air et les changements climatiques en cette Chambre pour un débat final. Le gouvernement retarde donc l'élaboration d'un plan crédible et la mise en oeuvre de mesures concrètes et efficaces. Pire encore, les conservateurs ont sabré dans les quelques programmes environnementaux du gouvernement précédent. Comme je le mentionnais, ces programmes étaient relativement timides mais représentaient tout de même des pas dans la bonne direction. La plupart du temps, ils se sont aperçus de leur erreur et les ont réinstaurés dans une version édulcorée.

Dans le budget, on voit à nouveau cette tentation ou cette façon de faire des conservateurs qui vise à sabrer dans un programme, et quelques mois plus tard, ils s'aperçoivent de leur erreur et tentent de ramener ce programme de façon édulcorée. Par exemple, dans le budget, on a eu le cas de tout ce qui touche à l'aide concernant l'achat de voitures hybrides plus compatibles avec les objectifs que nous visons en matière de réduction des gaz à effet de serre.

Les consommateurs ont vécu énormément de frustrations face à ce programme. Je sais que tous les députés en cette Chambre ont sûrement reçu des lettres et des représentations sur le fait que le programme a pris beaucoup de temps à se mettre en place. Il a été annoncé en grande pompe, mais on n'avait toujours pas d'argent et on n'avait surtout pas les règlements pour faire en sorte que les consommateurs, qui achetaient des voitures hybrides, puissent recevoir l'aide promise par le gouvernement conservateur.

Or, cela se met en place tranquillement, mais c'est encore très inefficace. La semaine dernière, on nous a annoncé dans le budget que la mesure sera coupée le 31 décembre prochain. C'est complètement incroyable et je suis convaincu que les consommateurs québécois et canadiens se demandent ce qu'ont les conservateurs à agir de cette façon. Ce qui était bon il y a un an ne l'est plus maintenant, alors qu'on vient à peine de mettre en place les quelques bases de ce programme qui, j'en suis convaincu, sera remis en place, que ce soit par ce gouvernement ou le gouvernement qui pourrait lui succéder.

On a besoin de ce genre d'incitatifs. Plusieurs pensent que le fait que le gouvernement conservateur ait mis fin à ce programme tient

beaucoup plus au fait que les constructeurs nord-américains ont particulièrement de la difficulté à concurrencer en particulier les constructeurs japonais mais je suis convaincu que c'est vrai pour les Européens, concernant les voitures hybrides, et que cette mesure bénéficie donc d'abord aux concessionnaires des compagnies japonaises.

• (1255)

J'ai pu remarquer, d'ailleurs, qu'à l'entrée du Parlement, la plupart des ministres qui ont des voitures hybrides — et je les en félicite — ont des voitures Toyota.

On pense donc que, derrière cette coupe de programme, il y a une volonté de répondre à des demandes venues de fabricants de voitures nord-américains. Encore une fois, on a cédé plutôt que de tenter d'amener les constructeurs automobiles en Amérique du Nord à adopter le bon comportement, soit s'adapter aux nouveaux besoins des consommateurs sensibles aux effets de gaz à effet de serre que produit le transport individuel. On sait qu'on doit réduire ces gaz à effet de serre et favoriser le transport en commun. Néanmoins, lorsqu'on achète une voiture, si l'on décide d'acheter une voiture verte, il faut que le gouvernement reconnaisse qu'il s'agit là d'un effort — d'autant plus qu'elles sont relativement chères — et qu'une aide de l'État n'est pas du tout impertinente.

Pire encore, comme je l'ai mentionné, le gouvernement a sabré dans des programmes et les a ramenés. Comme si ce n'était pas suffisant, le gouvernement conservateur a déposé un plan dit « vert » taillé sur mesure pour épargner les grandes sociétés pétrolières de l'Ouest, qui est carrément en dehors des objectifs du Protocole de Kyoto. Bref, le gouvernement conservateur a complètement ignoré la volonté claire des Québécoises et des Québécois qui, on le sait, sondage après sondage, dans une proportion de 75 p. 100, appuient les objectifs du Protocole de Kyoto et les engagements du Canada à cet égard.

Ne serait-ce que pour cette raison, la motion mérite d'être adoptée, et ce gouvernement mérite de se voir retirer la confiance de la Chambre.

Je rappelle des décisions extrêmement idéologiques de la part des conservateurs — des décisions idéologiques, certes, mais qui répondent aussi aux intérêts de certains secteurs industriels. J'ai évidemment en tête le secteur pétrolier. Dès son élection, le gouvernement minoritaire conservateur a démontré qu'il rejetait le Protocole de Kyoto, même s'il tentait de dire, d'un côté de la bouche, qu'il ne reniait pas sa signature. Car, de l'autre côté il semblait dire — et on le comprenait très bien — que les objectifs du Protocole de Kyoto n'étaient pas du tout dans l'écran radar du gouvernement.

Les gestes posés par ce gouvernement sont en contradiction avec la signature du Canada au bas du Protocole de Kyoto. On peut se rappeler que les conservateurs, dans leur plateforme électorale, ne mentionnaient même pas le mot « Kyoto ». C'était déjà une indication, pour l'ensemble de la population québécoise et canadienne, à savoir qu'avec ce gouvernement — plusieurs d'entre nous ne sont pas surpris —, on avait affaire à un gouvernement préférant répondre aux besoins financiers et à l'appétit de profits des grandes sociétés pétrolières de l'Ouest canadien plutôt qu'aux besoins environnementaux et économiques de l'ensemble du Québec. C'est vrai aussi pour plusieurs régions du Canada. Je pense, entre autres, à l'Ontario, qui connaît actuellement une crise manufacturière très importante.

### Travaux des subsides

Le 19 octobre 2006, après avoir repoussé à maintes reprises la présentation de son plan de lutte contre les gaz à effet de serre, le gouvernement conservateur a finalement accouché du projet de loi C-30, qu'on nous a présenté comme un *Clean Air Act*, s'attaquant au phénomène du smog, mais se contentant ni de cible absolue de réduction de gaz à effet de serre ni d'un échéancier conforme au Protocole de Kyoto.

Pire encore, dans le document d'intention déposé à la même occasion indiquant la voie qu'entendait suivre le gouvernement dans son application du projet de loi C-30, les conservateurs mentionnaient qu'ils allaient lancer une ronde de consultation en trois phases pour déterminer les sites de réduction avec les provinces et l'industrie à partir de l'automne 2006. Cela allait s'échelonner jusqu'en 2010, signalant ainsi clairement qu'aucun règlement n'entrerait en vigueur avant la fin de 2010. Je rappelle que les premiers objectifs de Kyoto sont prévus pour 2012.

Juste à la façon dont le gouvernement a annoncé, dans son document d'intention, son échéancier très clairement, il reniait déjà la signature du Canada au bas du Protocole de Kyoto.

En ce qui concerne les objectifs à long terme, le gouvernement se disait déterminé à demander conseil sur la faisabilité de réduire les émissions canadiennes de 45 à 65 p. 100 par rapport au niveau de 2003 d'ici à 2015, 2020, non 2050! On voit véritablement ici le manque de sérieux des conservateurs, et ces cibles sont très en dessous de ce que le Protocole de Kyoto proposait. Cela augure mal pour la suite des choses en ce qui concerne la position du gouvernement conservateur dans les négociations internationales.

● (1300)

Constatant que son projet de loi, inacceptable à tout point de vue, tant sur le plan des cibles que sur le plan de l'échéancier ou des méthodes, n'avait aucune chance d'être adopté dans sa première forme, le gouvernement conservateur a autorisé, le 4 décembre 2006, le renvoi du projet de loi C-30 à un comité parlementaire spécial afin qu'il soit modifié. Il a toutefois catégoriquement refusé de l'améliorer et d'y inclure les objectifs du Protocole de Kyoto, ce qui indiquait clairement qu'il rejetait son engagement international et qu'il préférerait faire cavalier seul.

Cette fois-ci, ce n'est pas la communauté internationale ni les consommateurs, mais bien l'ensemble des parlementaires des partis de l'opposition qui se sont demandé ce qu'avaient les conservateurs à vouloir ainsi s'acharner de façon idéologique et contraire à la volonté démocratique de ce Parlement et de l'ensemble de la population du Canada et du Québec. Rappelons que la majorité de la population tant du Canada que du Québec a voté pour d'autres partis que le Parti conservateur. C'est presque par un concours de circonstances qu'il se trouve présentement au pouvoir.

Cette espèce d'entêtement peut être mis en question sérieusement. Se cachent derrière cela non seulement un réflexe antidémocratique et une volonté de ne pas respecter le Protocole de Kyoto, mais aussi un carcan idéologique qui sera extrêmement difficile à briser, si ce n'est par la voie d'une élection qui, espérons-le, viendra dans les plus brefs délais.

Le Bloc québécois et les autres partis de l'opposition ont dû remodeler le projet de loi C-30 afin d'y inclure notamment des cibles de réduction conformes au Protocole de Kyoto et à l'approche territoriale. Il est extrêmement important de rappeler qu'on a besoin de l'approche territoriale, comme l'Europe le fait depuis 2005 dans le cas d'une bourse du carbone. Cette approche permettrait de récompenser les efforts faits par le secteur manufacturier québécois et aussi de pénaliser les entreprises qui, depuis 1990, soit la date à

partir de laquelle on devait réduire de 6 p. 100 les émissions de gaz à effet de serre, n'ont pas fait d'efforts et ont continué à polluer. Cela fait en sorte que le Canada soit, avec l'Australie, l'un des plus grands émetteurs de gaz à effet de serre par habitant. Il faut demander à ces entreprises polluantes de faire un effort supplémentaire.

J'utilise souvent l'exemple suivant et tous les députés de cette Chambre comprendront très bien. Quand on fait une campagne de financement, les premiers dollars sont les plus faciles à obtenir. Lorsqu'on atteint presque notre objectif, c'est plus difficile.

Au Québec, les entreprises manufacturières ont été capables de réduire d'environ 20 à 25 p. 100 leurs gaz à effet de serre. Elles ont presque atteint les objectifs. On leur demanderait maintenant de faire un effort comme si rien n'avait été fait, alors qu'il s'agit justement des efforts les plus difficiles. L'industrie pétrolière, quant à elle, n'aurait qu'à faire des efforts qui non seulement permettraient à peine ou pas du tout de combler le retard des deux dernières décennies, mais seraient aussi les plus faciles à réaliser. Plus que totalement inacceptable du point de vue environnemental, c'est totalement injuste pour le Québec et les secteurs qui ont fait des efforts depuis 1990, en particulier le secteur manufacturier au Québec.

Entêté dans sa volonté de renier le Protocole de Kyoto, le gouvernement conservateur a refusé de pousser plus avant l'étude du projet de loi. Enfin, après des mois d'attente, des reports innombrables et une campagne présentant le respect du Protocole de Kyoto comme l'apocalypse économique, tout à l'heure, lors de la dernière intervention d'un député conservateur qui abondait dans ce sens, on a eu droit à une absence de crédibilité totale.

Il n'y a que les Républicains américains qui s'y laissent prendre — et encore sont-ils plus subtils. Le président Bush a émis une directive selon laquelle les institutions fédérales ne devaient pas acheter du pétrole provenant de procédés qui émettaient plus que la moyenne mondiale d'émissions de gaz à effet de serre. Cela inquiète plusieurs de nos pétrolières dans l'Ouest canadien, et avec raison, puisque notre extraction de pétrole à même les sables bitumineux est extrêmement polluante. C'est sûr qu'il s'agit d'une toute petite partie du marché américain. Il reste qu'on envoie le signal que même les Républicains de Bush sont plus progressistes que ce gouvernement conservateur et ce premier ministre.

Le gouvernement nous a donc servi le Protocole de Kyoto comme l'apocalypse. Par la suite, le 26 avril 2007, il a reproduit un plan d'action qui réduit les gaz à effet de serre et la pollution, mais un plan taillé sur mesure pour épargner les pétrolières. En vertu de ce plan basé sur la réduction de l'intensité des émissions de gaz à effet de serre, les entreprises devront réduire l'intensité de leurs émissions par rapport au niveau de 2006.

Ici, deux problèmes se posent. D'abord, la date retenue est celle de 2006. Ce n'est pas celle de 1990, comme le prévoit le Protocole de Kyoto. Une date comme 1990 permettrait pourtant de rendre justice aux efforts faits par le secteur manufacturier.

● (1305)

Cela veut donc dire que tout ce qui a été fait au Québec de 1990 à 2006 ne sera pas pris en compte, ce qui est totalement injuste, encore une fois. Deuxièmement, lorsqu'on parle d'intensité d'émissions, on parle de réduction par tonnes produites. Toutefois, quand on en produit cinq fois plus, on sera encore plus pollueur qu'on ne l'est présentement. Des cibles absolues de réduction sont donc nécessaires et non pas des cibles d'intensité comme cela a été mentionné.

*Travaux des subsides*

Bref, même si les conservateurs aiment à croire que leur plan vise à stabiliser les émissions du Canada entre 2010 et 2012 et à réduire les émissions totales de gaz à effet de serre du Canada de 20 p. 100 d'ici 2020 par rapport au niveau de 2006, il faut dire franchement que cela ne tient pas la route. Comme dans plusieurs autres dossiers traités au cours de la semaine et au cours de la semaine dernière, que ce soit l'affaire Cadman, l'affaire au sujet de la fuite sur les questions de l'ALENA ou encore l'affaire Soudas, les explications du gouvernement ne tiennent pas la route. Dans ce cas-ci, il est très clair qu'avec le plan qui nous a été présenté le 26 avril 2007, les gaz à effet de serre ne réduiront pas au Canada et ces émissions continueront d'augmenter. Même si les prévisions les plus optimistes des conservateurs se réalisaient, cela permettrait au Canada d'atteindre le niveau requis par le Protocole de Kyoto en 2024, soit 12 ans après l'échéance. Encore une fois, il s'agit de l'approche la plus optimiste. Ce sera fort probablement plusieurs décennies plus tard.

En conclusion, je rappelle que la Loi canadienne sur la qualité de l'air, telle que les partis d'opposition et le Bloc québécois l'ont façonnée, répond aux objectifs du Protocole de Kyoto et aux besoins de l'économie québécoise et d'une bonne partie de l'économie canadienne et répond aux besoins environnementaux du Canada et du Québec.

Cette loi comporte des objectifs absolus de réduction des gaz à effet de serre conformes au Protocole de Kyoto, c'est-à-dire que pour chaque année, de 2008 à 2012, on prévoit une réduction de 6 p. 100 sous le niveau de 1990 des émissions de gaz à effet de serre du Canada. Comme je l'ai dit, il s'agit d'objectifs absolus, mais cette fois-ci pour l'après-Kyoto, à savoir: la création d'une taxe sur le carbone qui est extrêmement importante pour mettre en place une bourse du carbone qui permettrait aux mécanismes du marché de venir en aide aux réglementations de l'État; la création d'un organisme indépendant chargé de surveiller et de régir les émissions de gaz à effet de serre des grands émetteurs industriels, non seulement pour s'assurer qu'on atteint les objectifs, mais également pour être capables de créer cette bourse du carbone avec les crédits nécessaires qui seront vendus par ceux qui performent bien à ceux qui performent moins bien; et finalement, il y a le fait que l'approche territoriale y est reconnue. Ce projet de loi correspond à la volonté démocratiquement exprimée de la population canadienne et québécoise et répond aux besoins de la population et aux engagements que nous avons pris au plan international. Nous n'avons donc aucun problème avec la motion déposée par le NPD.

Monsieur le Président, je suis très heureux que vous me permettiez de continuer mon discours pendant encore deux minutes. J'ai encore de l'information que je souhaite partager avec mes collègues, en particulier ceux du Parti conservateur.

Galbraith, un économiste d'origine canadienne qui vivait aux États-Unis et qui a été conseiller de Kennedy, disait: « Les démocrates ne lisent que des démocrates, les républicains ne lisent pas. »

Je crois que nous avons la même situation ici, en cette Chambre. Les partis d'opposition ne lisent peut-être que ce que les partis d'opposition produisent, mais les conservateurs ne lisent pas. Cela oblige les partis d'opposition à la Chambre à présenter de la documentation qui ne parvient pas aux députés conservateurs, de la documentation que probablement ces députés ne seraient pas en mesure de lire. Je vais donc me permettre de rappeler que le commissaire à l'environnement a déposé hier un rapport extrêmement incriminant sur les agissements du gouvernement conservateur. Ce rapport comporte 14 chapitres et considère que tous les progrès

sont extrêmement mitigés. Il y a 9 secteurs sur 14 qui sont totalement insatisfaisants. Je vais en mentionner au moins un ou peut-être deux, si le temps me le permet. Je commencerai par celui des sites fédéraux contaminés.

À Shannon, au Québec, un site a été contaminé par l'armée canadienne et le ministère de la Défense nationale s'acharne à ne pas vouloir décontaminer ce terrain, alors que le Bloc québécois le lui demande depuis des années.

L'évaluation environnementale stratégique fait d'ailleurs l'objet d'un chapitre sur lequel le commissaire a le plus travaillé. On nous dit qu'à cet égard cela n'a vraiment pas de sens. J'aurai peut-être l'occasion de citer une partie de ce rapport lors de la période de questions.

En terminant, tout le monde en cette Chambre, au Québec et au Canada se demandent ce qu'ont les conservateurs.

● (1310)

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Questions et observations, le député de Cariboo—Prince George a la parole. J'espère qu'il sera bref, car je devrai l'interrompre à 13 h 15.

**M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt la présentation du député de Joliette. Tout au long de son intervention, je pensais à l'hypocrisie de ses propos. Il critique le gouvernement en disant que notre plan manque de ceci et de cela et n'est pas à la hauteur de ses attentes.

Pourtant, le gouvernement a proposé de verser 116 millions de dollars dans la fiducie pour le transport en commun afin d'aider au nettoyage de la pollution et des émissions produites par les véhicules du Québec, mais le député et son parti s'y sont opposés.

Le Bloc réclamait continuellement 300 millions de dollars pour une écofiducie à l'ancien gouvernement libéral et se faisait toujours répondre « non ». Or, nous avons alloué 350 millions de dollars à une écofiducie pour aider le Québec à assainir son environnement et à atteindre certains de ses objectifs, mais le Bloc s'y est opposé.

Le Bloc et le NPD sont aussi hypocrites l'un que l'autre. Ils disent une chose et font le contraire. Ils ne reconnaissent pas un bon programme environnemental quand ils en ont un sous le nez.

[Français]

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Le député de Joliette a la parole. J'espère que sa réponse sera tout aussi courte.

**M. Pierre Paquette:** Monsieur le Président, je n'aurais qu'à dire qu'en ce qui concerne l'hypocrisie, c'est le gouvernement conservateur qui en est la plus belle preuve.

En effet, pendant des mois, on nous a dit qu'on allait respecter le Protocole de Kyoto, mais il n'en a jamais été question de la part de ce gouvernement. Pendant les élections, on n'a pas eu la franchise de dire aux Québécois et aux Canadiens qu'on n'allait pas respecter la signature du Protocole de Kyoto. On dépose un plan qui va augmenter les émissions de gaz à effet de serre et on veut faire croire aux Canadiens et Canadiennes et aux Québécois et Québécoises que cela va les réduire. C'est faux.

Enfin, on laisse entendre que la lutte contre le réchauffement climatique est nécessairement mauvaise pour l'économie alors que c'est tout le contraire. Cela ouvre des nouvelles possibilités sur le plan économique, en particulier pour le Québec. La seule chose que ce gouvernement veut aider, c'est le développement économique du Canada basé sur le pétrole et le boum pétrolier en Alberta. Le reste, il s'en fout complètement.

*Initiatives parlementaires*

●(1315)

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Comme il est 13 h 15, je me dois d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire à l'expédition des travaux des subsides.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et cinq députés ou plus s'étant levés:*

[Français]

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au lundi 10 mars 2008, à l'heure ordinaire de l'ajournement quotidien.

[Traduction]

**Mme Patricia Davidson:** Monsieur le Président, y aurait-il consentement unanime pour que nous disions qu'il est 13 h 30?

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

## SUSPENSION DE LA SÉANCE

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Comme il n'y a pas consentement unanime, la séance est suspendue jusqu'à 13 h 30.

(La séance est suspendue à 13 h 17.)

●(1330)

## REPRISE DE LA SÉANCE

(La séance reprend à 13 h 30.)

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** La Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

**INITIATIVES PARLEMENTAIRES**

[Traduction]

**LA SANTÉ**

**Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le ministre de la Santé devrait réglementer les lentilles de contact non correctrices à but esthétique à titre de matériel médical, en vertu de la Loi sur les produits dangereux ou de la Loi sur les aliments et drogues.

— Monsieur le Président, il est de mon devoir de prendre la parole aujourd'hui pour attirer l'attention des députés sur une question très sérieuse, mais qui est prise à la légère depuis trop longtemps.

J'espère que mon discours d'aujourd'hui éclairera la Chambre sur l'importance de cette question.

J'espère aussi que cette occasion marquera le début d'un débat fructueux sur un problème attribuable en partie à une absence de réglementation découlant d'une erreur de classification. Aujourd'hui, je vais expliquer à la Chambre pourquoi cette absence de réglementation fait courir de très graves risques aux Canadiens de tout le pays.

Je parle bien sûr de la réglementation des lentilles de contact non correctrices à usage cosmétique au Canada.

Aujourd'hui, j'ai le privilège d'amorcer ce qui pourrait être considéré comme la phase initiale d'un débat à suivre sur les divers bienfaits de la réglementation des lentilles de contact non correctrices à usage esthétique.

J'invite les députés à écouter attentivement ce que je vais dire au cours des prochaines minutes au sujet de la gravité de ce problème, car la première fois que j'ai discuté avec des membres de l'Association canadienne des optométristes, j'ai été sincèrement étonnée des risques pour la santé qui sont associés aux lentilles de ce type. Le seul véritable moyen de modifier le statu quo relativement aux lentilles de contact non correctrices consiste à changer la politique de classification essentielle.

Dans le passé, les lentilles de contact teintées que certains de nos enfants d'âge scolaire ont peut-être même portées n'étaient pas considérées comme du matériel médical de la catégorie II. C'est contradictoire compte tenu du fait que bien que les lentilles de contact non correctrices à but esthétique aient une capacité de réfraction nulle, elle comportent néanmoins les mêmes risques pour la santé que les lentilles de contact correctrices. En fait, elles sont plus dangereuses que les lentilles de contact ordinaires. C'est aussi ce que pensent l'ensemble des professionnels de la vue.

Un nombre incalculable de personnes de tous les groupes d'âge utilisent ces lentilles de contact qui causent, à leur insu, des dommages irréparables à leurs yeux.

La motion n° 409 dit clairement:

Que, de l'avis de la Chambre, le ministre de la Santé devrait réglementer les lentilles de contact non correctrices à but esthétique à titre de matériel médical, en vertu de la Loi sur les produits dangereux ou de la Loi sur les aliments et drogues.

Il serait donc nécessaire de modifier la Loi sur les produits dangereux ou la Loi sur les aliments et drogues afin de réglementer les lentilles de contact non correctrices à but esthétique au même titre que les lentilles correctrices.

*Initiatives parlementaires*

Nous pourrions ainsi réussir à atténuer les risques associés à l'usage des lentilles de contact non correctrices à but esthétique. Nous pouvons faire en sorte que les porteurs de lentilles non correctrices soient supervisés par un professionnel de la vue. Par conséquent une réglementation s'impose pour faire en sorte que les lentilles de contact non correctrices à but esthétique soient convenablement ajustées à l'oeil du porteur.

Il y a une raison simple pour laquelle les lentilles de contact non correctrices sont plus fatigantes pour les yeux que les lentilles de contact correctrices. Pour ceux qui n'ont jamais tenu une lentille de contact, elles ne pèsent à peu près rien. Si la lentille de contact reste aussi légère et qu'elle possède une capacité de réfraction élevée, c'est qu'elle est composée presque totalement d'eau.

C'est cette capacité de réfraction qui permet aux lentilles de contact d'être utilisées comme lentilles correctrice. Comme les lentilles de contact modifient une fonction corporelle, en permettant notamment à l'oeil humain de mieux focaliser et en élargissant le champ de vision, elles sont reconnues comme du matériel médical de type II.

Les lentilles de contact sont très confortables. Elles sont très perméables à l'air. Cependant, la plupart des opticiens sont d'avis que le port des lentilles de contact, même correctrices, représente un risque.

Récemment, mon adjoint exécutif, lors d'un rendez-vous chez son opticien, ici à Ottawa, a eu la surprise d'apprendre que sa cornée avait subi des dommages irréparables. Il portait des lentilles correctrices teintées pour modifier la couleur de ses yeux, quoique légèrement.

La fine couche d'encre des lentilles de contact a détruit la capacité naturelle de sa cornée de respirer. Avec le temps, sa cornée est devenue éraflée. On parle aussi de cornée déchirée. À la demande de son opticien, mon adjoint s'est mis à porter des lentilles correctrices non teintées. Ainsi, ces yeux peuvent respirer plus facilement pendant la journée. Son opticien lui a toutefois dit d'envisager de cesser définitivement de porter des lentilles au quotidien.

• (1335)

Par conséquent, les risques, pour la cornée, qui sont associés au port de lentilles de contact sont beaucoup plus grands si les lentilles sont teintées. Les dommages causés aux yeux de mon adjoint auraient pu être beaucoup plus graves s'il avait porté des lentilles non correctrices à but esthétique. Malgré ce risque accru, il n'existe aucune mesure réglementaire visant les lentilles de contact non correctrices.

Ceux qui portent ce genre de lentilles le font presque toujours pour modifier la couleur de leurs yeux afin d'obtenir une teinte qui leur plaît davantage. Il y a une fine couche d'encre injectée dans ces lentilles. Cette poche d'encre bloque la route naturelle que suivrait l'oxygène avec des lentilles correctrices non teintées.

De plus, en 2003, la Contact Lens Association of Ophthalmologists faisait savoir que les lentilles de contact, teintées ou non, constituaient un corps étranger en plastique qui est appuyé pendant des heures, des jours ou des semaines sur la structure de formation de l'image la plus délicate et importante de l'oeil: l'épithélium cornéen.

Les lentilles de contact se composent de minuscules polymères fusionnés ensemble grâce au miracle de la chimie moderne en longs brins entrelacés qui forment une feuille de plastique courbée. Ces unités créent une barrière qui empêche les quantités normales d'oxygène d'atteindre l'oeil.

Comme je l'ai déjà dit, c'est pire quand il s'agit de lentilles teintées. La majorité des lentilles à but esthétique sont teintées.

L'arrivée insuffisante d'oxygène à la cornée entraîne de graves dommages. Le fait de dormir en gardant les lentilles teintées sur la cornée accentue la privation d'oxygène et risque d'entraîner des dommages plus graves. Au cours d'entretiens avec des opticiens, j'ai moi-même entendu parler de cas où des étudiants d'université, tout à fait ignorants des risques, portaient parfois durant plus de six mois pour certains, des lentilles jetables qui ne devaient pas être portées plus d'un mois.

Et, encore ici, le risque augmente lorsqu'il s'agit de lentilles de contact non correctrices à but esthétique.

À l'heure actuelle, au Canada, des milliers de personnes endommagent leurs yeux sans même le savoir. Pire encore, elles ne le sauront jamais puisqu'elles ne seront jamais tenues de voir un optométriste pour obtenir des lentilles de contact non correctrices à but esthétique, alors qu'elles seraient obligées de le faire selon la réglementation actuelle visant les lentilles de contact correctrices.

Il y a pourtant de la lumière au bout du tunnel. Grâce à ceux qui ont pris l'initiative d'effectuer des études sur les dommages causés par les lentilles de contact non correctrices à but esthétique, nous disposons maintenant de résultats de recherches qui confirment les risques graves liés au port de telles lentilles. L'industrie a été saisie de la question et des organisations comme la Société canadienne d'ophtalmologie, l'Association canadienne des optométristes et l'Association des Opticiens du Canada, ont fait des démarches pour déterminer quelles mesures réglementaires pourraient être appliquées aux lentilles de contact non correctrices à but esthétique.

Ainsi, durant pratiquement cinq ans, l'Association canadienne des optométristes, l'Association canadienne d'ophtalmologie, et l'Association des Opticiens du Canada ont effectué des démarches soutenues auprès de Santé Canada pour faire réglementer les lentilles non correctrices dans le cadre du règlement d'application de la Loi sur les aliments et drogues.

Suite aux efforts de ces trois organismes, Santé Canada a commandé une évaluation du risque des lentilles de contact à but esthétique à une tierce partie. Il est résulté de l'étude que les risques liés aux lentilles de contact non correctrices à but esthétique étaient suffisants pour justifier leur réglementation par Santé Canada.

Pourtant, jusqu'à maintenant, peu a été fait à ce sujet, et ce en dépit de nombreux rapports concernant les dangers d'une réglementation insuffisante.

La motion n<sup>o</sup> 409 ferait modifier la réglementation et permettrait à Santé Canada de veiller à ce que les fabricants de lentilles de contact non correctrices à but esthétique soient obligés d'assumer certaines responsabilités concernant leur distribution et leur vente.

En l'absence d'une telle réglementation, les études, comme celle de 2003 intitulée « Complications oculaires liées à l'utilisation de lentilles de contact à but esthétique obtenues auprès de fournisseurs non agréés », tirée de *Eye & Contact Lens: Science and Clinical Practice*, vol. 29, fascicule 4, ne serviront à rien.

*Initiatives parlementaires*

Cette étude fondée, sur des évaluations rétrospectives, des observations et des constatations en milieu clinique, a permis de déterminer que les lentilles de contact teintées fournies sans ordonnance ou sans procédure d'ajustement adéquate comportaient un risque certain pour la santé. L'étude a ainsi attiré l'attention sur la vente non autorisée de lentilles de contact à but esthétique.

• (1340)

Depuis que les professionnels de la santé et de la vue ont été mis au courant des problèmes de santé relatifs aux lentilles de contact non correctrices à but esthétique, un grand nombre d'études menées par des organisations canadiennes telles que l'Association canadienne des optométristes, la Société canadienne d'ophtalmologie et l'Association des opticiens du Canada montrent que les porteurs de lentilles mal renseignés subissent de plus en plus des inflammations et des infections aiguës qui mettent leur vue en danger, sans parler des injections ciliaires dans un ou même les deux yeux. Cela vient s'ajouter à la conjonctivite, qui est plus fréquente.

D'autres problèmes courants associés à l'utilisation de lentilles de contact comprennent les abrasions cornéennes, une conjonctivite papillaire géante, des ulcères cornéens et une kératite microbienne.

Dans toutes mes rencontres avec les professionnels de la vue, j'ai remarqué un thème commun aux demandes d'action à cet égard. Il y a trois principaux sujets de préoccupation reconnus par les professionnels de la vue.

On a jugé qu'il était essentiel d'avoir un cadre législatif et réglementaire cohérent pour la réglementation fédérale des lentilles de contact non correctrices à but esthétique.

On a également jugé essentiel de mettre en place un processus transparent, fondé sur des faits démontrés et scientifiques lorsqu'on envisage d'apporter des changements à la réglementation visant les professionnels de la vue.

En outre, cela devrait être une démarche inclusive qui tient compte de l'expertise des professionnels de la vue, qui attirent l'attention sur ces graves problèmes depuis déjà un bon moment.

De plus, les défenseurs de la motion n° 409 qui travaillent dans le domaine des soins oculaires sont tout à fait prêts à appuyer tous les changements aux paramètres du cadre actuel, et sont prêts à apporter leur aide au besoin.

Il y a une raison pour laquelle cette motion me passionne, et cela a à voir avec notre responsabilité, en tant que législateurs, d'assurer la sûreté des Canadiens, surtout en ce qui a trait à leur santé.

En outre, l'appui des divers membres de l'Association canadienne des optométristes et de la Société canadienne d'ophtalmologie démontre la détermination des professionnels qualifiés de la vue à s'assurer que cette motion dispose des appuis requis.

Il est également important de noter que Santé Canada est pleinement au courant des répercussions de cette motion et qu'elle convient que les lentilles de contact non correctrices doivent être assujetties à la même réglementation que les lentilles de contact correctrices. Seul l'appui de la Chambre rendra cela possible.

Je demande à mes collègues d'appuyer aujourd'hui la motion n° 409.

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Monsieur le Président, je remercie la députée d'avoir présenté cette motion.

Comme un grand nombre de Canadiens, je n'étais absolument pas au courant que ces lentilles de contact de couleur ne faisaient pas l'objet d'une réglementation, et j'ai été stupéfait d'entendre certaines

des conséquences pouvant découler du port de ces lentilles, particulièrement dans le cas de notre ressource la plus précieuse, à savoir nos enfants et nos petits-enfants.

La députée a mentionné qu'elle a été sensibilisée à ces risques lorsque son adjoint administratif est allé chez l'optométriste. Compte tenu des recherches qu'elle a faites à ce sujet, notre collègue peut-elle nous dire quels autres dommages et maladies peuvent être causés aux yeux par ces lentilles, et peut-elle nous préciser si ceux-ci peuvent être soignés?

• (1345)

**Mme Patricia Davidson:** Monsieur le Président, le fait que le grand public ne sache pas qu'il n'y a pas de réglementation à ce chapitre est le principal problème dont nous discutons ici. Les gens ne savent pas que ces lentilles ne sont pas réglementées. Il existe une réglementation ailleurs. Il n'y en a pas au Canada.

Outre ces choses dont j'ai parlé, en plus de la mauvaise oxygénation, qui peut ulcérer et faire enfler la cornée et entraîner une infection, il peut y avoir une accumulation de débris, composés de saletés ou de poussières, si la lentille est mal ajustée.

En l'absence de réglementation, il n'y a personne pour montrer en quoi consiste un bon ajustement et comment le faire. Une accumulation de débris peut certainement endommager la cornée et aussi causer une infection.

Les gens peuvent avoir une réaction allergique aux lentilles ou aux produits chimiques. Je pense que, de nos jours, les réactions allergiques à différentes substances sont plus courantes qu'autrefois.

Si les gens n'apprennent pas comment manipuler ces lentilles, elles peuvent être contaminées par des micro-organismes. Encore une fois, il peut y avoir de graves irritations ou infections. Il est certain que cela peut entraîner une foule de problèmes différents. Certains peuvent être corrigés, d'autres, pas. Les dommages peuvent être grands.

Certaines lentilles peuvent modifier temporairement la forme de la cornée et, ainsi, la vision et la perception. La conduite de nuit peut devenir difficile pour certains.

Les dangers sont de nature variée. Toute personne qui a une vision comme la mienne sait que c'est une chose que nous devons protéger. Je tiens beaucoup à l'adoption de cette motion. J'espère qu'elle sera appuyée par la Chambre.

**M. Rick Norlock:** Monsieur le Président, j'aimerais poser une question complémentaire, et seulement parce qu'il s'agit d'un sujet grave. Je suppose que lorsqu'on ne s'y attend pas et qu'on subit de graves dommages aux yeux, la vue est le dernier sens qu'on voudrait perdre. Notre vue est selon moi le plus précieux de nos sens.

Je me demandais si la députée pourrait nous parler du lien entre sa motion et la capacité de Santé Canada de réglementer les lentilles de contact à but esthétique. Quels ont été les résultats de son enquête par rapport à cet aspect de sa motion?

**Mme Patricia Davidson:** Monsieur le Président, j'ai tenté de rendre ma motion aussi générale que possible afin de donner le maximum de latitude à Santé Canada pour régler cette question. J'ai demandé des modifications à la Loi sur les aliments et drogues et à la Loi sur les produits dangereux. Cela devrait permettre à Santé Canada de déterminer le meilleur moyen de donner suite à cette motion et de réglementer les lentilles de contact à but esthétique à titre de matériel médical.

*Initiatives parlementaires*

**M. Glen Pearson (London-Centre-Nord, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole devant la Chambre pour appuyer la motion de la députée de Sarnia—Lambton. Nous siégeons au même comité, et elle y présente toujours des arguments pas mal solides. Je suis heureux d'appuyer cette motion.

Actuellement, les lentilles de contact non correctrices à but esthétique ne font l'objet d'aucune réglementation et sont considérées comme des produits cosmétiques. Par conséquent, les consommateurs peuvent acheter de telles lentilles sur Internet ou même dans un magasin. Des études ont démontré que les lentilles de contact qui sont mal fabriquées ou qui sont utilisées sans la supervision médicale nécessaire pouvaient causer de sérieuses infections aux yeux et même une perte de la vue.

Il ne faut pas tenir le don de la vue pour acquis. Je crois que cette motion est présentée dans l'esprit de la médecine préventive. Compte tenu du lourd fardeau que doit supporter actuellement le système de soins de santé, les mesures de prévention ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre de nombreuses maladies, y compris les maladies oculaires.

En janvier 2005, des législateurs aux États-Unis se sont dits inquiets des problèmes aux yeux subis par des consommateurs en raison de l'étiquetage et de l'emballage inadéquats de lentilles de contact non correctrices à but esthétique qui se trouvaient en vente libre. Ils ont donc présenté un projet de loi semblable à la motion de la députée de Sarnia—Lambton, projet de loi qui vise à classer les lentilles de contact colorées et non correctrices dans la catégorie du matériel médical, ce qui permettra à la FDA d'en réglementer la vente.

La loi américaine a été adoptée en juillet 2005 et est entrée en vigueur en novembre de la même année. L'association américaine d'optométrie a très bien accueilli cette initiative fédérale.

Les professionnels de la vue au Canada sont d'avis qu'il est temps de faire la même chose ici. Ils pensent que le gouvernement fédéral devrait adopter une loi réglementant les lentilles de contact. À leur avis, les lentilles de contact tant correctrices que non correctrices devraient être considérées comme du matériel médical et réglementées en conséquence.

Les lentilles non correctrices ont les mêmes caractéristiques, physiques et autres, que les lentilles correctrices. La seule différence, c'est leur réfringence. Plus important encore, les problèmes de santé liés au port de lentilles de la mauvaise taille se posent tant avec les lentilles à but esthétique qu'avec les lentilles protectrices.

Les législateurs aux États-Unis ont compris l'importance du problème et sont parvenus à un accord en 2005. Je pense qu'il est temps pour nous tous ici au Canada de comprendre les dangers auxquels s'exposent les gens qui achètent ces produits disponibles en vente libre ou sur Internet.

J'aimerais féliciter la députée de Sarnia—Lambton d'avoir présenté cette motion, et nous, du Parti libéral, allons appuyer son initiative.

• (1350)

[Français]

**M. Luc Malo (Verchères—Les Patriotes, BQ):** Monsieur le Président, cela me fait plaisir de me lever à propos de la motion présentée par ma collègue de Sarnia—Lambton. Je reconnais en elle la membre du Comité permanent de la santé. En fait, c'est le rôle de chacun des députés de ce comité, auquel j'ai le privilège de siéger, d'éveiller les consciences et de soulever ce genre de problème où des

produits pourraient être mis en vente sans que les analyses et les études adéquates aient été conduites. Je la remercie de le faire.

En fait, ce qu'elle nous propose aujourd'hui, c'est que Santé Canada fasse de plus amples études sur l'utilisation de lentilles cornéennes utilisées à des fins esthétiques. Le problème tourne autour du fait que les lentilles esthétiques sont perçues comme un produit cosmétique plutôt que comme du matériel médical.

Selon les associations d'optométristes, d'ophtalmologistes et d'opticiens, les effets indésirables potentiels des lentilles cornéennes pour la santé, qu'elle soient correctrices ou cosmétiques, sont les mêmes puisque ces deux types de lentilles entrent en contact avec la surface de l'œil.

C'est pourquoi ces associations demandent depuis l'an 2000 que toutes les lentilles cornéennes soient considérées comme des produits de santé nécessitant plus que des soins esthétiques. Puisque les clients peuvent acheter des lentilles sans conseils d'un professionnel, les professionnels de la santé des yeux disent que la santé oculaire est en danger. À l'heure actuelle, les utilisateurs de lentilles cosmétiques non prescrites par un spécialiste de la vue seraient plus à risque que les autres utilisateurs de lentilles ayant consulté un spécialiste.

J'aimerais aussi rappeler qu'au Québec, différentes lois obligent les consommateurs à obtenir une ordonnance pour les lunettes et les verres de contact aidant la vision. Au sujet des lentilles cosmétiques, aucune obligation ne serait liée aux conseils d'un spécialiste de la vue.

Ce que nous amène à discuter la députée de Sarnia—Lambton est que les verres de contact esthétiques doivent respecter, à l'heure actuelle, des règles de qualité telles que régies par la Loi sur les aliments et drogues, plus particulièrement en ce qui touche les produits cosmétiques. Si le produit présente une dangerosité quelconque pour le consommateur, Santé Canada se doit d'agir soit en émettant un avertissement ou en demandant de retirer le produit du marché. En ce qui concerne les lentilles cornéennes de nature esthétique, à la suite de l'avertissement de Santé Canada, plusieurs pharmacies ont décidé de retirer de leurs tablettes les lentilles cornéennes utilisées à des fins esthétiques.

Cela étant dit, Santé Canada a déjà analysé la possibilité de considérer les verres de contact esthétiques comme du matériel médical, comme il en est question pour les verres de contact correcteurs. Les fonctionnaires ont conclu que, dans le cadre actuel de la loi, les verres de contact esthétiques doivent toujours être considérés comme des produits cosmétiques.

La motion de ma collègue de Sarnia—Lambton soulève plusieurs questions concernant les modalités et les objectifs visés par cette motion. La volonté des spécialistes de la vue est-elle de réglementer le produit afin d'expliquer aux consommateurs les règles de base de l'hygiène, de l'utilisation et des dangers des lentilles cornéennes, qu'elles soient correctrices ou esthétiques? Le produit est-il dangereux en raison de sa mauvaise qualité ou d'un manque de connaissances quant à son utilisation?

Les informations et les données que la députée de Sarnia—Lambton nous a remises semblent porter sur la nécessité de prescrire les lentilles esthétiques afin de réduire leur mauvaise utilisation. La complexité de ce problème s'exprime par le manque de données relatives à l'utilisation des lentilles esthétiques et des problèmes de santé qu'elles ont concrètement provoqués.

*Initiatives parlementaires*

Il est pourtant clair, à la lumière des informations obtenues auprès des différentes associations de spécialistes de la vue et auprès de Santé Canada, de même qu'à la lumière des informations remises par ma collègue, que les verres esthétiques mal utilisés peuvent représenter une menace à la santé, entre autres celle des adolescents.

Comme il a été démontré, les adolescents auraient tendance à se partager les lentilles et, du coup, accroître les risques de développer divers types d'infections oculaires. Cette situation démontre-t-elle que le produit est dangereux en soi ou que c'est une mauvaise utilisation de celui-ci qui entraîne un danger pour les jeunes? Pour mieux encadrer l'utilisation des lentilles esthétiques auprès des adolescents, il serait nécessaire que la vente de ces produits soit accompagnée de conseils pratiques et hygiéniques fournis par un spécialiste de la vue.

• (1355)

Cependant, nous sommes loin, dans ce cas, de la législation fédérale puisque les services liés au rôle du spécialiste de la vue, comme je l'ai précédemment expliqué, sont encadrés par les codes des professions des provinces.

C'est pourquoi le Bloc québécois aimerait d'abord rappeler que la santé des yeux est plus qu'importante. Par conséquent, il est important de bien cerner les objectifs visés par la présente motion et son applicabilité à la législation de matériel médical.

[Traduction]

**Mme Judy Wasylcia-Leis (Winnipeg-Nord, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureuse de prendre la parole au nom de tous mes collègues du Nouveau Parti démocratique pour accorder un appui sans équivoque à la motion et féliciter la députée de Sarnia—Lambton.

C'est une initiative très importante que tous les députés devraient appuyer. En fait, je ne serais pas surprise que, au terme du débat, vous constatiez, monsieur le Président, que la motion fait l'unanimité, car elle a du bon sens. Elle a du bon sens parce qu'elle protège les Canadiens.

En effet, cette motion ferait en sorte que ce type de matériel médical, c'est-à-dire les lentilles qu'on peut porter à des fins esthétiques, mais qui peuvent causer des problèmes quand on les porte, soit réglementé. C'est aussi simple que cela. On garantirait qu'un produit que l'on trouve sur le marché et qui pourrait présenter un danger pour la santé et le bien-être des Canadiens soit réglementé; ainsi, les sociétés qui inondent nos marchés de matériel à but exclusivement esthétique, mais susceptible de faire du tort à nos concitoyens auraient à assumer une certaine responsabilité. Il faut qu'elles soient tenues responsables.

Il a récemment été question d'un nouveau produit du tabac: des cigarillos qui donnent envie de fumer aux enfants. Or, ceux-ci ne sont pas réglementés parce que ce ne sont ni des cigares ni des cigarettes.

Il va sans dire que nous devons nous pencher sur cette question. Il suffit de mentionner certains des problèmes médicaux que peut entraîner le port sans supervision de ces lentilles à but esthétique pour que les gens sachent de quoi nous parlons. En effet, elles peuvent causer, entre autres, des ulcères cornéens, des conjonctivites, de l'oedème cornéen, des réactions allergiques, de l'abrasion cornéenne, l'affaiblissement de l'acuité visuelle et une hypersensibilité.

En 2002, la Food and Drug Administration a mis les consommateurs en garde contre ces lentilles à but purement esthétique. Elle a souligné que ces lentilles vendues sans ordonnance

et sans être ajustées par un spécialiste des soins de la vue pouvaient présenter de graves risques de blessures permanentes à l'oeil et risquaient même d'entraîner la cécité. C'était il y a six ans.

En 2005, les États-Unis ont finalement modifié la Food and Drug Cosmetic Act et indiqué que toutes les lentilles cornéennes, qu'elles soient à but esthétique ou non, seraient soumises à la protection de cette loi.

Aux États-Unis, toutes les lentilles cornéennes doivent être approuvées et vendues sous la surveillance d'un spécialiste reconnu. Nous sommes d'avis qu'il devrait en être de même au Canada. Santé Canada établit toujours une distinction entre les lentilles correctrices et les lentilles non correctrices, même si les répercussions sont sensiblement les mêmes sur le plan de la santé.

Nous sommes évidemment en faveur d'une telle proposition. Je félicite la députée de Sarnia—Lambton. Je félicite aussi l'Association des optométristes du Manitoba, qui a communiqué avec moi pour me parler de l'importance de cette question. Je félicite aussi toutes les associations d'ophtalmologistes, d'optométristes et d'opticiens d'un bout à l'autre du Canada qui se sont prononcées haut et fort sur cette question.

Je félicite la députée de sa vision et de sa clairvoyance dans ce dossier. Je lui souhaite bonne chance. Je crois qu'elle propose que cette question soit traitée dans la Loi sur les aliments et drogues ou dans la Loi sur les produits dangereux. J'appuie les deux possibilités et je lui souhaite bonne chance.

Si la motion est adoptée, j'espère que la députée réussira à convaincre ses collègues au sein du gouvernement d'agir en conséquence. Alors que nous nous attaquons à cette question, le gouvernement auquel appartient la députée cherche à s'éloigner du principe de précaution, du principe de l'innocuité, et à nous faire emprunter la voie de l'homologation progressive pour toutes sortes de produits, ce qui signifie que nous relâchons notre vigilance en amont, sous le prétexte que nous prendrons des mesures une fois que les produits seront sur le marché.

Comme nous le savons, dans le cas d'affaires comme la vente non réglementée de lentilles de contact, le mal est fait et il est trop tard pour rectifier le tir. Nous ne pouvons pas revenir en arrière. C'est pourquoi nous devons agir en amont et veiller à ce que les produits qui apparaissent sur le marché ne causent aucun tort aux Canadiens.

• (1400)

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Monsieur le Président, j'ai posé quelques questions à la députée de Sarnia—Lambton. Tous les députés sont heureux de voir qu'elle a su attirer l'attention sur ce dossier auquel elle s'intéresse de près suffisamment pour qu'on s'attaque à la question, et je n'ai aucun doute que ce sera le cas.

Une des choses qui m'a le plus frappé, c'est la disponibilité, depuis des années, de certains produits sur le marché canadien qui ne sont visés par aucun règlement. Je répète que je suis heureux que la motion proposée soit conçue afin de répondre à certaines préoccupations en matière de sécurité liées à l'importation et à la vente de lentilles non correctrices.

Il nous arrive de penser qu'on peut épargner quelques dollars en achetant ce genre de produits directement, mais on ne se rend pas nécessairement compte que, en ce faisant, on se prive des conseils des professionnels de la santé relativement à l'utilisation et au maniement sécuritaires de ces produits, c'est-à-dire sur la façon de nettoyer, de désinfecter et de ranger les lentilles après les avoir portées.

*Initiatives parlementaires*

Par conséquent, c'est une bonne chose de veiller à ce que ces lentilles non correctrices aux fins esthétiques soient, espérons-le, assujetties au Règlement sur les instruments médicaux. Cela obligera les fabricants à respecter les exigences relatives à la sécurité, à l'efficacité et à la qualité des produits avant leur mise sur le marché. Ces fabricants seront tenus d'effectuer certaines tâches post-commercialisation, y compris la tenue de dossiers, le traitement des plaintes, la déclaration obligatoire des problèmes et le suivi des rappels. Ils devront aussi fournir des instructions afin que les consommateurs utilisent correctement leurs produits.

Les étiquettes sur les produits comporteraient également les mises en garde nécessaires, les précautions à prendre et les contre-indications afin d'informer les consommateurs des risques et des avantages des lentilles de contact non correctrices.

D'après nos informations, le ministre appuie les mesures proposées dans la motion n<sup>o</sup> 409 et convient qu'en raison du risque qu'elles posent, les lentilles de contact non correctrices devraient être assujetties au Règlement sur les instruments médicaux, après modification de la Loi sur les aliments et drogues.

**M. Steven Fletcher (secrétaire parlementaire pour la Santé, PCC):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir aujourd'hui d'intervenir au sujet de la motion n<sup>o</sup> 409 qui préconise la réglementation des lentilles de contact non correctrices à but esthétique à titre de matériel médical, en vertu de la Loi sur les produits dangereux ou de la Loi sur les aliments et drogues.

Ces dernières années, des représentants de différentes associations, dont l'Association canadienne des optométristes, ont rencontré les agents du Bureau des matériels médicaux, de la Direction générale des produits de santé et des aliments, du Bureau de la sécurité des produits (Division des cosmétiques) et de la Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs.

[Français]

Santé Canada a examiné les pouvoirs législatifs donnés par la Loi sur les aliments et drogues et la Loi sur les produits dangereux.

●(1405)

[Traduction]

En 2000, on a conclu que les lentilles de contact non correctrices ne tombaient pas vraiment dans la catégorie des produits cosmétiques, des dispositifs médicaux ou des produits dangereux et que d'autres preuves scientifiques étaient requises.

Voilà ce qui nous amène à cette motion. Je ne répéterai pas ce qui a déjà été dit. Je me contenterai de féliciter la députée d'avoir présenté cette motion. Le fait que cette motion reçoive l'appui de tous témoigne de la vision de la députée et illustre bien le travail que le Parlement peut réussir à accomplir.

[Français]

Bonne fin de semaine!

[Traduction]

**Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC):** Monsieur le Président, je serai très brève. Je tiens à profiter de l'occasion pour remercier les députés de leur participation à ce débat et de l'appui qu'ils nous ont manifesté jusqu'à maintenant. J'espère que la motion n<sup>o</sup> 409 sera adoptée aujourd'hui.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Je n'ai pas entendu d'opinions dissidentes. Y en a-t-il?

**Des voix:** Non.

**Une voix:** Avec dissidence.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée.)

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Comme il est 14 h 08, la Chambre s'ajourne à lundi prochain, à 11 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 08.)



**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le Vice-président et président des comités pléniers**

L'HON. BILL BLAIKIE

**Le vice-président des comités pléniers**

M. ROYAL GALIPEAU

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

M. ANDREW SCHEER

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

MME LIBBY DAVIES

M. MICHEL GUIMOND

L'HON. JAY HILL

M. MICHAEL IGNATIEFF

M. JAMES MOORE

M. JOE PRESTON

L'HON. KAREN REDMAN

L'HON. PETER VAN LOAN

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Deuxième session, Trente-neuvième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire pour le Patrimoine canadien	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, L'hon. Diane, secrétaire d'État (Petite Entreprise et Tourisme)	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	Ontario	PCC
Alghabra, Omar	Mississauga—Erindale	Ontario	Lib.
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	PCC
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
André, Guy	Berthier—Maskinongé	Québec	BQ
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	Ind.
Asselin, Gérard	Manicouagan	Québec	BQ
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	NPD
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Baird, L'hon. John, ministre de l'Environnement	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	PCC
Barbot, Vivian	Papineau	Québec	BQ
Barnes, L'hon. Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Batters, Dave	Palliser	Saskatchewan	PCC
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Bélangier, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bell, Catherine	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	NPD
Bell, Don	North Vancouver	Colombie-Britannique	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Bernier, L'hon. Maxime, ministre des Affaires étrangères	Beauce	Québec	PCC
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Ontario	Lib.
Bevington, Dennis	Territoires du Nord-Western Arctic	Ouest	NPD
Bezan, James	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Black, Dawn	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	NPD
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Jonquière—Alma	Québec	PCC
Blaikie, L'hon. Bill, Le Vice-président	Elmwood—Transcona	Manitoba	NPD
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	Québec	PCC
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonsant, France	Compton—Stanstead	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	Lib.
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	BQ
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire du premier ministre et pour la Condition féminine	Beauport—Limoilou	Québec	PCC
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC
Brisson, L'hon. Scott	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	Ontario	PCC
Brown, Patrick	Barrie	Ontario	PCC
Bruinooog, Rod, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Winnipeg-Sud	Manitoba	PCC
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	Québec	BQ
Byrne, L'hon. Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Calkins, Blaine	Wetaskiwin	Alberta	PCC
Cannan, Ron	Kelowna—Lake Country	Colombie-Britannique	PCC
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Pontiac	Québec	PCC
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Oshawa	Ontario	PCC
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	Québec	BQ
Casey, Bill	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	Nouvelle-Écosse	Ind.
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	PCC
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Ontario	Lib.
Chan, L'hon. Raymond	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Charlton, Chris	Hamilton Mountain	Ontario	NPD
Chong, L'hon. Michael	Wellington—Halton Hills	Ontario	PCC
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	Ontario	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	Ontario	NPD
Clement, L'hon. Tony, ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario	Parry Sound—Muskoka	Ontario	PCC
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	Ontario	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	PCC
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec	BQ
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, L'hon. Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	Colombie-Britannique	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Nouvelle-Écosse	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	Ontario	PCC
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, L'hon. Stockwell, ministre de la Sécurité publique	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	PCC
DeBellefeuille, Claude	Beauharnois—Salaberry	Québec	BQ
Del Mastro, Dean	Peterborough	Ontario	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Demers, Nicole	Laval	Québec	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	Québec	BQ
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes— Brock	Ontario	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Dhaliwal, Sukh	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	Lib.
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, chef de l'opposition	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Dosanjh, L'hon. Ujjal	Vancouver-Sud	Colombie-Britannique	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Dykstra, Rick	St. Catharines	Ontario	PCC
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	PCC
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Fast, Ed	Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	Ontario	PCC
Fletcher, Steven, secrétaire parlementaire pour la Santé	Charleswood—St. James— Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Galipeau, Royal, Le président suppléant	Ottawa—Orléans	Ontario	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing— Pembroke	Ontario	PCC
Gaudet, Roger	Montcalm	Québec	BQ
Godfrey, L'hon. John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, Wascana	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	Ontario	PCC
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Lotbinière—Chutes-de-la- Chaudière	Québec	PCC
Gravel, Raymond	Repentigny	Québec	BQ
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	Québec	BQ
Guergis, L'hon. Helena, secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports)	Simcoe—Grey	Ontario	PCC
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix— Haute-Côte-Nord	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique	PCC
Harvey, Luc	Louis-Hébert	Québec	PCC
Hawn, Laurie, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Edmonton-Centre	Alberta	PCC
Hearn, L'hon. Loyola, ministre des Pêches et des Océans	St. John's-Sud—Mount Pearl	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Hiebert, Russ, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	Colombie-Britannique	PCC
Hill, L'hon. Jay, secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PCC
Hinton, Betty, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants	Kamloops—Thompson—Cariboo	Colombie-Britannique	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Ontario	Lib.
Hubbard, L'hon. Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ignatieff, Michael	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	PCC
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Fort McMurray—Athabasca	Alberta	PCC
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Québec	Lib.
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	Colombie-Britannique	NPD
Kadis, Susan	Thornhill	Ontario	Lib.
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	Colombie-Britannique	PCC
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	South Shore—St. Margaret's	Nouvelle-Écosse	PCC
Keeper, Tina	Churchill	Manitoba	Lib.
Kenney, L'hon. Jason, secrétaire d'État (Multiculturalisme et Identité canadienne)	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Ontario	PCC
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Kotto, Maka	Saint-Lambert	Québec	BQ
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	Québec	BQ
Lake, Mike	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	Alberta	PCC
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	Québec	BQ
Lauzon, Guy, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et pour l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario	Stormont—Dundas—South Glengary	Ontario	PCC
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	Ontario	NPD
Lebel, Denis	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	PCC
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ
Lemieux, Pierre, secrétaire parlementaire pour les Langues officielles	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	PCC
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lukiwski, Tom, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique.....	Regina—Lumsden—Lake Centre.....	Saskatchewan .....	PCC
Lunn, L'hon. Gary, ministre des Ressources naturelles.....	Saanich—Gulf Islands.....	Colombie-Britannique ...	PCC
Lunney, James.....	Nanaimo—Alberni.....	Colombie-Britannique ...	PCC
Lussier, Marcel.....	Brossard—La Prairie .....	Québec .....	BQ
MacAulay, L'hon. Lawrence.....	Cardigan .....	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
MacKay, L'hon. Peter, ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.....	Nova-Centre.....	Nouvelle-Écosse .....	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique.....	Oxford .....	Ontario .....	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax.....	Bramalea—Gore—Malton.....	Ontario .....	Lib.
Malo, Luc.....	Verchères—Les Patriotes .....	Québec .....	BQ
Maloney, John.....	Welland.....	Ontario .....	Lib.
Manning, Fabian.....	Avalon.....	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Mark, Inky.....	Dauphin—Swan River—Marquette.....	Manitoba .....	PCC
Marleau, L'hon. Diane.....	Sudbury.....	Ontario .....	Lib.
Marston, Wayne.....	Hamilton-Est—Stoney Creek ..	Ontario .....	NPD
Martin, L'hon. Keith.....	Esquimalt—Juan de Fuca .....	Colombie-Britannique ...	Lib.
Martin, Pat.....	Winnipeg-Centre .....	Manitoba .....	NPD
Martin, Le très hon. Paul.....	LaSalle—Émard.....	Québec .....	Lib.
Martin, Tony.....	Sault Ste. Marie.....	Ontario .....	NPD
Masse, Brian.....	Windsor-Ouest .....	Ontario .....	NPD
Mathyssen, Irene.....	London—Fanshawe.....	Ontario .....	NPD
Matthews, Bill.....	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayes, Colin.....	Okanagan—Shuswap .....	Colombie-Britannique ...	PCC
McCallum, L'hon. John.....	Markham—Unionville.....	Ontario .....	Lib.
McDonough, Alexa.....	Halifax.....	Nouvelle-Écosse .....	NPD
McGuinty, David.....	Ottawa-Sud.....	Ontario .....	Lib.
McGuire, L'hon. Joe.....	Egmont .....	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
McKay, L'hon. John.....	Scarborough—Guildwood.....	Ontario .....	Lib.
McTeague, L'hon. Dan.....	Pickering—Scarborough-Est ...	Ontario .....	Lib.
Ménard, Réal.....	Hochelaga .....	Québec .....	BQ
Ménard, Serge.....	Marc-Aurèle-Fortin .....	Québec .....	BQ
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire du ministre des Finances....	Macleod .....	Alberta .....	PCC
Merrifield, Rob.....	Yellowhead .....	Alberta .....	PCC
Miller, Larry.....	Bruce—Grey—Owen Sound ...	Ontario .....	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président.....	Kingston et les Îles .....	Ontario .....	Lib.
Mills, Bob.....	Red Deer .....	Alberta .....	PCC
Minna, L'hon. Maria.....	Beaches—East York .....	Ontario .....	Lib.
Moore, James, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler.....	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Moore, Rob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada.....	Fundy Royal .....	Nouveau-Brunswick .....	PCC
Mourani, Maria.....	Ahuntsic .....	Québec .....	BQ
Mulcair, Thomas.....	Outremont .....	Québec .....	NPD
Murphy, Brian.....	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick .....	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn.....	Charlottetown .....	Île-du-Prince-Édouard ...	Lib.
Nadeau, Richard.....	Gatineau.....	Québec .....	BQ
Nash, Peggy.....	Parkdale—High Park .....	Ontario .....	NPD

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Neville, L'hon. Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Niagara Falls	Ontario	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	Ontario	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre du Revenu national	Carleton—Mississippi Mills	Ontario	PCC
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Calgary-Est	Alberta	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre de la Coopération internationale	Durham	Ontario	PCC
Ouellet, Christian	Brome—Missisquoi	Québec	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pallister, Brian, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et de la ministre de la Coopération internationale	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Christian, secrétaire d'État (Agriculture)	Mégantic—L'Érable	Québec	PCC
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Pearson, Glen	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Petit, Daniel	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	Québec	PCC
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Poilievre, Pierre, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Nepean—Carleton	Ontario	PCC
Prentice, L'hon. Jim, ministre de l'Industrie	Calgary-Centre-Nord	Alberta	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	Ontario	PCC
Priddy, Penny	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	Alberta	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Regan, L'hon. Geoff	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	Alberta	PCC
Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Québec	Lib.
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	Québec	BQ
Russell, Todd	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Nouvelle-Écosse	Lib.
Savoie, Denise	Victoria	Colombie-Britannique	NPD
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Scheer, Andrew, Le président suppléant	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	Ontario	PCC
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shiple, Bev	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	PCC
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Silva, Mario	Davenport	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Simard, L'hon. Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Skelton, L'hon. Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	Manitoba	PCC
Solberg, L'hon. Monte, ministre des Ressources humaines et du Développement social	Medicine Hat	Alberta	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	Québec	BQ
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
St. Amand, Lloyd	Brant	Ontario	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapusking	Ontario	Lib.
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	Ontario	PCC
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	Alberta	PCC
Strahl, L'hon. Chuck, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Chilliwack—Fraser Canyon	Colombie-Britannique	PCC
Stronach, L'hon. Belinda	Newmarket—Aurora	Ontario	Lib.
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	Ontario	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Ontario	Lib.
Thi Lac, Ève-Mary Thai	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	Québec	Ind.
Thibault, L'hon. Robert	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thompson, L'hon. Greg, ministre des Anciens Combattants	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	PCC
Tilson, David	Dufferin—Caledon	Ontario	PCC
Toews, L'hon. Vic, président du Conseil du Trésor	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC
Turner, L'hon. Garth	Halton	Ontario	Lib.
Tweed, Mervin	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Valley, Roger	Kenora	Ontario	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	Ontario	PCC
Van Loan, L'hon. Peter, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Verner, L'hon. Josée, ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles	Louis-Saint-Laurent	Québec	PCC
Vincent, Robert	Shefford	Québec	BQ
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	Ontario	PCC
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Langley	Colombie-Britannique	PCC
Warkentin, Chris	Peace River	Alberta	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	Manitoba	NPD

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Watson, Jeff .....	Essex.....	Ontario .....	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon .....	Richmond Hill .....	Ontario .....	Lib.
Williams, John.....	Edmonton—St. Albert .....	Alberta .....	PCC
Wilson, Blair .....	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country....	Colombie-Britannique ...	Ind.
Wrzesnewskyj, Borys .....	Etobicoke-Centre.....	Ontario .....	Lib.
Yelich, Lynne, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement social.....	Blackstrap .....	Saskatchewan .....	PCC
Zed, Paul.....	Saint John .....	Nouveau-Brunswick.....	Lib.
VACANCE .....	Vancouver Quadra .....	Colombie-Britannique ...	
VACANCE .....	Toronto-Centre .....	Ontario .....	
VACANCE .....	Willowdale .....	Ontario .....	
VACANCE .....	Westmount—Ville-Marie .....	Québec .....	
VACANCE .....	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill.....	Saskatchewan .....	

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Deuxième session, Trente-neuvième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (28)</b>		
Ablonczy, L'hon. Diane, secrétaire d'État (Petite Entreprise et Tourisme)	Calgary—Nose Hill	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Edmonton—Spruce Grove	PCC
Anders, Rob.	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	PCC
Calkins, Blaine	Wetaskiwin	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	PCC
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	PCC
Goldring, Peter	Edmonton-Est	PCC
Hanger, Art.	Calgary-Nord-Est	PCC
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Hawn, Laurie, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Edmonton-Centre	PCC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	PCC
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Fort McMurray—Athabasca	PCC
Kenney, L'hon. Jason, secrétaire d'État (Multiculturalisme et Identité canadienne)	Calgary-Sud-Est	PCC
Lake, Mike	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	PCC
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Macleod	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	PCC
Mills, Bob	Red Deer	PCC
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Calgary-Est	PCC
Prentice, L'hon. Jim, ministre de l'Industrie	Calgary-Centre-Nord	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	PCC
Solberg, L'hon. Monte, ministre des Ressources humaines et du Développement social	Medicine Hat	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	PCC
Warkentin, Chris	Peace River	PCC
Williams, John	Edmonton—St. Albert	PCC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (35)</b>		
Abbott, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire pour le Patrimoine canadien	Kootenay—Columbia	PCC
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior	NPD
Bell, Catherine	Île de Vancouver-Nord	NPD
Bell, Don	North Vancouver	Lib.
Black, Dawn	New Westminster—Coquitlam	NPD
Cannan, Ron	Kelowna—Lake Country	PCC
Chan, L'hon. Raymond	Richmond	Lib.
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	NPD
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	PCC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, L'hon. Stockwell, ministre de la Sécurité publique	Okanagan—Coquihalla	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Dhaliwal, Sukh .....	Newton—Delta-Nord .....	Lib.
Dosanjh, L'hon. Ujjal.....	Vancouver-Sud .....	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler .....	Vancouver Kingsway .....	PCC
Fast, Ed.....	Abbotsford.....	PCC
Fry, L'hon. Hedy.....	Vancouver-Centre .....	Lib.
Grewal, Nina.....	Fleetwood—Port Kells .....	PCC
Harris, Richard.....	Cariboo—Prince George .....	PCC
Hiebert, Russ, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien.....	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale... ..	PCC
Hill, L'hon. Jay, secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement .....	Prince George—Peace River .....	PCC
Hinton, Betty, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants .....	Kamloops—Thompson—Cariboo.....	PCC
Julian, Peter .....	Burnaby—New Westminster .....	NPD
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans .....	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission.. ..	PCC
Lunn, L'hon. Gary, ministre des Ressources naturelles .....	Saanich—Gulf Islands .....	PCC
Lunney, James .....	Nanaimo—Alberni .....	PCC
Martin, L'hon. Keith.....	Esquimalt—Juan de Fuca .....	Lib.
Mayes, Colin.....	Okanagan—Shuswap .....	PCC
Moore, James, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler .....	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam .....	PCC
Priddy, Penny .....	Surrey-Nord .....	NPD
Savoie, Denise .....	Victoria .....	NPD
Siksay, Bill .....	Burnaby—Douglas.....	NPD
Strahl, L'hon. Chuck, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Chilliwack—Fraser Canyon .....	PCC
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement.....	Langley .....	PCC
Wilson, Blair.....	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country.....	Ind.
VACANCE.....	Vancouver Quadra .....	

#### ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)

Easter, L'hon. Wayne .....	Malpeque .....	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence .....	Cardigan .....	Lib.
McGuire, L'hon. Joe.....	Egmont .....	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn .....	Charlottetown .....	Lib.

#### MANITOBA (14)

Bezan, James.....	Selkirk—Interlake.....	PCC
Blaikie, L'hon. Bill, Le Vice-président .....	Elmwood—Transcona .....	NPD
Bruinooge, Rod, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Winnipeg-Sud .....	PCC
Fletcher, Steven, secrétaire parlementaire pour la Santé .....	Charleswood—St. James—Assiniboia....	PCC
Keeper, Tina .....	Churchill.....	Lib.
Mark, Inky .....	Dauphin—Swan River—Marquette.....	PCC
Martin, Pat .....	Winnipeg-Centre .....	NPD
Neville, L'hon. Anita .....	Winnipeg-Centre-Sud.....	Lib.
Pallister, Brian, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international et de la ministre de la Coopération internationale .....	Portage—Lisgar .....	PCC
Simard, L'hon. Raymond.....	Saint-Boniface.....	Lib.
Smith, Joy.....	Kildonan—St. Paul .....	PCC
Toews, L'hon. Vic, président du Conseil du Trésor .....	Provencher.....	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Tweed, Mervin	Brandon—Souris	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	NPD
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	PCC
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Hubbard, L'hon. Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Lib.
Moore, Rob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Fundy Royal	PCC
Murphy, Brian	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, L'hon. Greg, ministre des Anciens Combattants	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PCC
Zed, Paul	Saint John	Lib.
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Brison, L'hon. Scott	Kings—Hants	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester— Musquodoboit Valley	Ind.
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Lib.
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	South Shore—St. Margaret's	PCC
MacKay, L'hon. Peter, ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Nova-Centre	PCC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, L'hon. Geoff	Halifax-Ouest	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert	Nova-Ouest	Lib.
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
<b>ONTARIO (104)</b>		
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	PCC
Alghabra, Omar	Mississauga—Erindale	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	PCC
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	NPD
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Lib.
Baird, L'hon. John, ministre de l'Environnement	Ottawa-Ouest—Nepean	PCC
Barnes, L'hon. Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Brown, Patrick	Barrie	PCC
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Oshawa	PCC
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Lib.
Charlton, Chris	Hamilton Mountain	NPD
Chong, L'hon. Michael	Wellington—Halton Hills	PCC
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Clement, L'hon. Tony, ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario	Parry Sound—Muskoka	PCC
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	PCC
Cullen, L'hon. Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	PCC
Del Mastro, Dean	Peterborough	PCC
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	NPD
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Lib.
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Lib.
Dykstra, Rick	St. Catharines	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Haldimand—Norfolk	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	PCC
Galipeau, Royal, Le président suppléant	Ottawa—Orléans	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Godfrey, L'hon. John	Don Valley-Ouest	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	PCC
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Lib.
Guergis, L'hon. Helena, secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports)	Simcoe—Grey	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Ignatieff, Michael	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Kadis, Susan	Thornhill	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	PCC
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lauzon, Guy, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et pour l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Lemieux, Pierre, secrétaire parlementaire pour les Langues officielles	Glengarry—Prescott—Russell	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax	Bramalea—Gore—Malton	Lib.
Maloney, John	Welland	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Marston, Wayne	Hamilton-Est—Stoney Creek	NPD
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
Mathyssen, Irene	London—Fanshawe	NPD
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Lib.
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Lib.
McTeague, L'hon. Dan	Pickering—Scarborough-Est	Lib.
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Lib.
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Lib.
Nash, Peggy	Parkdale—High Park	NPD
Nicholson, L'hon. Rob, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Niagara Falls	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre du Revenu national	Carleton—Mississippi Mills	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre de la Coopération internationale	Durham	PCC
Pearson, Glen	London-Centre-Nord	Lib.
Poillievre, Pierre, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Nepean—Carleton	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	PCC
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Lib.
Shiple, Bev	Lambton—Kent—Middlesex	PCC
Silva, Mario	Davenport	Lib.
St. Amand, Lloyd	Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapuskasing	Lib.
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	PCC
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stronach, L'hon. Belinda	Newmarket—Aurora	Lib.
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Lib.
Tilson, David	Dufferin—Caledon	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Turner, L'hon. Garth	Halton	Lib.
Valley, Roger	Kenora	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	PCC
Van Loan, L'hon. Peter, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	York—Simcoe	PCC
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	PCC
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Watson, Jeff	Essex	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon	Richmond Hill	Lib.
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Lib.
VACANCE	Toronto-Centre	
VACANCE	Willowdale	
<b>QUÉBEC (74)</b>		
André, Guy	Berthier—Maskinongé	BQ
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Ind.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Asselin, Gérard	Manicouagan	BQ
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Barbot, Vivian	Papineau	BQ
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	BQ
Bernier, L'hon. Maxime, ministre des Affaires étrangères	Beauce	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	BQ
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Jonquière—Alma	PCC
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	PCC
Bonsant, France	Compton—Stanstead	BQ
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	BQ
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire du premier ministre et pour la Condition féminine	Beauport—Limoilou	PCC
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	BQ
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Pontiac	PCC
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	BQ
DeBellefeuille, Claude	Beauharnois—Salaberry	BQ
Demers, Nicole	Laval	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, chef de l'opposition	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	BQ
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	BQ
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gaudet, Roger	Montcalm	BQ
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	PCC
Gravel, Raymond	Repentigny	BQ
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	BQ
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	BQ
Harvey, Luc	Louis-Hébert	PCC
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Kotto, Maka	Saint-Lambert	BQ
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	BQ
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
Lebel, Denis	Roberval—Lac-Saint-Jean	PCC
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	BQ
Lussier, Marcel	Brossard—La Prairie	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Malo, Luc	Verchères—Les Patriotes	BQ
Martin, Le très hon. Paul	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	BQ
Mourani, Maria	Ahuntsic	BQ
Mulcair, Thomas	Outremont	NPD
Nadeau, Richard	Gatineau	BQ
Ouellet, Christian	Brome—Missisquoi	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Christian, secrétaire d'État (Agriculture)	Mégantic—L'Érable	PCC
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Petit, Daniel	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	PCC
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane— Matapédia	BQ
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	BQ
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	BQ
Thi Lac, Ève-Mary Thai	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	Ind.
Verner, L'hon. Josée, ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles	Louis-Saint-Laurent	PCC
Vincent, Robert	Shefford	BQ
VACANCE	Westmount—Ville-Marie	

### SASKATCHEWAN (13)

Anderson, David, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Batters, Dave	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, Wascana	Wascana	Lib.
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Ritz, L'hon. Gerry, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, Andrew, Le président suppléant	Regina—Qu'Appelle	PCC
Skelton, L'hon. Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC
Yelich, Lynne, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement social	Blackstrap	PCC
VACANCE	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)</b>		
Byrne, L'hon. Gerry .....	Humber—St. Barbe—Baie Verte .....	Lib.
Doyle, Norman .....	St. John's-Est .....	PCC
Hearn, L'hon. Loyola, ministre des Pêches et des Océans.....	St. John's-Sud—Mount Pearl.....	PCC
Manning, Fabian.....	Avalon .....	PCC
Matthews, Bill .....	Random—Burin—St. George's .....	Lib.
Russell, Todd .....	Labrador .....	Lib.
Simms, Scott .....	Bonavista—Gander—Grand Falls— Windsor.....	Lib.
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)</b>		
Bevington, Dennis.....	Western Arctic .....	NPD
<b>YUKON (1)</b>		
Bagnell, L'hon. Larry.....	Yukon.....	Lib.

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 7 mars 2008 — 2<sup>e</sup> Session, 39<sup>e</sup> Législature)

## ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

**Président:** Paul Szabo

**Vice-présidents:** Pat Martin  
David Tilson

Dean Del Mastro	Charles Hubbard	Richard Nadeau	Dave Van Kesteren	(12)
Sukh Dhaliwal	Carole Lavallée	Glen Pearson	Mike Wallace	
Russ Hiebert				

### Membres associés

Jim Abbott	Patricia Davidson	Gerald Keddy	Pauline Picard
Harold Albrecht	Barry Devolin	Wajid Khan	Pierre Poilievre
Mike Allen	Norman Doyle	Ed Komarnicki	Joe Preston
Dean Allison	Rick Dykstra	Daryl Kramp	Penny Priddy
Rob Anders	Ken Epp	Mike Lake	James Rajotte
David Anderson	Meili Faille	Guy Lauzon	Scott Reid
Charlie Angus	Ed Fast	Jack Layton	Lee Richardson
Dave Batters	Brian Fitzpatrick	Denis Lebel	Gary Schellenberger
Leon Benoit	Steven Fletcher	Pierre Lemieux	Bev Shipley
James Bezan	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Carol Skelton
Steven Blaney	Yvon Godin	James Lunney	Joy Smith
Sylvie Boucher	Peter Goldring	Dave MacKenzie	Kevin Sorenson
Garry Breitkreuz	Gary Goodyear	Fabian Manning	Bruce Stanton
Gord Brown	Jacques Gourde	Inky Mark	Brian Storseth
Patrick Brown	Nina Grewal	Colin Mayes	David Sweet
Rod Bruinooge	Monique Guay	Ted Menzies	Myron Thompson
Blaine Calkins	Michel Guimond	Rob Merrifield	Bradley Trost
Ron Cannan	Art Hanger	Larry Miller	Mervin Tweed
Colin Carrie	Richard Harris	Bob Mills	Maurice Vellacott
Rick Casson	Luc Harvey	James Moore	Mark Warawa
Michael Chong	Laurie Hawn	Rob Moore	Chris Warkentin
Joe Comartin	Betty Hinton	Rick Norlock	Jeff Watson
Joe Comuzzi	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	John Williams
Paul Crête	Brian Jean	Brian Pallister	Lynne Yelich
John Cummins	Randy Kamp	Daniel Petit	

---

## AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

**Président:** Barry Devolin

**Vice-présidents:** Jean Crowder  
Nancy Karetak-Lindell

Harold Albrecht  
Rod Bruinooge  
Tina Keeper

Marc Lemay  
Yvon Lévesque

Anita Neville  
Todd Russell

Brian Storseth  
Chris Warkentin

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Charlie Angus  
Gérard Asselin  
Larry Bagnell  
Dave Batters  
Catherine Bell  
Leon Benoit  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Olivia Chow  
Joe Comuzzi

Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp

Gerald Keddy  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Tony Martin  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister

Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

**Président:** Kevin Sorenson

**Vice-présidents:** Vivian Barbot  
Bryon Wilfert

Raymond Chan  
Paul Dewar  
Peter Goldring

Wajid Khan  
Denis Lebel

Keith Martin  
Deepak Obhrai

Bernard Patry  
Caroline St-Hilaire

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Claude Bachand  
Larry Bagnell  
Navdeep Bains  
Dave Batters  
Colleen Beaumier  
Leon Benoit  
James Bezan  
Dawn Black  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Bonnie Brown  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Serge Cardin  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Joe Comartin  
Joe Comuzzi  
Irwin Cotler  
John Cummins

Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Johanne Deschamps  
Barry Devolin  
Sukh Dhaliwal  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Mark Eyking  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Raymonde Folco  
Cheryl Gallant  
John Godfrey  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Michael Ignatieff  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Jim Karygiannis  
Gerald Keddy

Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Gurbax Malhi  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Wayne Marston  
Brian Masse  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
John McKay  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Maria Minna  
James Moore  
Rob Moore  
Richard Nadeau  
Anita Neville  
Rick Norlock  
Brian Pallister  
Glen Pearson  
Daniel Petit

Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Anthony Rota  
Michael Savage  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Mario Silva  
Raymond Simard  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Thierry St-Cyr  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Alan Tonks  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Borys Wrzesnewskyj  
Lynne Yelich

---

## SOUS-COMITÉ DES DROITS INTERNATIONAUX DE LA PERSONNE

**Président:** Scott Reid

**Vice-présidents:** Mario Silva  
Caroline St-Hilaire

Irwin Cotler

Jason Kenney

Wayne Marston

David Sweet

(7)

---

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

**Président:** James Bezan

**Vice-présidents:** André Bellavance  
Paul Steckle

Alex Atamanenko  
Ken Boshcoff  
Wayne Easter

Guy Lauzon  
Larry Miller

Carol Skelton  
Lloyd St. Amand

Brian Storseth  
Ève-Mary Thaï Thi Lac

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Guy André  
Charlie Angus  
Dave Batters  
Leon Benoit  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Serge Cardin  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Joe Comartin  
Joe Comuzzi  
John Cummins

Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Charles Hubbard  
Rahim Jaffer  
Brian Jean

Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Tony Martin  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Daniel Petit

Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** Rob Anders

**Vice-présidents:** Brent St. Denis  
Peter Stoffer

Ron Cannan  
Roger Gaudet  
Albina Guarnieri

Betty Hinton  
Gilles-A. Perron

Todd Russell  
Bev Shipley

David Sweet  
Roger Valley

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
David Anderson  
Claude Bachand  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Dawn Black  
Bill Blaikie  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro

Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Raymond Gravel  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid Khan

Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Tony Martin  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Glen Pearson

Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** Norman Doyle

**Vice-présidents:** Thierry St-Cyr  
Andrew Telegdi

Dave Batters  
Colleen Beaumier  
Maurizio Bevilacqua

Robert Carrier  
Olivia Chow

Nina Grewal  
Jim Karygiannis

Wajid Khan  
Ed Komarnicki

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Vivian Barbot  
Don Bell  
Leon Benoit  
James Bezan  
Dawn Black  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
David Christopherson  
Joe Comartin  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Patricia Davidson

Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Johanne Deschamps  
Barry Devolin  
Sukh Dhaliwal  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Daryl Kramp  
Mike Lake

Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Brian Masse  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Peggy Nash  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
Penny Priddy

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Lui Temelkovski  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Blair Wilson  
Lynne Yelich

## COMMERCE INTERNATIONAL

**Président:** Lee Richardson

**Vice-présidents:** Serge Cardin  
John Maloney

Dean Allison  
Guy André  
Navdeep Bains

Ron Cannan  
Sukh Dhaliwal

Peter Julian  
Larry Miller

Brian Pallister  
Lui Temelkovski

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Rob Anders  
David Anderson  
Vivian Barbot  
Dave Batters  
Don Bell  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Raymond Chan  
Michael Chong  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin

Paul Dewar  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Wayne Easter  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mike Lake  
Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Denis Lebel  
Dominic LeBlanc  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
John McCallum  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Thomas Mulcair  
Peggy Nash  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre

Joe Preston  
James Rajotte  
Geoff Regan  
Scott Reid  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Raymond Simard  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

**COMPTES PUBLICS****Président:** Shawn Murphy**Vice-présidents:** Jean-Yves Laforest  
David SweetDavid Christopherson  
Brian Fitzpatrick  
Mark HollandCharles Hubbard  
Mike LakeMarcel Lussier  
Pierre PoilievreJohn Williams  
Borys Wrzesnewskyj

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Omar Alghabra  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Ken Boshcoff  
Sylvie Boucher  
Diane Bourgeois  
Garry Breitreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Joe Comuzzi  
John CumminsPatricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid KhanEd Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Rick Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Thomas Mulcair  
Richard Nadeau  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian PallisterDaniel Petit  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
Lynne Yelich

**CONDITION FÉMININE****Président:** Yasmin Ratansi**Vice-présidents:** Patricia Davidson  
Irene MathysenSylvie Boucher  
Nicole Demers  
Johanne DeschampsNina Grewal  
Inky MarkMaria Minna  
Anita NevilleGlen Pearson  
Bruce Stanton

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Catherine Bell  
Leon Benoit  
James Bezan  
Dawn Black  
Steven Blaney  
France Bonsant  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Chris Charlton  
Michael Chong  
Olivia Chow  
Joe Comuzzi  
Jean CrowderJohn Cummins  
Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Nancy Karetak-Lindell  
Gerald KeddyWajid Khan  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Peggy Nash  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Daniel Petit  
Pierre PoilievreJoe Preston  
Penny Priddy  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

**DÉFENSE NATIONALE****Président:** Rick Casson**Vice-présidents:** Claude Bachand  
John CannisDawn Black  
Steven Blaney  
Robert BouchardDenis Coderre  
Cheryl GallantLaurie Hawn  
James LunneyJoe McGuire  
Anthony Rota

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Larry Bagnell  
Vivian Barbot  
Dave Batters  
Colleen Beaumier  
Leon Benoit  
James Bezan  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Sylvie Boucher  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Michael Chong  
Joe Comuzzi  
John CumminsPatricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Johanne Deschamps  
Barry Devolin  
Ujjal Dosanjh  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid Khan  
Ed KomarnickiDaryl Kramp  
Mario Laframboise  
Mike Lake  
Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Denis Lebel  
Dominic LeBlanc  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Gilles-A. Perron  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe PrestonJames Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Scott Simms  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Alan Tonks  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Borys Wrzesnewskyj  
Lynne Yelich

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Bob Mills

**Vice-présidents:** Bernard Bigras  
Geoff Regan

Nathan Cullen  
John Godfrey  
Luc Harvey

Marcel Lussier  
David McGuinty

Francis Scarpaleggia  
Maurice Vellacott

Mark Warawa  
Jeff Watson

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Joe Comartin  
Joe Comuzzi  
Jean Crowder  
John Cummins  
Patricia Davidson

Claude DeBellefeuille  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Susan Kadis  
Randy Kamp  
Jim Karygiannis  
Gerald Keddy

Wajid Khan  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
James Moore  
Rob Moore  
Thomas Mulcair  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Christian Ouellet  
Brian Pallister  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Anthony Rota  
Denise Savoie  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Lloyd St. Amand  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Chris Warkentin  
John Williams  
Blair Wilson  
Lynne Yelich

---

**FINANCES****Président:** Rob Merrifield**Vice-présidents:** Paul Crête  
Massimo PacettiDean Del Mastro  
Rick Dykstra  
Jean-Yves LaforestJohn McCallum  
John McKayTed Menzies  
Thomas MulcairGarth Turner  
Mike Wallace

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Navdeep Bains  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Robert Bouchard  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Chris Charlton  
Michael Chong  
David Christopherson  
Joe Comuzzi  
Jean Crowder  
John CumminsPatricia Davidson  
Libby Davies  
Barry Devolin  
Sukh Dhaliwal  
Norman Doyle  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
John Godfrey  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald KeddyWajid Khan  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Gurbax Malhi  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Peggy Nash  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James RajotteScott Reid  
Lee Richardson  
Anthony Rota  
Michael Savage  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Lui Temelkovski  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Blair Wilson  
Lynne Yelich

**INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE****Président:** James Rajotte**Vice-présidents:** Paule Brunelle  
Dan McTeagueAndré Arthur  
Scott Brison  
Colin CarrieMark Eyking  
Peggy NashRaymond Simard  
Bruce StantonDave Van Kesteren  
Robert Vincent

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rona Ambrose  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
Dave Batters  
Catherine Bell  
Don Bell  
Leon Benoit  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Steven Blaney  
Ken Boshcoff  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Gerry Byrne  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Serge Cardin  
Robert Carrier  
Rick Casson  
Raymond Chan  
Michael Chong  
David Christopherson  
Joe ComartinJoe Comuzzi  
Jean Crowder  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Libby Davies  
Claude DeBellefeuille  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Hedy Fry  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy KampGerald Keddy  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Jean-Yves Laforest  
Mario Laframboise  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Denis Lebel  
Dominic LeBlanc  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Tony Martin  
Brian Masse  
Colin Mayes  
John McCallum  
Joe McGuire  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Brian Murphy  
Rick NorlockDeepak Obhrai  
Massimo Pacetti  
Brian Pallister  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
Geoff Regan  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Anthony Rota  
Jean-Yves Roy  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## JUSTICE ET DES DROITS DE LA PERSONNE

**Président:**

Art Hanger

**Vice-présidents:**
Réal Ménard  
Brian MurphyLarry Bagnell  
Blaine Calkins  
Joe ComartinRick Dykstra  
Carole FreemanDominic LeBlanc  
Derek LeeRob Moore  
Daniel Petit

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Sue Barnes  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Bill Blaikie  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Bonnie Brown  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Joe Comuzzi  
Irwin Cotler  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Libby Davies

Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Sukh Dhaliwal  
Norman Doyle  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Marlene Jennings  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp

Mike Lake  
Guy Lauzon  
Carole Lavallée  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
John Maloney  
Fabian Manning  
Peter Mark  
Wayne Marston  
Colin Mayes  
John McKay  
Serge Ménard  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

Penny Priddy  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Lloyd St. Amand  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

**LANGUES OFFICIELLES****Président:** Steven Blaney**Vice-présidents:** Yvon Godin  
Pablo RodriguezMauril Bélanger  
Michael Chong  
Jean-Claude D'AmoursRaymond Gravel  
Luc HarveyPierre Lemieux  
Richard NadeauDaniel Petit  
Brent St. Denis

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Alex Atamanenko  
Vivian Barbot  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Joe Comartin  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry DevolinNorman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki  
Maka KottoDaryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Denis Lebel  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Maria Mourani  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James RajotteGeoff Regan  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Denise Savoie  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

**LIAISON**

<b>Président:</b>	Dean Allison	<b>Vice-président:</b>	Yasmin Ratansi	
Rob Anders	Rick Casson	Fabian Manning	Lee Richardson	(26)
Leon Benoit	Barry Devolin	Diane Marleau	Gary Schellenberger	
James Bezan	Norman Doyle	Rob Merrifield	Joy Smith	
Steven Blaney	Gary Goodyear	Bob Mills	Kevin Sorenson	
Garry Breitzkreuz	Art Hanger	Shawn Murphy	Paul Szabo	
Blaine Calkins	Derek Lee	James Rajotte	Mervin Tweed	

**Membres associés**

Charlie Angus	Paul Crête	John Maloney	Michael Savage
Claude Bachand	Jean Crowder	Pat Martin	Thierry St-Cyr
Vivian Barbot	Roy Cullen	Irene Mathysen	Lloyd St. Amand
Mauril Bélanger	Patricia Davidson	Bill Matthews	Brent St. Denis
Catherine Bell	Ken Epp	Dan McTeague	Paul Steckle
André Bellavance	Christiane Gagnon	Réal Ménard	Peter Stoffer
Carolyn Bennett	Yvon Godin	Maria Mourani	David Sweet
Bernard Bigras	Michel Guimond	Brian Murphy	Andrew Telegdi
Raynald Blais	Nancy Karetak-Lindell	Massimo Pacetti	Lui Temelkovski
Paule Brunelle	Daryl Kramp	Penny Priddy	David Tilson
John Cannis	Jean-Yves Laforest	Marcel Proulx	Joseph Volpe
Serge Cardin	Mario Laframboise	Geoff Regan	Bryon Wilfert
David Christopherson	Yves Lessard	Pablo Rodriguez	

**SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ**

<b>Président:</b>	Dean Allison	<b>Vice-président:</b>	Yasmin Ratansi	
Art Hanger	Rob Merrifield	Paul Szabo	Mervin Tweed	(7)
Diane Marleau				

## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**Président:** Diane Marleau

**Vice-présidents:** Charlie Angus  
Daryl Kramp

Harold Albrecht  
Diane Bourgeois  
Patrick Brown

Meili Faille  
Raymonde Folco

Mark Holland  
James Moore

Mario Silva  
Chris Warkentin

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
David Christopherson  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra

Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki  
Jean-Yves Laforest  
Mike Lake  
Guy Lauzon

Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Marcel Lussier  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Rob Moore  
Thomas Mulcair  
Richard Nadeau  
Peggy Nash  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Massimo Pacetti  
Brian Pallister  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

James Rajotte  
Geoff Regan  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Denise Savoie  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Judy Wasylycia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## PATRIMOINE CANADIEN

**Président:** Gary Schellenberger

**Vice-présidents:** Mauril Bélanger  
Maria Mourani

Jim Abbott  
Dave Batters  
Michael Chong

Ed Fast  
Hedy Fry

Luc Malo  
Francis Scarpaleggia

Andy Scott  
Bill Siksay

(12)

### Membres associés

Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Charlie Angus  
Alex Atamanenko  
Vivian Barbot  
Colleen Beaumier  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
David Christopherson  
Joe Comuzzi  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Libby Davies

Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Tina Keeper  
Wajid Khan

Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Wayne Marston  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Richard Nadeau  
Peggy Nash  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Glen Pearson  
Daniel Petit

Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Pablo Rodriguez  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Fabian Manning

**Vice-présidents:** Raynald Blais  
Bill Matthews

Mike Allen  
Gerry Byrne  
Blaine Calkins

Randy Kamp  
Gerald Keddy

Yvon Lévesque  
Lawrence MacAulay

Scott Simms  
Peter Stoffer

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Catherine Bell  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Rick Casson  
Michael Chong  
Joe Comuzzi  
Paul Crête  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Rodger Cuzner

Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Wayne Easter  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mario Laframboise  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid

Lee Richardson  
Todd Russell  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Paul Steckle  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Roger Valley  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Joe Preston

**Vice-présidents:** Michel Guimond  
Marcel Proulx

Yvon Godin	Dominic LeBlanc	Tom Lukiwski	Karen Redman	(12)
Gary Goodyear	Pierre Lemieux	Pauline Picard	Scott Reid	
Marlene Jennings				

### Membres associés

Jim Abbott	John Cummins	Wajid Khan	Pierre Poilievre
Harold Albrecht	Patricia Davidson	Ed Komarnicki	James Rajotte
Mike Allen	Libby Davies	Daryl Kramp	Lee Richardson
Dean Allison	Dean Del Mastro	Mike Lake	Gary Schellenberger
Rob Anders	Barry Devolin	Guy Lauzon	Bev Shipley
David Anderson	Norman Doyle	Denis Lebel	Raymond Simard
Charlie Angus	Rick Dykstra	Derek Lee	Carol Skelton
Gérard Asselin	Ken Epp	James Lunney	Joy Smith
Dave Batters	Ed Fast	Dave MacKenzie	Kevin Sorenson
Leon Benoit	Brian Fitzpatrick	Fabian Manning	Bruce Stanton
James Bezan	Steven Fletcher	Inky Mark	Brian Storseth
Bill Blaikie	Cheryl Gallant	Colin Mayes	David Sweet
Steven Blaney	Peter Goldring	Réal Ménard	Paul Szabo
Sylvie Boucher	Jacques Gourde	Ted Menzies	Myron Thompson
Garry Breitkreuz	Nina Grewal	Rob Merrifield	David Tilson
Gord Brown	Monique Guay	Larry Miller	Bradley Trost
Patrick Brown	Art Hanger	Bob Mills	Mervin Tweed
Rod Bruinooge	Richard Harris	James Moore	Dave Van Kesteren
Blaine Calkins	Luc Harvey	Rob Moore	Maurice Vellacott
Ron Cannan	Laurie Hawn	Brian Murphy	Mike Wallace
Colin Carrie	Russ Hiebert	Shawn Murphy	Mark Warawa
Rick Casson	Betty Hinton	Rick Norlock	Chris Warkentin
Chris Charlton	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Jeff Watson
Michael Chong	Brian Jean	Brian Pallister	John Williams
Joe Comartin	Randy Kamp	Pierre Paquette	Lynne Yelich
Joe Comuzzi	Gerald Keddy	Daniel Petit	

### SOUS-COMITÉ DU CODE RÉGISSANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS DES DÉPUTÉS

**Président:** Scott Reid

**Vice-président:**

Chris Charlton	Gary Goodyear	Dominic LeBlanc	Pauline Picard	(5)
----------------	---------------	-----------------	----------------	-----

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:** Joe Preston

**Vice-président:**

Chris Charlton	Derek Lee	Pauline Picard	Scott Reid	(5)
----------------	-----------	----------------	------------	-----

## RESSOURCES HUMAINES, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:** Dean Allison

**Vice-présidents:** Yves Lessard  
Michael Savage

France Bonsant  
Gord Brown  
Rodger Cuzner

Ruby Dhalla  
Jacques Gourde

Mike Lake  
Tony Martin

Judy Sgro  
Lynne Yelich

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Chris Charlton  
Olivia Chow  
David Christopherson  
Joe Comuzzi  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin

Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Raymonde Folco  
Hedy Fry  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Raymond Gravel  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Nancy Karetak-Lindell  
Gerald Keddy  
Wajid Khan

Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Carole Lavallée  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Maria Minna  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Christian Ouellet  
Brian Pallister  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Todd Russell  
Denise Savoie  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Scott Simms  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Thierry St-Cyr  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylycia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams

**RESSOURCES NATURELLES****Président:** Leon Benoit**Vice-présidents:** Catherine Bell  
Lloyd St. AmandOmar Alghabra  
Mike Allen  
David AndersonKen Boshcoff  
Claude DeBellefeuilleRichard Harris  
Christian OuelletAlan Tonks  
Bradley Trost

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Dean Allison  
Rob Anders  
Dave Batters  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Bernard Bigras  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Joe Comuzzi  
Paul Crête  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia DavidsonDean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid KhanEd Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Marcel Lussier  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe PrestonJames Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Scott Simms  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Mervin Tweed  
Roger Valley  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

**SANTÉ****Président:** Joy Smith**Vice-présidents:** Christiane Gagnon  
Lui TemelkovskiCarolyn Bennett  
Patrick Brown  
Patricia DavidsonSteven Fletcher  
Susan KadisLuc Malo  
Robert ThibaultDavid Tilson  
Judy Wasylcia-Leis

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Bill Blaikie  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Chris Charlton  
Michael Chong  
Joe Comuzzi  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Rodger Cuzner  
Dean Del MastroBarry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Raymond Gravel  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Tina Keeper  
Wajid KhanEd Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
John Maloney  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Brian Masse  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Maria Minna  
James Moore  
Rob Moore  
Brian Murphy  
Rick Norlock  
Deepak ObhraiBrian Pallister  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
Penny Priddy  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

**Président:** Garry Breitkreuz

**Vice-présidents:** Roy Cullen  
Penny Priddy

Sue Barnes  
Bonnie Brown  
Gord Brown

Ujjal Dosanjh  
Dave MacKenzie

Colin Mayes  
Serge Ménard

Rick Norlock  
Ève-Mary Thaï Thi Lac

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Omar Alghabra  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
France Bonsant  
Sylvie Boucher  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Raymond Chan  
Michael Chong  
Joe Comartin  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro

Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Carole Freeman  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Denis Lebel  
Derek Lee  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Wayne Marston  
Alexa McDonough  
Réal Ménard  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Deepak Obhrai  
Bev Oda  
Brian Pallister  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Borys Wrzesnewskyj  
Lynne Yelich



## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésidents:** Blaine Calkins  
Marilyn Trenholme Counsell

**Vice-coprésident:** Carolyn Bennett

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Jean Lapointe  
Lowell Murray

Donald Oliver  
William Rompkey

Mike Allen  
Gérard Asselin  
Gerry Byrne  
Ken Dryden  
Cheryl Gallant

Peter Goldring  
Gurbax Malhi  
Fabian Manning  
Louis Plamondon  
Denise Savoie

(17)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle

Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki  
Maka Kotto  
Daryl Kramp  
Mike Lake

Guy Lauzon  
Denis Lebel  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Maria Mourani  
Richard Nadeau  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Glen Pearson  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** J. Eyton  
Derek Lee

**Vice-coprésidents:** David Christopherson  
Ken Epp

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Lise Bacon  
Michel Biron  
John Bryden  
Mac Harb

Wilfred Moore  
Pierre Claude Nolin  
Gerry St. Germain

Sue Barnes  
Carole Freeman  
Monique Guay  
Rahim Jaffer  
Denis Lebel

Rick Norlock  
Pierre Poilievre  
Paul Szabo  
Tom Wappel

(20)

### Membres associés

Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Rick Casson  
Michael Chong  
Joe Comuzzi  
John Cummins  
Patricia Davidson

Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Wajid Khan  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mario Laframboise  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Réal Ménard  
Serge Ménard  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Daniel Petit  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Carol Skelton  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Mervin Tweed  
Dave Van Kesteren  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## COMITÉS LÉGISLATIFS

### PROJET DE LOI C-20

**Président:** Albina Guarnieri

**Vice-président:**

Steven Fletcher  
Raymonde Folco  
Hedy Fry

Jacques Gourde  
Monique Guay  
Jay Hill

Tom Lukiwski  
John Maloney  
Pat Martin

Brian Murphy  
Pierre Paquette  
Scott Reid

(13)

## **Comité des présidents des comités législatifs**

### **Le Vice-président et président des comités pléniers**

L'HON. BILL BLAIKIE

### **Le vice-président des comités pléniers**

M. ROYAL GALIPEAU

### **Le vice-président adjoint des comités pléniers**

M. ANDREW SCHEER

MME DAWN BLACK

M. KEN EPP

L'HON. ALBINA GUARNIERI

L'HON. JUDY SGRO

M. PAUL ZED

## MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Stephen Harper	premier ministre
L'hon. Rob Nicholson	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. David Emerson	ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler
L'hon. Jean-Pierre Blackburn	ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
L'hon. Greg Thompson	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Marjory LeBreton	leader du gouvernement au Sénat et secrétaire d'État (Aînés)
L'hon. Monte Solberg	ministre des Ressources humaines et du Développement social
L'hon. Chuck Strahl	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Gary Lunn	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Peter MacKay	ministre de la Défense nationale et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Loyola Hearn	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Stockwell Day	ministre de la Sécurité publique
L'hon. Vic Toews	président du Conseil du Trésor
L'hon. Rona Ambrose	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
L'hon. Diane Finley	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Gordon O'Connor	ministre du Revenu national
L'hon. Bev Oda	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Jim Prentice	ministre de l'Industrie
L'hon. John Baird	ministre de l'Environnement
L'hon. Maxime Bernier	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Lawrence Cannon	ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
L'hon. Tony Clement	ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario
L'hon. Jim Flaherty	ministre des Finances
L'hon. Josée Verner	ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles
L'hon. Michael Fortier	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Peter Van Loan	leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique
L'hon. Gerry Ritz	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
L'hon. Jay Hill	secrétaire d'État et whip en chef du gouvernement
L'hon. Jason Kenney	secrétaire d'État (Multiculturalisme et Identité canadienne)
L'hon. Helena Guergis	secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sports)
L'hon. Christian Paradis	secrétaire d'État (Agriculture)
L'hon. Diane Ablonczy	secrétaire d'État (Petite Entreprise et Tourisme)

## SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

Mme Sylvie Boucher	du premier ministre et pour la Condition féminine
M. Rob Moore	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
M. Brian Pallister	du ministre du Commerce international et de la ministre de la Coopération internationale
M. James Moore	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et pour la porte d'entrée du Pacifique et les Olympiques de Vancouver-Whistler
M. Jacques Gourde	du ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
Mme Betty Hinton	du ministre des Anciens Combattants
Mme Lynne Yelich	du ministre des Ressources humaines et du Développement social
M. Rod Bruinooge	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
M. David Anderson	du ministre des Ressources naturelles et pour la Commission canadienne du blé
M. Laurie Hawn	du ministre de la Défense nationale
M. Gerald Keddy	du ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
M. Randy Kamp	du ministre des Pêches et des Océans
M. Dave MacKenzie	du ministre de la Sécurité publique
M. Pierre Poilievre	du président du Conseil du Trésor
M. Russ Hiebert	de la ministre des Affaires intergouvernementales et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
M. Ed Komarnicki	de la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. Colin Carrie	du ministre de l'Industrie
M. Mark Warawa	du ministre de l'Environnement
M. Deepak Obhrai	du ministre des Affaires étrangères
M. Brian Jean	du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
M. Steven Fletcher	pour la Santé
M. Guy Lauzon	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et pour l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario
M. Ted Menzies	du ministre des Finances
L'hon. Jim Abbott	pour le Patrimoine canadien
M. Pierre Lemieux	pour les Langues officielles
M. Tom Lukiwski	du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique

# TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 7 mars 2008

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

### Travaux des subsides

#### Motion de l'opposition — Les changements climatiques

M. Layton .....	3785
Motion .....	3785
M. Del Mastro .....	3786
M. Harris .....	3787
M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley) .....	3787
M. McGuinty .....	3788
Mme Skelton .....	3789
M. Jean .....	3789
M. McGuinty .....	3791
M. Masse .....	3791
M. Norlock .....	3792

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

### La Médaille de la bravoure

M. Van Kesteren .....	3793
-----------------------	------

### Les femmes autochtones

M. Boshcoff .....	3793
-------------------	------

### le gala Excellence au féminin

Mme Picard .....	3794
------------------	------

### La condition féminine

Mme Priddy .....	3794
------------------	------

### Les Pontiacs de Bonnyville

M. Storseth .....	3794
-------------------	------

### La condition féminine

M. Godfrey .....	3794
------------------	------

### La condition féminine

M. Gourde .....	3794
-----------------	------

### Mathieu Émond

M. Malo .....	3795
---------------	------

### Les affaires étrangères

M. Obhrai .....	3795
-----------------	------

### Les droits de la personne

M. Cotler .....	3795
-----------------	------

### Les Jeux d'hiver de l'Arctique

M. Abbott .....	3795
-----------------	------

### Le secteur de l'automobile

M. Masse .....	3795
----------------	------

### La condition féminine

M. Alghabra .....	3796
-------------------	------

### Le Gala du Panthéon des auteurs et compositeurs canadiens

Mme Faille .....	3796
------------------	------

### La condition féminine

Mme Minna .....	3796
-----------------	------

### La Semaine internationale de la femme

Mme Boucher .....	3796
-------------------	------

## QUESTIONS ORALES

### L'éthique

M. Goodale .....	3797
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3797
M. Goodale .....	3797
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3797
M. Goodale .....	3797
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3797
M. Rodriguez .....	3797
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3797
M. Rodriguez .....	3797
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3797

### Les relations canado-américaines

M. Paquette .....	3798
M. Van Loan .....	3798
M. Paquette .....	3798
M. Van Loan .....	3798

### L'éthique

Mme Faille .....	3798
M. Van Loan .....	3798
Mme Faille .....	3798
M. Van Loan .....	3798

### Les relations canado-américaines

M. Layton .....	3799
M. Van Loan .....	3799
M. Layton .....	3799
M. Van Loan .....	3799
M. Turner .....	3799
M. Van Loan .....	3799
M. Turner .....	3799
M. Obhrai .....	3799
M. D'Amours .....	3799
M. Obhrai .....	3799
M. D'Amours .....	3800
M. Obhrai .....	3800

### La condition féminine

Mme Demers .....	3800
M. Moore (Fundy Royal) .....	3800
Mme Demers .....	3800
M. Moore (Fundy Royal) .....	3800

### Les langues officielles

Mme Lavallée .....	3800
Mme Boucher .....	3800
Mme Lavallée .....	3800
Mme Boucher .....	3800

### L'éthique

M. Regan .....	3800
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3801
M. Regan .....	3801
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3801
Mme Sgro .....	3801
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3801
Mme Sgro .....	3801

M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3801
<b>L'économie</b>	
M. Albrecht .....	3801
M. Menzies .....	3801
<b>La condition féminine</b>	
Mme Priddy .....	3801
Mme Boucher .....	3801
M. Layton .....	3802
Mme Boucher .....	3802
<b>La science et la technologie</b>	
M. Brison .....	3802
M. Carrie .....	3802
M. Brison .....	3802
M. Carrie .....	3802
<b>Les nominations gouvernementales</b>	
M. Russell .....	3802
M. Van Loan .....	3802
<b>Le Comité de la procédure et des affaires de la Chambre</b>	
Mme Keeper .....	3803
M. Proulx .....	3803
<b>Les personnes âgées</b>	
M. Gravel .....	3803
Mme Yelich .....	3803
<b>La défense nationale</b>	
M. Bouchard .....	3803
M. Hawn .....	3803
<b>Les travaux publics et les services gouvernementaux</b>	
M. Proulx .....	3803
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3803
<b>L'environnement</b>	
M. Allison .....	3803
M. Cannon .....	3804
<b>Les sciences et la technologie</b>	
M. Dewar .....	3804
M. Carrie .....	3804
M. Dewar .....	3804
M. Carrie .....	3804
<b>Les travaux publics et les services gouvernementaux</b>	
M. Proulx .....	3804
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	3804
<b>L'environnement</b>	
M. Harris .....	3804
M. Baird .....	3804
<b>Les affaires autochtones</b>	
M. St. Amand .....	3805
M. Bruinooge .....	3805
<b>L'environnement</b>	
M. Bigras .....	3805
M. Baird .....	3805
M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley) .....	3805
M. Baird .....	3805
<b>Les pêches et les océans</b>	
M. MacAulay .....	3805
M. Hearn .....	3805

<b>Recours au Règlement</b>	
<b>La réponse du vice-président du comité à une question orale</b>	
M. Van Loan .....	3806
M. Goodale .....	3806

## AFFAIRES COURANTES

<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>	
M. Lukiwski .....	3806
<b>Le Comité consultatif sur l'examen de la Loi sur la sécurité ferroviaire</b>	
M. Cannon .....	3807
<b>Le Code criminel</b>	
M. Day (au nom du ministre de la Justice) .....	3807
Projet de loi S-3. Première lecture .....	3807
Adoption de la motion; première lecture du projet de loi ..	3807
<b>Pétitions</b>	
<b>La justice</b>	
Mme Skelton .....	3807
<b>Les sites historiques nationaux</b>	
Mme Skelton .....	3807
<b>Questions transformées en ordres de dépôt de documents</b>	
M. Lukiwski .....	3807

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>Travaux des subsides</b>	
<b>Motion de l'opposition — Les changements climatiques</b>	
Motion .....	3807
M. Norlock .....	3807
Mme Crowder .....	3808
M. McQuinty .....	3808
M. Poilievre .....	3811
M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley) .....	3812
M. Del Mastro .....	3812
M. Paquette .....	3812
M. Harris .....	3815
Report du vote sur la motion .....	3816
<b>Suspension de la séance</b>	
Suspension de la séance à 13 h 17 .....	3816
<b>Reprise de la séance</b>	
Reprise de la séance à 13 h 30 .....	3816

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

<b>La santé</b>	
Mme Davidson .....	3816
Motion .....	3816
M. Norlock .....	3818
M. Pearson .....	3819
M. Malo .....	3819
Mme Wasylcia-Leis .....	3820
M. Norlock .....	3820
M. Fletcher .....	3821
Mme Davidson .....	3821
Adoption de la motion .....	3821

## ANNEXE



**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt**

**Travaux publics et Services gouvernementaux Canada**

**Ottawa (Ontario) K1A 0S5**

**Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943**

**Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757**

**[publications@tpsgc.gc.ca](mailto:publications@tpsgc.gc.ca)**

**<http://publications.gc.ca>**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services**

**Public Works and Government Services Canada**

**Ottawa, Ontario K1A 0S5**

**Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943**

**Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757**

**[publications@pwgsc.gc.ca](mailto:publications@pwgsc.gc.ca)**

**<http://publications.gc.ca>**